



# années

## LA CITOYENNETÉ MÉDITERRANÉENNE EN MOUVEMENT

2010-2016

SIX ANNÉES D'ACTION DE L'ASSEMBLÉE  
DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE (ACM)



FUNDACIÓN ASAMBLEA DE CIUDADANOS Y CIUDADANAS DEL MEDITERRÁNEO (FACM)

FONDATION ASSEMBLÉE DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE (FACM)

MEDITERRANEAN CITIZENS' ASSEMBLY FOUNDATION (MCAF)

مؤسسة مجلس مواطني و مواطنات المتوسط



**LA CITOYENNETÉ  
MÉDITERRANÉENNE  
EN MOUVEMENT**  
2010-2016

**SIX ANNÉES D'ACTION DE L'ASSEMBLÉE  
DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE (ACM)**

## Table des matières

Avant-propos par Pedrag Matvejevic.....	4
Introduction.....	6
1. Espace méditerranéen et citoyenneté : un lien indéfectible.....	9
Penser et repenser l'espace méditerranéen aujourd'hui.....	11
La citoyenneté en Méditerranée : droits et responsabilités.....	11
La construction d'un espace durable de paix.....	11
Diagnostic de la situation en Méditerranée.....	12
2.. Défis et perspectives en Méditerranée.....	16
Responsabilité individuelle et collective des citoyens.....	16
Des perspectives nouvelles pour la citoyenneté ?.....	21
3. Défis stratégiques pour l'ACM.....	29
Des propositions et solutions communes.....	29
Leçons pour l'avenir.....	29
Le rôle des Cercles de la Fondation ACM.....	31
Les horizons de la Méditerranée et les perspectives de l'ACM.....	31
Annexes.....	35
Annexe I - La Charte constitutive de l'ACM.....	36
Annexe II - Le Conseil consultatif de la Fondation ACM.....	40
Annexe III - Les Cercles de la Fondation ACM.....	41
Annexe IV. Les Rencontres de l'ACM.....	44
Annexe V - Liste des institutions ayant participé à des rencontres de l'ACM.....	68
Annexe VI - Interventions et plaidoyer de l'ACM.....	70
Annexe VII - Parrainage et collaborations.....	81

***La Fondation Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (FACM) est un réseau qui favorise le dialogue, la proposition et l'action citoyenne. La Fondation ACM promeut les valeurs démocratiques de liberté, de paix et de respect de la diversité, et la responsabilité environnementale en Méditerranée. La FACM est déterminée à atteindre l'émergence d'une communauté Méditerranéenne des peuples.***

***FACM 2017***

« La Méditerranée est un espace de valeurs de solidarité unique au monde, de valeurs de fraternité fortes, et de valeurs d'honneur qui sont aujourd'hui capitales. Pour toutes ces raisons, je pense que la pensée du Sud doit s'inspirer de la pensée méditerranéenne. Ce dialogue entre les deux rives reste encore vrai bien qu'il soit menacé de plus en plus des deux côtés de la Méditerranée. Mais cette pensée peut orienter une politique de civilisation. Je pense que l'on a besoin d'une pensée méditerranéenne, capable de faire les symbioses nécessaires pour inspirer une politique commune Nord-Sud qui soit en même temps différente selon les pays. L'ACM est une pierre à ce merveilleux édifice et projet pour le futur. »

***Edgar Morin, deuxième Rencontre de l'ACM, Tunis, le 4 décembre 2011***

## AVANT-PROPOS DE PEDRAG MATVEJEVIC<sup>1</sup>

Je suis heureux de vous parler dans le cadre de cette quatrième Rencontre de l'ACM. Avant toute chose, une question se pose que Fernand Braudel avait déjà formulée dans ses célèbres écrits : « Qu'est-ce que la Méditerranée ? » L'historien y répond d'ailleurs de manière évasive : « Mille choses à la fois, non pas un paysage, mais d'innombrables paysages, non pas une mer mais une succession de mers, non pas une civilisation, mais des civilisations entassées les unes sur les autres ».

Quelle belle réponse ! Il ajoute que la Méditerranée est un très vieux carrefour politique et géopolitique depuis des millénaires et cela, personne ne peut le contester. Nous savons donc depuis longtemps que cette mer n'est pas une réalité en soi, ni une constante mais qu'elle est évolutive. L'ensemble méditerranéen est composé de plusieurs sous-ensembles construits avec le temps. Mouvants, ils défient ou réfutent l'idéal d'unité. Le problème qui se pose alors est la manière de percevoir la Méditerranée. Parfois je suis tenté de

croire à cette idée aussi erronée que largement véhiculée qui consiste à percevoir et interpréter la Méditerranée uniquement à partir de son passé. Cela reste une habitude tenace, surtout de la part des historiens bien évidemment.

Cette patrie des mythes et du socle commun que serait la Méditerranée a souffert des mythologies qu'elle-même a engendrées ou que d'autres ont nourries. Cet espace riche d'histoire a été souvent victime de l'historicisme, de toutes sortes d'historicismes en réalité. Mais la Méditerranée a aussi affronté la modernité avec retard, on le sait, et on doit dire que la plupart des décisions la concernant sont prises très souvent ailleurs, ce qui nourrit les frustrations.

À intervalles réguliers, la conscience méditerranéenne s'alarme et s'organise, comme nous le faisons ici et comme nous l'avons fait ces dernières années. Ces efforts louables et généreux pour sortir la Méditerranée de la crise, soutenus par quelques institutions internationales ont eu un résultat modéré et la Méditerranée ne parvient pas à être un véritable projet.

La chose la plus facile - mais la moins efficace - pour l'ACM, comme pour d'autres projets similaires, serait d'être dans l'action et d'envoyer quelques bateaux chargés de nourriture dans les

<sup>1</sup>. Essayiste yougoslave, membre du Conseil Consultatif de la FACM, né en 1932 à Mostar (Bosnie-Herzégovine) et décédé en 2017.

zones sinistrées ou en guerre de la Méditerranée. Cela suffirait pour une semaine ou pour un mois, mais on ne répondrait pas ainsi à la question qui est de prévenir les crises avant qu'elles ne surviennent plutôt que de tenter de les guérir, souvent en vain, une fois qu'elles sont advenues. Nous sommes là devant une problématique d'ordre moral très profonde et difficile.

Toutes les mers sont interdépendantes. On peut donc ajouter quelques mots sur nos mers voisines, comme la mer Noire qui cherche le moyen de se rapprocher de la Méditerranée : certes, il existe ce passage que représente le Bosphore, mais on pourrait aussi trouver d'autres liens - et lieux - plus intimes, qu'il s'agisse de la Toison d'or, de la Colchide<sup>2</sup> ou encore de la Tauride<sup>3</sup>, autant de mythes qui unissent ces deux mers. Et après toutes les crises qu'a connues et que traverse encore l'Europe, comme dans les Balkans ou en ex-Yougoslavie, il y a tant de choses à faire : notre devoir est de penser et d'inclure ces problèmes - qui sont les nôtres à tous - dans la problématique de la Méditerranée. Il en va ainsi de l'Adriatique, une mer qui a son passé, son histoire et ses difficultés, mais qui fait partie de la Méditerranée, et

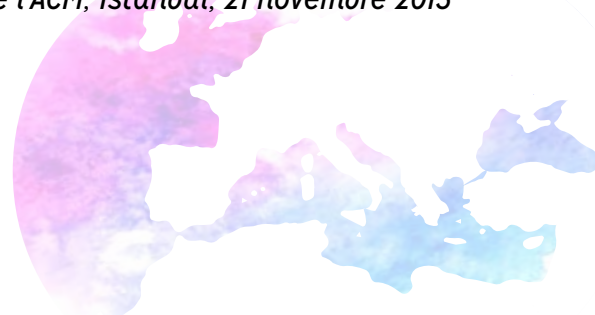
dont certaines des villes qui la bordent, comme Dubrovnik, deviennent des capitales importantes de l'espace régional

Chacun le sait, la géopolitique est liée aux projets politiques nationaux qui sont souvent très opposés les uns aux autres. Ne faut-il pas lui préférer la « géo-poétique » qui, elle, pourrait davantage s'intéresser aux valeurs que l'on veut transmettre ou véhiculer ? Et plutôt que de mer, ne faut-il pas parler d'espace politique maritime ? Les problèmes se posent dès le choix des mots : il existe des problèmes pratiques, politiques et juridiques. Certaines zones où l'on pouvait se rendre ne sont plus accessibles. Les lois sont parfois très sévères, très répressives, et il faut donc être très prudent. Les choses changent vite. De toute façon, il y a une telle convoitise autour de notre mer qu'il faut à tout prix éviter de la compromettre davantage. En réalité, elle est bien trop précieuse pour être laissée aux mains des hommes politiques ou des législateurs.

*Intervention de Pedrag Matvejevic, quatrième Rencontre de l'ACM, Istanbul, 21 novembre 2013*

2. Actuelle Géorgie.

3. Actuelle Crimée.



## INTRODUCTION

Si l'initiative citoyenne est appelée à consacrer la condition de citoyen<sup>4</sup>, elle ne doit pas oublier que, une fois les besoins basiques (eau, nourriture, maison) satisfaits, l'émergence de l'esprit citoyen passe avant tout par l'éducation, la culture, et davantage de justice.

Boire, manger et se loger demeurent en effet les trois conditions élémentaires pour consacrer la dignité citoyenne. Or, en dépit de fortes contraintes naturelles, politiques et socio-économiques, la Méditerranée est un espace riche et honorablement doté. Satisfaire les besoins citoyens s'avère ainsi davantage une question de partage que de moyens supplémentaires. Par ailleurs, les logiques de solidarité qui s'y expriment protègent les populations de tout enfoncement dans la misère. Sans relâcher pour autant les efforts sur ce chapitre des besoins basiques, il s'avère nécessaire d'œuvrer en parallèle à réunir les conditions d'une équité citoyenne : plus de dignité et de justice, une meilleure répartition des richesses, des politiques de création d'emploi adaptées... En somme, il s'agit de consolider les fondations autorisant à parler d'un État de droit démocratique prévalant en Méditerranée. Tel est l'objectif concret que l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) a toujours placé au premier rang de ses priorités.

Ainsi, pour nourrir cette réflexion, l'ACM a rédigé une charte de la citoyenneté méditerranéenne, accessible sur son site Internet, que tout citoyen méditerranéen peut consulter et signer. Il importe de donner à ce texte, ou à tout écrit en découlant, une portée encore plus grande en le promouvant auprès des instances internationales et en lui donnant un caractère juridique officiel et reconnu. L'ACM agit en ce sens tout comme elle contribue, à travers ses rencontres annuelles, à donner corps à un rassemblement de personnes issues de la Méditerranée, tous pays et tous horizons socioprofessionnels confondus. Si elles mettent en relation des centaines de citoyens, ces rencontres sont aussi un rendez-vous privilégié pour faire le point sur des

thématiques déterminantes pour l'actualité, comme pour l'avenir, de la Méditerranée, tant d'un point de vue politique, économique que social.

Les « Printemps arabes » ont évidemment révélé la pertinence de ce choix fait en amont des événements, et la dynamique ne peut que se confirmer à l'avenir. Le site Internet de l'ACM est lui-même un prolongement de ces assemblées, puisqu'il contient actes, publications, contributions et propositions citoyennes tout en allant au-delà. Ces efforts ont pour principale vocation de consolider la réflexion sur la citoyenneté méditerranéenne, son avenir, et les principaux enjeux qu'il convient d'identifier, d'expliquer et d'anticiper.

La citoyenneté méditerranéenne est affaire de reconnaissance de droits citoyens et humains basiques et fondamentaux. L'ACM œuvre pour l'avenir d'une région comme pour les éléments de dignité et de développement humain qui lui sont indéfectiblement liés. Cette citoyenneté méditerranéenne doit en effet s'inscrire dans le prolongement des droits fondamentaux de l'Homme qui doivent être reconnus et consolidés dans cette zone sensible qu'est la Méditerranée.

Dans le souci de donner à la notion de citoyenneté des moyens d'expression efficaces, l'ACM a lancé la création de Cercles de citoyens pour chaque pays participant. Basés dans plusieurs villes de la Méditerranée, ils consistent en des réunions de citoyens donnant libre cours à leur réflexion sur la notion de citoyenneté méditerranéenne et ses évolutions potentielles. Le bouillon d'échanges et débats nourri par ces Cercles contribue grandement à alimenter la réflexion de l'ACM sur son propre projet tant la citoyenneté méditerranéenne ne se décrète pas, mais se travaille et se réinvente chaque jour : elle est évolutive, et se construit perpétuellement, au fil des réflexions et idées apportées par ses propres acteurs.

La crise financière traversée par l'Union européenne depuis 2008, combinée à la crise des institutions la sous-tendant et aux répercussions de cette situation sur la condition citoyenne, impose de s'interroger sur le rapport entre citoyens et institutions. Le degré de confiance prévalant entre ces deux sphères d'acteurs détermine la stabilité

4. « Personne jouissant, dans l'État dont il [sic] relève, des droits civils et politiques et notamment du droit de vote » (définition du dictionnaire Larousse).



et le degré d'entente susceptibles d'être atteints. Si aucune solution miracle ne peut être raisonnablement avancée, il ne fait en revanche aucun doute que les crises actuelles représentent une opportunité pour que les institutions revoient leur rôle, pendant que les citoyens affinent leurs attentes et revendications. La notion de « printemps » semble devoir s'imposer à tous les peuples aujourd'hui et les crises que traverse l'espace méditerranéen doivent être appréhendées comme des facteurs potentiels de créativité.

Dire que la Méditerranée doit être un espace commun de paix et de prospérité ne suffit pas. Il convient de décliner et d'illustrer cette aspiration par des initiatives concrètes. C'est ce à quoi s'est attelée l'ACM en donnant à la citoyenneté méditerranéenne un espace d'expression et de mise en œuvre de telles initiatives. Circulation des personnes, politiques d'octroi de visas ou encore définition et mise en relief des éléments et actions appelés à consolider la notion d'État de droit sont autant de points qu'il convient de développer, non pas seulement en théorie, mais surtout en pratique. L'objectif est loin d'être hors de portée, tant l'espace méditerranéen est en évolution constante. Le défi est dans l'activation croissante de ces initiatives de manière à rendre concrets les projets escomptés, afin que l'embryon en gestation prenne forme.

L'espace méditerranéen illustre parfaitement ce que peut être le potentiel d'une région concentrant autant de cultures et d'influences. Si elle donne parfois l'impression de constituer sa faiblesse, cette diversité est surtout un gage de richesse, de fortes synergies et d'interactions potentielles. Reconnaître cette réalité, c'est déjà croire dans la réalisation d'un projet d'envergure. D'ores et déjà, les jalons sont posés pour la consolidation de la Méditerranée en tant qu'espace de vie en commun dans le respect, l'interaction, et la facilitation de dynamiques positives dépassant les notions mêmes de frontières ou de barrières. Les premiers pas de l'ACM en ce sens ne font que la conforter dans le réalisme et la pertinence de son choix.

L'ACM est forte d'être constituée d'un réseau varié de personnes qui partagent cette même passion

pour *mare nostrum*, « notre mer ». On retrouve en son sein des hommes et des femmes de tous âges et de tous horizons : politiques et ex-responsables politiques, universitaires, syndicalistes, entrepreneurs ou personnes actives dans des associations à but non lucratif. Cette diversité est fondamentale tant elle garantit une variété d'horizons et de points de vue qui alimentent sa vocation à une large représentativité régionale. À titre d'illustration, en avril 2013, à Tunis, dans le cadre du Forum Social Mondial, l'ACM a marqué sa présence par l'organisation d'un atelier de réflexion sur l'avenir de la région. Plusieurs des interventions ont alors évoqué la crise financière affectant des pays tels que Chypre ou la Grèce, ou encore le contexte d'instabilité politique mettant en péril la refondation de pays comme la Tunisie ou l'Égypte. Tous ces sujets et préoccupations étaient pleinement en phase avec les enjeux de la période déterminante que traversaient et traversent encore les pays méditerranéens sur le plan financier. Toujours à l'occasion de cette rencontre, certains participants ont évoqué ce qu'ils qualifiaient d'« hiver arabe », illustrant par là-même leurs craintes et interrogations quant à l'avenir de la région. D'autres ont plutôt insisté sur la concurrence politico-militaire qui prévaut entre des pays (et États-nations) comme la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni. Il a également été fait référence au retour de la flotte militaire russe en Méditerranée, ainsi qu'à l'expansion de la flotte commerciale chinoise. On notera également que plusieurs voix se sont élevées pour secouer les consciences, en rappelant que l'avenir se trouve entre les mains des jeunes, le tout couplé à des appels forts à ce que les pays du Nord de la Méditerranée soient « complémentaires » avec leurs voisins méridionaux et « osent l'intégration ».

L'intégration<sup>5</sup> politique de la Méditerranée doit être le rêve des décennies à venir. Elle sera construite à partir d'un engagement citoyen – basé sur les principes de la justice sociale, de la liberté et du travail – qui amènerait les gouvernements à prendre en compte les acteurs de

5. Selon le site de l'Europe <http://eur-lex.europa.eu/>, l'intégration régionale est « le processus qui consiste à surmonter, d'un commun accord, les obstacles politiques, physiques, économiques et sociaux qui séparent les pays de leurs voisins, et à collaborer dans la gestion de ressources partagées et de biens communs régionaux ».



la société civile. Un tel défi préfigure des temps nouveaux, tout comme l'avaient fait les pères de l'Europe dans l'immédiat après-guerre, quand ils avaient osé annoncer une Europe unie, malgré la méfiance ou le mépris qu'ils avaient essuyé à l'époque.

La Méditerranée porte en elle les gènes d'une communauté de destin exprimant une résistance naturelle à la banalisation, à l'individualisme, au consumérisme et à la ségrégation - ces codes du capitalisme contemporain - au profit des modes de vie et des valeurs portés par les peuples qui la composent : le plaisir de vivre ensemble, le goût des choses belles et simples, la diversité culturelle et sociale, la façon de manger et de travailler, le sens du sacré et de la famille comme de la culture du dialogue et du partage...

Après avoir pris naissance dans la ville tunisienne de Sidi Bouzid, les événements ayant émaillé toute l'année 2010 de la rive sud à la rive nord de la Méditerranée, ont sonné l'heure de dépasser la peur. Construire une intégration politique de la Méditerranée n'est plus seulement un rêve : c'est aussi l'occasion de résoudre des problèmes internationaux qui n'auront de solution durable que lorsque leurs racines auront été traitées à un niveau régional. Ainsi va-t-il de la dégradation de l'environnement, des migrations, de la corruption, de l'appropriation privée de biens publics ou même de la question de Palestine.

Ce processus est long, et il nécessite bien des projets et des ressources que seuls les peuples de la région peuvent nourrir. Encore faut-il qu'ils soient organisés : pour conduire le changement, la société civile a besoin d'infrastructures, de connaissances et de réseaux. Le projet d'intégration euro-méditerranéenne n'aura un avenir que s'il est accompagné par un groupe de citoyens convaincus et bien préparés : les gouvernements, aux prises avec une crise de l'identité et de la légitimité, auront bien des difficultés à montrer la voie et à définir une vision commune d'importance historique pour l'ensemble de la région.

L'ACM discute en permanence de nombreux thèmes, depuis la situation géopolitique de la région jusqu'aux risques de militarisation en passant par les perspectives de maintien des re-

lations avec l'UE, les égoïsmes nationaux émergents, ou encore les leçons à tirer des mouvements révolutionnaires en Méditerranée. Certes les difficultés sont nombreuses, mais l'ACM parie sur l'intégration dans la région, bâtissant son projet sur l'enthousiasme de la jeunesse, et sur ce que peuvent offrir le Nord (État de droit, savoir-faire et technologies, etc.) comme le Sud (passion humaine et spiritualité, solidarité communautaire, etc.).

L'intégration doit donc être conçue dans une perspective à long terme, à l'image de ce que fût le projet européen. Il s'agit d'un processus qui doit être conduit avant tout par les citoyens de la région qui se sont levés, avec ou sans l'aide des États-nation. L'initiative doit bel et bien partir d'un rassemblement de citoyens et, surtout, elle doit être autonome : ce sont les citoyens qui doivent consolider les relations entre eux, en dépit des frontières, et ouvrir la voie à une nouvelle façon de faire de la politique.

Le défi est certes colossal. Mais il n'en est que plus motivant. L'ACM est consciente de l'ampleur de la tâche, et elle continuera à s'investir pleinement, avec les moyens et les capacités dont elle dispose. Car l'intégration méditerranéenne, c'est l'horizon de la construction d'un espace méditerranéen cohérent, prometteur et actif, une perspective devenue depuis longtemps une nécessité. C'est aussi le reflet de l'exigence qu'ont les peuples de la Méditerranée d'une défense de la liberté, de la démocratie, de la dignité, du développement et de la paix.

## 1 ESPACE MÉDITERRANÉEN ET CITOYENNETÉ : UN LIEN INDÉFACTIBLE

### Penser et repenser l'espace méditerranéen aujourd'hui

Plus on voyage à travers la Méditerranée, plus on se rend compte de la proximité de ses peuples et de leurs cultures. Leurs points communs se retrouvent aussi bien dans la richesse de leurs échanges que dans la nature de leurs problèmes quotidiens. Et c'est grâce à leurs atouts que ces peuples pourront les résoudre ensemble. D'où la nécessité de penser et repenser l'espace méditerranéen pour maintenir le lien entre tous ces citoyens.

#### Un processus politique

Plus de 20 ans après le lancement du Processus de Barcelone (1995), l'ACM reconnaît les atouts et les faiblesses du processus politique qui s'ensuit : l'Union pour la Méditerranée (UpM), insufflée en 2008 par Nicolas Sarkozy et Hosni Moubarak - alors respectivement présidents de la République française et égyptien -, est bien une nouvelle tentative de création d'un cadre institutionnel euro-méditerranéen novateur, en dépit des nombreuses difficultés survenues depuis. L'ACM se considère d'ailleurs à la fois comme observateur de ce processus d'institutionnalisation et comme acteur en son sein, et elle souhaite maintenir ce double statut. Observatrice, elle l'est dans la mesure où elle ne participe pas à la prise des décisions au sein du processus de l'UpM ; mais actrice, elle l'est tout autant puisque en tant que collectif de citoyens et de citoyennes, elle a l'obligation et l'exigence éthique de demander par tous les moyens dont elle dispose que les institutions politiques offrent des réponses aux besoins et aux exigences des citoyens méditerranéens.

L'ACM entend la citoyenneté comme un moteur de changement, capable de dépasser des frontières, des murs, des incompréhensions, des préjugés et des craintes. C'est à partir de sa capacité individuelle et indépendante qu'elle doit rendre cette

impulsion nouvelle possible, en créant des synergies, afin de construire un espace politique méditerranéen plus harmonieux.

Et l'Union pour la Méditerranée ne pourra se développer sans cette citoyenneté. La confiance mutuelle entre les politiques et les citoyens doit redevenir la base des relations, pas seulement dans le cadre politique, administratif ou institutionnel, mais aussi et surtout dans le cadre social et civil.

#### Une Méditerranée multidimensionnelle

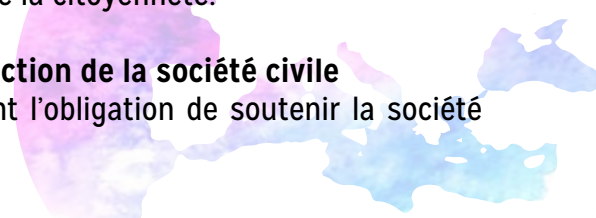
L'ACM est convaincue que la Méditerranée doit revêtir une dimension politique, mais également sociale et culturelle. Ainsi, d'un point de vue économique, le renforcement des rapports directs entre villes et entrepreneurs compte parmi les initiatives qui peuvent renforcer l'espace méditerranéen. Cette dynamique développée dans le passé est en cours de reformulation dans le contexte actuel : sans prospérité économique, pas de paix sociale. C'est là, pour l'ACM, une opportunité de voir ses Cercles de citoyens et citoyennes, espaces locaux et territoriaux présents dans de nombreuses villes méditerranéennes, de s'inscrire dans une dynamique directe liée aux politiques institutionnelles locales.

#### Une Méditerranée connectée au monde

L'ACM pense la Méditerranée aussi bien dans sa singularité que dans son rapport aux autres aires politiques et stratégiques du monde. Parce que la mondialisation a au moins eu le mérite de révéler cette interdépendance des espaces humains, il importe de penser la Méditerranée dans le contexte global et pas seulement dans son seul espace euro-méditerranéen. Si elle est au centre de tout ce que nous avons formulé au sein de l'ACM, elle n'est pas isolée du monde. Au contraire, en ces temps de globalisation, elle est une pièce en plus, très importante pour l'esquisse des contours de l'ordre international en construction. L'ACM doit se préparer pour pouvoir influencer les représentants des institutions politiques, des élus, afin qu'ils ouvrent leurs perspectives à l'ensemble de la citoyenneté.

#### Priorité à l'action de la société civile

L'ACM se sent l'obligation de soutenir la société



civile, les droits et les responsabilités de la citoyenneté du Sud, mais aussi de celle du Nord qui lui est intimement liée. Elle attache une grande importance à ce qu'elle qualifie de « décolonisation de la pensée et des actions », tant le rapport unilatéral Nord-Sud a longtemps influencé la citoyenneté méridionale. En tant que collectif de citoyens et citoyennes, elle ressent l'impérieuse nécessité de penser différemment de ce qui a été fait jusque-là et, à partir de cette pensée, d'obliger les institutions politiques et les élus à décoloniser leurs actions : le citoyen, par sa liberté de ton et d'action, est là pour agir et largement y contribuer.

Il existe une grande méconnaissance des valeurs partagées dans l'espace méditerranéen par l'ensemble des individus qui le composent et des problèmes de préjugés et stéréotypes résistants entre les populations du Nord et du Sud. Pour espérer enfin y mettre un terme, il faut promouvoir le dialogue interculturel en impliquant les médias afin de faciliter cette pédagogie indispensable. Et parce que la connaissance est la clé contre le racisme, il convient d'améliorer l'accès à l'éducation et d'enseigner les valeurs de tolérance et de solidarité. Pour ce faire, il est essentiel de favoriser le transfert des connaissances et d'éviter à tout prix la fuite des cerveaux.

### Sortir de l'échec politique

L'ACM dresse un terrible constat des années d'incompréhension entre citoyens et classe politique : échec des cadres de coopération multilatéraux, défaillance de l'application de la démocratie dans les pays du Sud, le tout accompagné d'un manque de regard critique voire d'une soumission excessive à l'égard des institutions. La crise économique globale que traverse le monde depuis bientôt dix ans entraîne un repli identitaire et l'ACM a pu observer avec préoccupation le déséquilibre permanent des accords de partenariat entre Nord et Sud, au détriment de ce dernier. Il faut aussi promouvoir les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et intégrer les femmes. Mais il faut également faciliter la mobilité au sein de l'espace méditerranéen, du Sud vers le Nord, de l'ensemble des citoyens qui le désirent, en particulier les jeunes.

### La priorité des droits de l'Homme

La contribution des citoyens à la construction de l'espace euro-méditerranéen est possible, mais elle exige des prérequis. Parmi ceux-ci, on retrouve la question des droits de l'Homme, la relation des citoyens avec leurs gouvernements, le développement de l'*Alliance des civilisations* - une initiative des Nations unies promue par l'Espagne et la Turquie -, l'interrogation sur la notion d'Europe comme puissance, le rôle des États-Unis dans les évolutions géopolitiques et diplomatiques euro-méditerranéennes, la valorisation des relations bilatérales afin de permettre au projet euro-méditerranéen de prendre, à terme, son essor.

Sans une Méditerranée des hommes, des femmes et des jeunes, sans une Méditerranée des villes, le projet euro-méditerranéen est voué à l'échec. La Méditerranée ne doit pas être vue comme un problème, mais comme une solution à la crise. Partant du constat que le niveau d'incompréhension entre les cultures et les religions s'accroît dangereusement, l'ACM tient à renforcer l'un des objectifs essentiels inscrit dans sa Charte constitutive : « Se dépasser pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à la communauté des peuples de la Méditerranée et contribuer au dialogue de société à société ». La promotion du dialogue interculturel et interreligieux est alors essentielle pour créer une base sur laquelle il est possible de construire une réelle collaboration politique, économique, sociale voir spirituelle entre tous les pays méditerranéens. C'est alors, dans un second temps, une fois ces prérequis remplis, que l'on pourra assister à la consolidation d'une région prospère et stable pour tous nos peuples.

## La citoyenneté en Méditerranée : droits et responsabilités

La Méditerranée a toujours été un espace de changement, de métissage et d'échange entre ses deux rives. C'est sur ce socle que doit donc s'enraciner la notion de citoyenneté. L'ACM constate que la diversité culturelle et religieuse fait partie de l'identité méditerranéenne et ne devrait en aucun cas être source de conflits et de guerres. Il faut pour cela approfondir davantage l'interaction constante entre droits et responsabilités et la participation active, tant au niveau politique que social. Nous devons poursuivre notre réflexion sur ce que cela signifie exactement dans ce contexte du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il est important que les citoyens s'approprient les questions qui nécessitent une réponse commune. Les défis liés à l'édification d'une véritable citoyenneté sont nombreux : légitimité, création de consensus, crédibilité. La citoyenneté compte, du point de vue de l'ACM, au moins trois dimensions :

- a) la citoyenneté comme espace constant d'interaction ;
- b) la citoyenneté comme espace d'exercice de droits et responsabilités (fait qui souligne l'importance qu'il y a à instituer une Charte des droits en Méditerranée) ;
- c) la citoyenneté comme espace d'exercice de la participation politique et sociale des citoyens.

En Méditerranée, des vecteurs de citoyenneté communs vont au-delà des identités plurielles alors que, jusqu'à présent, la citoyenneté a été liée à la souveraineté nationale. On constate ainsi

- a) le manque de volonté des États de céder une fraction de leur souveraineté pour favoriser la création d'une citoyenneté supranationale ;
- b) le fait que la notion de citoyenneté exclue généralement les citoyens qui ne sont pas reconnus comme nationaux et qui s'avèrent souvent être des personnes vulnérables ;
- c) le fait qu'une mobilité réduite renforce les préjugés existants.

## La construction d'un espace durable de paix

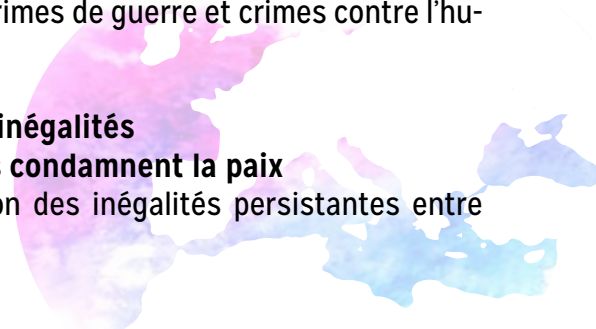
Face à ceux qui, faisant leur un vieil adage, affirment qu'il faut préparer la guerre si l'on veut la paix, l'ACM rétorque que nous devons préparer la paix pour éviter la guerre. Les guerres ont accompagné et même, d'une certaine manière, *fait* l'histoire de la Méditerranée. Il faut faire preuve d'une grande volonté et oser des décisions politiques courageuses si l'on souhaite faire de la Méditerranée une mer de paix où les inégalités entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein du Nord et du Sud, diminueront progressivement jusqu'à disparaître. À défaut, les sources de conflit continueront à exister. Il faut donc œuvrer, au nom du bien général, pour que l'appropriation, l'utilisation et la gestion des ressources naturelles - l'eau, la terre, les ressources énergétiques, les territoires, les forêts et, bien sûr, la mer - ne soient plus causes de discordes.

### Conflits et respect du droit international

Il subsiste en Méditerranée des conflits que la citoyenneté pourrait aider à régler pacifiquement, c'est-à-dire par des moyens politiques et non par des solutions militaires. Les conflits en Israël et en Palestine, en Syrie ou au Maroc (Sahara Occidental) sont de ceux-là. Or, on assiste à une extension des anciens conflits méditerranéens en même temps qu'à une perte de la centralité de l'espace méditerranéen, provoquée à la fois par la faiblesse des institutions communautaires européennes et la fragmentation de la Méditerranée. Ces phénomènes provoquent un mouvement de marginalisation de la politique et, au final, de sa capacité à être un instrument de règlement des crises.

Quelle est la première urgence ? Que le droit international soit respecté et appliqué par tous les États méditerranéens, et cela commencerait par la reconnaissance de la compétence de la Cour pénale internationale de la Haye (Pays-Bas) pour traiter des crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

**De grandes inégalités économiques condamnent la paix**  
Une réduction des inégalités persistantes entre



le Nord et le Sud passerait probablement par la redéfinition d'un projet global et multilatéral, et par la promotion d'un co-développement, ayant notamment l'emploi pour priorité. Mais en parallèle, un décroisement des mentalités et des pratiques s'avère tout aussi nécessaire, ce qui peut passer par le biais d'une meilleure intégration des migrants, ou encore d'une consécration de la lutte contre les discriminations.

### La culture au cœur du projet méditerranéen

Il s'avère primordial de renforcer le rôle de la culture dans les sociétés et de créer une « diplomatie civile » pour espérer atteindre ces objectifs. Sans culture ni savoirs, nous replongerons dans la transmission sans fin des clichés et stéréotypes des uns envers les autres, et jamais aucune confiance digne de ce nom n'émergera entre tous les citoyens méditerranéens.

### Les conditions préalables à la paix en Méditerranée

La construction durable d'un espace de paix passe essentiellement par des actions menant à la disparition des conflits armés. Pour cela, il est nécessaire d'identifier les conditions indispensables à la paix, avant que de voir en quoi - et pourquoi - elles ne sont pas réunies en Méditerranée. Ainsi :

- si les parties en présence considèrent que le conflit est indépassable, il n'y a pas d'évolution possible, d'où la nécessité pour elles de croire en un avenir viable ;

- la confiance est importante et un partenariat réel doit prévaloir, dans lequel les partenaires ne sont pas amenés à suspecter la présence d'un agenda caché.

Il faut donc :

- favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne, par exemple par la création d'une institution qui pourrait prendre le nom de « Conseil consultatif de la Méditerranée » ;

- créer les circonstances permettant à des initiatives de type UpM d'aboutir ;

- s'intéresser aux véritables priorités des Méditerranéens, tels l'emploi et la réponse aux besoins élémentaires ;

- promouvoir une communauté des peuples méditerranéens, qui pourrait se concrétiser par des initiatives permettant aux Européens de venir travailler au Sud et ainsi de mieux le connaître ;

- contribuer par tout moyen à une réduction des inégalités socio-économiques.

La transformation des conflits dans le monde depuis la fin de la Guerre froide et la multiplication des conflits intra-étatiques compliquent les relations entre les pays, personne ne voulant être la minorité de l'autre. La recrudescence, depuis des années, des expressions identitaires est source de conflits, voire de situations meurtrières. Le choc des ignorances est sans doute la plus grande des menaces, la logique des conflits profitant toujours aux extrêmes. La non-résolution immédiate d'un conflit ne doit pas pousser à renoncer ; elle doit au contraire susciter d'autres initiatives afin de réduire les inégalités socio-économiques, géographiques, de genre, et d'information.

### Diagnostic de la situation en Méditerranée

Chaque rencontre de l'ACM a été l'occasion de noter combien le contexte géopolitique méditerranéen avait fortement évolué d'année en année depuis le début des « Printemps arabes ». Les agoras qui se sont tenues à Vólos, en Grèce, en 2012 se sont ouvertes sur un constat unanimement partagé : la crise de la dette grecque, et plus largement la crise économique qui traverse l'Europe, tout comme les bouleversements géopolitiques au Moyen-Orient, ont eu des conséquences réelles et très concrètes sur la vie des citoyens du bassin méditerranéen. Face à ces crises et changements, une réponse collective basée sur la volonté, la motivation et les besoins de chaque citoyen est plus que jamais nécessaire. Les rencontres qui ont suivi furent l'occasion d'évoquer le traumatisme généré par les guerres en Libye puis en Syrie, et par la progression constante de l'État is-

lamique jusqu'à aujourd'hui. Car même si l'EI a pu perdre des territoires, sa menace s'est délocalisée pour s'exporter au cœur même de nos pays.

### La diversité des situations nationales

Si la citoyenneté pourrait en effet se révéler un facteur important dans les processus rapides de changements politiques en cours, ces derniers demanderont beaucoup de temps pour pouvoir se stabiliser et engendrer des effets positifs sur les conditions de sortie de crise. Mais il est une chose certaine : le citoyen doit être au cœur de ces processus et dynamiques, inédits en Méditerranée depuis des décennies.

Du côté européen, la crise a touché de plein fouet les pays du Sud. Ainsi, en Espagne, on assiste à une grave crise économique et sociale qui n'est toujours pas résolue : le taux de chômage était encore de 18,63 % en décembre 2016 ; et de 42,9 % pour les jeunes. Les citoyens qui composent les communautés de l'État espagnol commencent à penser de plus en plus en termes de volonté nationale propre et d'autonomie. C'est le cas des peuples basque et catalan, dont les revendications se font plus pressantes sous l'effet de cette crise économique : ils espèrent dans la voie de l'indépendance pour s'en sortir. En Italie, la démocratie va mal, traumatisée par les années du règne de Silvio Berlusconi : la corruption est devenue une institution tandis que la distance ne cesse de croître entre le Nord et le Sud du pays, en particulier pour l'éternelle région pauvre du Mezzogiorno ; et le taux de chômage qui atteint jusqu'à 40 % chez les jeunes obère largement l'avenir économique du pays. Au Monténégro, l'adhésion à l'Union européenne reste une priorité alors même que subsistent de nombreux problèmes de népotisme et de corruption que ni l'opposition ni le gouvernement ne parviennent à juguler ; et bien que le premier article de la Constitution monténégrine adoptée en 1992 explique que « le Monténégro est un état démocratique, social et écologique », les défis environnementaux et de préservation des ressources naturelles demeurent prégnants. Pourtant le caractère multireligieux et multiconfessionnel de ce pays, où le sentiment citoyen est profondément ancré, pourrait représenter un exemple pour la Méditerranée. En Grèce, la politique de la commission européenne a pris la forme d'une attaque sans précédent contre les

droits sociaux et l'emploi, dont les citoyens sont les premières victimes. Cette crise grecque a fortement impacté l'économie d'un pays comme l'Albanie dont beaucoup de ressortissants, qui vivaient en Grèce jusqu'alors, ont dû rentrer dans leur pays d'origine mais pour y retrouver le chômage. La Croatie, où le sentiment d'appartenance à la citoyenneté méditerranéenne est largement en hausse depuis dix ans, est entrée dans l'Union européenne en 2013 : elle a depuis recueilli les fruits de son ouverture en devenant la nouvelle destination touristique méditerranéenne par excellence. À l'inverse, l'intégration de Chypre à l'Union européenne a directement importé la crise entre la Grèce et la Turquie au cœur de l'Europe sans pour autant apporter une solution de réunification. On doit constater que la spécificité culturelle, politique, économique de certains pays du Sud semble incomprise des Européens du Nord, même s'il est vrai que certaines pratiques fiscales peuvent être contestables. Il faut du temps pour s'adapter et harmoniser des systèmes historiquement différents. Ces problèmes de perception trouvent leurs origines dans la crise du modèle de développement économique de l'UE ces dernières années.<sup>6</sup>

Si la Turquie ne connaît pas de crise économique, il faut malgré tout rester vigilant : depuis que l'Union européenne lui a largement tourné le dos en 2008, on assiste à une dérive autocratique du gouvernement, au pouvoir depuis plus de dix ans. La position ambiguë du président Erdogan face aux Kurdes et à Daech pose de nombreux problèmes, tout comme la question des réfugiés syriens – facteur potentiel de déstabilisation pour l'ensemble des voisins –, et la multiplication des attentats sur le sol turc.

Au Liban, la déstabilisation n'est jamais loin. La question de l'appartenance à la citoyenneté méditerranéenne y est complexe, peut-être encore plus pour ce petit pays concentrant autant d'identités multiples où les jeunes générations ont bien du mal à concevoir une « citoyenneté libanaise ». Et là comme ailleurs, la crise économique se fait ressentir : les inégalités en matière d'éducation

6. [http://www.ine.es/prensa/epa\\_prensa.htm](http://www.ine.es/prensa/epa_prensa.htm)



et de santé (avec la privatisation croissante des établissements publics) ont de quoi inquiéter les citoyens. Les plus touchés restent les réfugiés palestiniens et syriens qui représentent tout de même près de deux millions de personnes.

S'il est une situation reflétant les difficultés de la Méditerranée à vivre en paix, c'est bien celle, tragique, de la Syrie qui, en mars 2017, affichait déjà six années d'une guerre meurtrière. L'échec politique est majeur, puisque l'on est passé de révoltes pacifiques à un conflit armé et à une guerre civile en plein cœur de la région méditerranéenne.

En Égypte, la révolution et le départ de Moubarak ont représenté un bouleversement majeur pour le pays, mais aussi pour la région toute entière. Il est essentiel d'observer de près les changements en cours, notamment ceux liés à la chute de Mohamed Morsi et des Frères musulmans puis à l'arrivée au pouvoir du général Sissi qui, depuis maintenant deux ans, à réinstallé un pouvoir fort au Caire. On estime aujourd'hui que la situation des citoyens égyptiens - victimes de disparitions ou de tortures - est encore plus préoccupante qu'elle ne l'était durant les dernières années du règne de Moubarak.

En Algérie, le vide de pouvoir autour du président Bouteflika et les difficultés persistantes pour la société civile à créer des associations sont un signal d'alerte, dans ce pays resté en marge des révoltes arabes. En contrepartie de cette paix sociale, certaines autorités locales ont néanmoins tout fait pour resserrer l'étau sur des groupes pro-démocratiques. Et là aussi, la crise économique s'est faite ressentir, à travers la chute du prix du baril de pétrole et du gaz naturel, traditionnelles mannes financières du pays. Reste que, lors des dernières élections, l'islam politique a échoué à s'imposer : un phénomène qui doit amener à réfléchir sur les alternatives possibles dans les pays où il a gagné.

En Tunisie, la volonté nationale de passer de la théorie à la pratique en matière de démocratie et d'État de droit ne se fait pas sans difficultés. Mais le mode de gouvernance de ce pays en transition constitue un test pour l'ensemble des pays concernés par les bouleversements politiques

en Méditerranée. Et les premiers signes ne sont pas encourageants si l'on considère les solutions économiques et sociales proposées qui semblent insuffisantes face aux urgences et nourrissent des cohortes de « déçus de la Révolution ». De fait, le pays n'a jamais été aussi endetté tandis que sa dépendance à l'égard des Institutions financières internationales est inédite. Malheureusement, sept ans après, rien n'a pu être fait pour résoudre les problèmes à la source même de la révolution : crise économique et chômage en tête.

Au Maroc, la révision constitutionnelle modérée de 2011 est allée dans le sens des droits de l'Homme en général et des femmes en particulier, mais les conservateurs et des islamistes sont entrés au gouvernement, provoquant d'ailleurs l'ire des salafistes qui, depuis, montent en puissance. Mais c'est la question de la mobilité des personnes à l'international qui inquiète tout autant dans la mesure où elle a des conséquences sur l'économie du pays : les Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) sont en effet les troisièmes pourvoyeurs financiers au monde d'une diaspora vers son pays d'origine. Et pourtant, le centre des pouvoirs politique et économique du pays demeure au sein des mêmes secteurs de la société, dont une place importante accordée aux organismes publics liés à la monarchie, comme l'Office chérifien des phosphates.

### **Des difficultés communes**

Par-delà ces exemples, les membres de l'ACM constatent que la crise économique a touché tout le bassin méditerranéen, du Nord au Sud. Cela s'explique par la densité des relations entre l'Europe et les pays de la Méditerranée, faisant de l'UE le premier partenaire économique des pays du Grand Maghreb notamment. Mais alors que les Printemps arabes revendiquaient la démocratie et la prospérité économique, les élections ont vu le retour en force de la tradition et de la religion comme s'il s'agissait d'une possible réaction à des décennies d'autoritarisme « laïcisant » et de spoliation des biens du pays. C'est dire si le processus d'un changement global sera long. Et pour qu'il aboutisse, il sera nécessaire de favoriser la participation citoyenne pour, ensuite, améliorer les démocraties en (re)construction. Des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels devront être réglés dans de nombreux pays



si l'on veut que les processus démocratiques permettent aux citoyens de jouir pleinement de leurs droits comme de leurs devoirs.

Car les problèmes politiques perdurent malheureusement, et ce malgré des changements récents : corruption institutionnelle, maintien des élites des anciens régimes, manipulation de l'opinion publique par les politiques et les médias, difficile unification des oppositions politiques aux régimes tombés ou en cours de disgrâce, absence d'une politique européenne coordonnée face aux grandes crises que traverse la région. Et que dire du rôle de l'Union européenne et des puissances mondiales, anciennes et nouvelles, dans leur zone d'influence traditionnelle qu'est la Méditerranée ?

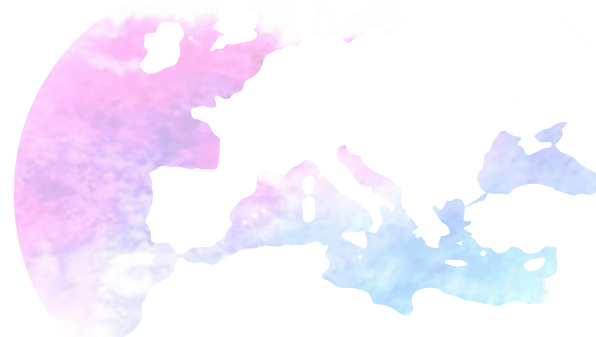
Les problèmes économiques ne sont pas moins préoccupants : chômage des jeunes, blocages structurels limitant les possibilités de transformation économique et sociale immédiates, difficultés de transformer les activités locales de coopérative en entreprises économiquement compétitives, etc.

Les problèmes sociaux et culturels, enfin, ne manquent pas : difficulté d'autonomisation de la société civile face au politique, danger du repli communautaire identitaire et religieux, craintes des minorités à faire respecter leurs droits, difficultés de circulation des individus, etc. Autant de carcans qui compliquent l'émergence d'une véritable citoyenneté dans la région. Il faudra agir dans tous ces domaines pour la rendre possible.

### **Des crises multiples à répétition**

La majorité des pays méditerranéens est le lieu de crises aux facettes multiples, dans les champs économique, social et politique notamment. La quatrième Rencontre de l'ACM, qui s'est tenue à Istanbul en novembre 2013, a permis de mettre en avant la trop fréquente déconnection qui prévaut entre les orientations des politiques publiques et les aspirations des citoyens. Une partie des crises naît de cet écart majeur qui ne cesse d'ailleurs de s'accroître depuis des décennies. Certains des participants de l'ACM ont souligné les carences de communication entre gouvernements et citoyens, ainsi que les pesanteurs induites par le caractère souvent conservateur des classes dirigeantes. Or il est très important d'établir une bonne communication entre les

leaders et le peuple. Mais les classes dirigeantes se révèlent aussi craintives qu'intransigeantes face aux pouvoirs émergents des citoyens, quand bien même certains de leurs représentants ont exprimé leur hantise de voir ces crises mettre en péril le respect des droits humains, et la violence devenir le seul moyen pour les citoyens de se faire entendre, avec tous les risques que cela implique pour les personnes comme pour les sociétés. Si les législations contre l'appel à la violence existent dans la plupart de ces pays, rares sont ceux qui les mettent réellement en application, à l'exception par exemple de la Jordanie, où tout appel à la violence est condamné. Dans les nouvelles Constitutions ayant pu émerger à la faveur des « Printemps arabes », la question est le plus souvent évoquée timidement. Il convient donc de s'assurer de la bonne application de la loi, certains des pays directement concernés par les révoltes arabes ayant vu leurs institutions se révéler dans toute leur faiblesse. On constate de même qu'un renouveau politique général est nécessaire pour réussir la transition : la classe politique au pouvoir dans la plupart des pays du Maghreb n'est pas vraiment représentative de la population, qui a souvent moins de 25 ans ; quant aux femmes, elles sont tout aussi largement sous-représentées. Pourtant, une minorité de ces pays en transition a déjà entamé son évolution vers un fonctionnement démocratique et cela passe par un processus électoral, le respect des minorités, la liberté de conscience, et davantage d'égalité entre ces citoyens. Ce processus sera évidemment long, mais l'application des règles et fondements indispensables à un fonctionnement démocratique incarne à la fois un véritable défi politique et un enjeu majeur pour l'avenir de la Méditerranée.



## 2 DÉFIS ET PERSPECTIVES EN MÉDITERRANÉE

### Responsabilité individuelle et collective des citoyens

La mer Méditerranée représente une ressource naturelle et écologique en même temps qu'un patrimoine commun qu'il faut gérer et protéger collectivement. C'est un héritage précieux pour les générations à venir. Comme on l'a vu précédemment, le rôle des citoyens est important : la société civile peut en effet faire pression sur l'État et les institutions afin de promouvoir la démocratie et une éducation favorisant le développement. L'actualité l'a prouvé. La société civile locale a une bonne expertise des problèmes existants et des différents acteurs pouvant être utilement mis à contribution, à l'image de la Tunisie qui disposait déjà d'une société civile importante avant la révolution. Tous les éléments sont donc réunis pour que l'intégration méditerranéenne survienne sur un mode « gagnant-gagnant » pour les deux rives de la région.

#### La Méditerranée, espace naturel à préserver

La préoccupation environnementale ne doit pas être vue comme une contrainte mais comme une opportunité pour le développement économique (croissance, création d'emploi) et l'amélioration des conditions de vie (alimentation, santé) des populations méditerranéennes. On voit aujourd'hui en Europe comment le secteur « bio » et « vert » relance de nouvelles dynamiques dans l'économie. Nous constatons actuellement l'absence de cohésion, de consensus politique sur cette question alors qu'il y a là, précisément, nécessité d'un dialogue entre les différents acteurs nationaux afin d'établir un pacte social autour de la préservation de l'environnement.

Il faut rationaliser ainsi l'utilisation des ressources en eau et en énergie et faire évoluer les comportements vis-à-vis de la protection de l'environnement (éducation et sensibilisation). Celle-ci est intimement liée à la réduction de la pauvreté des agriculteurs locaux, souvent spoliés par les grands distributeurs et le fonctionnement induit par la mondialisation. Il faut notamment fa-

voriser le rétablissement de certaines pratiques agricoles traditionnelles respectueuses de l'environnement, comme la rotation des cultures.

#### Éducation et connaissance, une priorité

La mobilité des citoyens doit favoriser l'inclusion sociale et l'économie de la connaissance, mais elle est actuellement limitée par les restrictions de délivrance de visas. Il faut donc envisager l'établissement d'un traité de libre circulation des individus. Il faut également harmoniser les niveaux éducationnels des différents acteurs ainsi que l'homologation des différents diplômes méditerranéens. Il est important d'encourager la responsabilité et la coordination des différents acteurs (publics, privés, société civile) dans le domaine de l'éducation et de l'environnement. L'urbanisation croissante au Sud implique de forts investissements en infrastructures et nécessite un changement de modèle de développement économique et éducatif qui tienne compte du social. Il faut changer le type de croissance, adopter un mode inclusif et passer d'une culture de la sous-traitance à une culture de la « co-traitance ».

La promotion et la défense de la mobilité, spécialement celle des jeunes, est tout aussi indispensable que la défense d'une éducation de qualité pour tous. Une éducation basée sur de nouveaux regards, croisés, où priment les valeurs de la tolérance et de la solidarité est à mettre en avant de toute urgence si l'on veut éviter la répétition de schémas pédagogiques dépassés et la réitération d'antagonismes ayant abouti par le passé à des combats insensés.

#### Une communauté des peuples de la Méditerranée

Nous devons rendre possible l'émergence d'une Communauté méditerranéenne des Peuples, ancrée dans un espace politique et une citoyenneté ayant la Méditerranée comme socle partagé. C'est la tâche que s'est fixée l'ACM, qui nous définit d'une manière singulière et dessine l'horizon de notre évolution pour les mois et les années à venir. Cet engagement s'incarne dans notre Charte Constitutive qui est ouverte, plurielle et diverse. La Fondation ACM (FACM) et le Conseil consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, dans l'exercice de leurs attributions et de leurs responsabilités, établiront les

prochaines étapes à suivre pour faire émerger cette Communauté. L'ACM souhaite élargir encore le Conseil consultatif pour qu'il devienne exemplaire de la diversité constitutive de la Méditerranée, base de notre citoyenneté. L'Assemblée lance aussi un appel permanent à l'élargissement de la dynamique des Cercles de l'ACM.

Des initiatives institutionnelles pour « transformer la Méditerranée en un espace de paix, de démocratie, de coopération et de prospérité »<sup>7</sup> existent, mais ces processus n'ont pas été en mesure d'atteindre leurs objectifs, et c'est bien pour cela qu'ils font l'objet d'une certaine défiance pour des raisons parfois contradictoires – au moins de la part des pays du Sud –, tandis que les sociétés civiles restent très réservées à leur égard, contestant leur pertinence même.

Rappelons par ailleurs que d'autres institutions méditerranéennes existent, qu'il convient de mentionner, que ce soit pour l'utilité de leurs fonctions actuelles ou passées :

– l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM), devenue Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, créée en 2003, et qui vise à relancer la coopération entre l'Union européenne et dix pays du pourtour méditerranéen (Algérie, Maroc, Tunisie, Égypte, Israël, Palestine, Jordanie, Liban, Syrie, Turquie) ;

– l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), créée en 2006, suite à une décision prise lors de la dernière conférence plénière de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) en février 2005. Elle réunit des représentants parlementaires de tous les pays riverains de la Méditerranée sauf l'Espagne. La Fondation ACM y a rang de membre observateur ;

– l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), créée en janvier 2010, qui a pour ambition d'apporter une dimension locale et régionale à l'UpM. La Fondation ACM collabore activement avec ARLEM ;

– les Sommets euro-méditerranéens des Conseils économiques et sociaux ainsi que des institutions similaires créés en 2005 (EUROMED), transformés en Assemblée des Conseils économiques et sociaux et en institutions similaires de l'Union pour la Méditerranée en novembre 2010. La Fondation ACM cherche à établir une convention de collaboration avec EUROMED.

### Sortir des crises économiques

Les crises économiques et de gouvernance qui impactent durement les populations des pays méditerranéens remettent largement en cause la notion de solidarité au sein même de l'Union européenne. Mais la grande mobilisation citoyenne dans les pays d'Europe du Sud depuis le début de la crise des pays riches en 2008, ainsi que les soulèvements des peuples du monde arabe – tout en se faisant l'écho de valeurs fondamentales à commencer par la dignité – obligent également à repenser le système de relations institutionnelles en Méditerranée.

La crise financière, qui s'est transformée en crise économique dans les pays de la zone Euro, devrait donc nous conduire à une évaluation différente des relations économiques au sein de la zone méditerranéenne. Les taux de chômage des pays méditerranéens atteignent, sur les côtes nord et sud, des chiffres de plus en plus comparables, surtout chez les jeunes. Ils génèrent d'importants flux migratoires, souvent contrariés, les personnes ne voyant pas d'autre solution pour tenter de survivre.

Ces crises économiques exigent une volonté forte, tant politique que culturelle, pour en comprendre la complexité et proposer des réponses adéquates. Un nouveau paradigme économique, basé sur la solidarité entre les peuples de *Mare Nostrum* (« Notre mer »), pourrait être de celles-là, mais il ne s'agit encore que d'une fiction.

En attendant, les conséquences humanitaires se révèlent souvent dramatiques. C'est le cas sur l'île italienne de Lampedusa que rejoignent depuis l'Afrique des milliers de migrants, quand tant d'autres se noient, pour prix de cette tentative désespérée. Et ce phénomène s'est amplifié

7. [www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Declaration\\_commune\\_UPM\\_bis.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Declaration_commune_UPM_bis.pdf)

depuis la guerre en Libye, même s'il a toujours existé des flux subsahariens actifs pour tenter de parvenir en Europe par la Méditerranée. Lors de la quatrième Rencontre à Istanbul en 2013, les débats ont convergé pour affirmer que l'Union européenne brillait par l'obsolescence de ses politiques migratoires devant la nature et la mesure des enjeux, faisant le choix d'accroître son intolérance face aux milliers de migrants fuyant, notamment, la Syrie en guerre. La solidarité citoyenne pourrait jouer un rôle fondamental et répondre à la carence des organisations internationales interétatiques en termes d'esquisse de solutions à de telles crises. Ce sont les citoyens, en effet, qui doivent promouvoir les concepts de liberté, de démocratie, de dignité et de justice, notamment à travers un renforcement de la relation entre citoyenneté, société civile et institutions publiques. Il conviendrait également de valoriser la notion « d'île de paix des citoyens » dans la résolution des conflits, et de consacrer l'importance de la citoyenneté en tant que facteur de légitimité du pouvoir, plutôt que de se contenter du schéma d'une citoyenneté obéissant à ce dernier. Enfin, toujours à Istanbul, les débats sont largement revenus sur le concept d'État-nation dans la région, de ses origines aux difficultés actuelles qu'il éprouve à intégrer la diversité humaine méditerranéenne, notamment dans ses dimensions ethnique, religieuse et culturelle.

### Les conflits politiques en cours

Ces crises et conflits politiques, économiques ou religieux perdurent parfois depuis des décennies : c'est le cas de la situation en Israël-Palestine, à Chypre ou au Sahara occidental. Parfois latents, ils ressurgissent au gré d'une guerre ou de provocations qui peuvent conduire à la mort de centaines d'individus comme dans la Bande de Gaza. De nouveaux conflits sont apparus, notamment depuis 2011, en Syrie et en Libye. Enfin, des conflits périphériques pèsent sur les relations en Méditerranée, qu'il s'agisse de ceux dévastant les pays du Sahel, l'Irak, le Yémen ou, plus loin encore, l'Afghanistan. Plus proche, la situation en Turquie n'en est que plus inquiétante, puisque le pouvoir du président Erdogan - ébranlé en juillet 2016 par une tentative de putsch militaire - y a répondu par un resserrement sécuritaire qui met à mal les libertés et la démocratie. Il est intéres-

sant de noter que c'est par un appel Skype à la journaliste vedette d'une chaîne de télévision qu'il a pu mobiliser son peuple, arguant qu'il était arrivé au pouvoir par la voie de la démocratie et qu'il y resterait avec le soutien des Turcs.

La permanence du conflit israélo-palestinien continue d'avoir des implications dans l'espace méditerranéen et sur la construction d'un avenir pacifique, même dans les pays en transition tels que l'Égypte. Ce conflit contrarie les relations euro-arabes depuis des décennies, mais pire que cela, il a divisé durablement et irrémédiablement les pays arabes entre eux, notamment depuis la paix entre Israël et l'Égypte en 1978 ainsi qu'avec la Jordanie en 1994.

Aux conflits historiques liés au contrôle des ressources énergétiques (gaz naturel, pétrole), s'ajoutent de nouvelles tensions autour de la propriété et de la gestion des ressources naturelles (eau, terre, soleil, etc.). Les peuples, en effet, veulent mettre un terme à la spoliation de ces richesses, tout comme ils souhaitent s'affranchir de la tutelle de dirigeants autoritaires. Pour cela, ils cherchent de nouveaux outils et de nouvelles formes de gouvernance, plus démocratiques.

Comment ne pas parler de ces conflits régionaux qui s'importent au cœur même de nos pays, comme l'ont prouvé les attentats de Paris en novembre 2015, de Bruxelles en mars 2016, de Nice le 14 juillet 2016, les attentats qui se sont déroulés en Allemagne le même mois ou encore ceux survenus à Londres en juillet 2017 ? La question des jeunes Européens d'origine immigrée, ceux que l'on appelle les « home grown » et qui se retournent contre le pays qui les a éduqués et vus grandir, est une question encore largement ouverte, mais qui doit impérativement être débattue.

### Le jeu des puissances internationales

La Méditerranée a, de tout temps, capté l'attention des puissances, riveraines ou non, qui y ont développé des stratégies visant à défendre leurs intérêts propres. Elle a toujours été un carrefour stratégique pour les grands Empires, idéalement située sur le chemin des grandes routes commerciales entre l'Europe et l'Asie notamment.

L'Europe, les États-Unis et la Russie sont présents depuis fort longtemps. L'Iran, le Brésil, l'Inde et la Chine manifestent, pour des raisons diverses, un intérêt plus récent depuis leur émergence économique sur la scène internationale. L'Arabie saoudite et le Qatar se montrent de plus en plus influents en Méditerranée depuis les événements de 2011 et ont pu largement déstabiliser des pays ou favoriser certains courants politiques à l'intérieur même de certains autres. Que dire aujourd'hui de la Russie, notamment, qui joue un rôle clé dans la situation en Syrie depuis le début de ses bombardements en 2015 pour soutenir son allié Bachar Al Assad ?

La Méditerranée continue donc à jouer de fait un rôle important dans les relations internationales. Elle est vraiment ce que le journaliste et membre d'honneur du Conseil consultatif de la Fondation ACM Paul Balta appelle le « berceau de l'avenir » en la matière. Ce constat vient nuancer l'appréciation des géopolitologues faisant de plus en plus de la zone asiatique le nouveau centre de gravité des relations internationales au détriment de la Méditerranée. Dans les deux cas, de toute façon, les crises sont bien présentes.

**Les changements en cours en Méditerranée**  
Depuis 2011, les évolutions intervenues au Nord et au Sud de la Méditerranée ont démontré la détermination des citoyens à imprimer fortement et durablement leur marque sur la vie de la Cité. Ils ont clairement exprimé leur volonté de changement afin de peser sur leur destin.

Ainsi, la nature et la portée des changements intervenus dans le Sud de la Méditerranée en 2011 et 2012 est considérable même si les « Printemps arabes », avec le recul, montrent leurs limites. Les faits politiques et militaires, l'irruption citoyenne en Tunisie, en Lybie, en Égypte et en Syrie soulignent le caractère exceptionnel de tels processus et révèlent, à des degrés divers, la profondeur des changements déjà engagés dans tous les pays méditerranéens : les révolutions sont souvent très longues à porter leurs fruits. Des dynamiques citoyennes s'expriment aussi au Nord de la Méditerranée, où une conjonction de facteurs a également consacré, en réaction à la crise économique et politique, une réaffirmation forte de

la citoyenneté : c'est ce que l'on a appelé - et ce n'est certes pas un hasard - les « Printemps européens », notamment dans le sud du continent. Cette commune détermination des citoyens du bassin méditerranéen fait écho à la profondeur de la confiance qu'ils ont en une amélioration de leurs perspectives. C'est pour cela que le mouvement engagé n'est pas près de s'essouffler, quels que soient les reculs ou la stagnation constatés dans certains pays, que ce soit sur le plan économique comme en Grèce, ou sur le plan politique comme en Égypte.

Ces transitions en cours au Sud et à l'Est de la Méditerranée répondent en effet à une dynamique qui va nécessairement se maintenir dans le temps. Elles soulignent, une fois de plus, la communauté de destin qui unit les citoyens de la Méditerranée. Ceux-ci, dans toute leur diversité, ont redonné aux notions de démocratie et de citoyenneté leurs sens premiers. Il va de soi que, avec cette page nouvelle maintenant ouverte, la Méditerranée retrouve par l'action de ses propres citoyens l'opportunité de revenir à ses origines, à la fois lieu de naissance de la démocratie et région d'échanges commerciaux et culturels. Et c'est de là que peut naître une paix durable, faite d'égalité entre les hommes. La Méditerranée peut désormais afficher son unité et ses continuités, être une source d'inspiration bien au-delà de son espace géographique. La révolution tunisienne reste un exemple dans tout le monde arabe, malgré les difficultés qui se font encore ressentir. Elle est la meilleure réponse aux peurs et appréhensions liées à une mauvaise perception de la diversité religieuse et culturelle, dont l'islamophobie montante dans les sociétés européennes est la manifestation la plus claire. C'est bien aussi à l'Europe de remettre à plat sa relation avec ses citoyens d'origine immigrée, pris dans les tourments de la double culture et de la double identité. En cela, nos destins au Nord comme au Sud sont liés.

C'est en cela que l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée éprouve la nécessité d'analyser et de participer à l'approfondissement des rapports entre, d'une part, les mouvements actuels au Sud et à l'Est de la Méditerranée et, d'autre part, les mobilisations européennes contre l'austérité et pour la justice sociale. L'ACM veut prêter

une attention particulière à la crise syrienne et à l'élaboration d'initiatives spécifiques dans le but de faciliter des rencontres citoyennes, visant à discuter du développement d'une société civile indépendante, diversifiée et ouverte, au cours de la transition démocratique.

S'il est difficile de parler de succès des « révolutions arabes », on peut cependant affirmer qu'une volonté de révolution citoyenne s'est bel et bien exprimée, et avec énergie, en Méditerranée depuis 2011. Pour renforcer les combats citoyens en Méditerranée et développer une stratégie commune, il importe désormais de mettre en place une infrastructure citoyenne indépendante de manière à former à l'action civile les groupes locaux en Méditerranée, et les aider à échanger mutuellement des pratiques d'actions civiles. Une telle infrastructure pourrait mettre à disposition de ces groupes des services et des savoir-faire pour aider au renforcement des initiatives citoyennes sur les différentes rives de la Méditerranée. Il est par ailleurs souhaitable que les processus de démocratisation engagés par les peuples des rives sud et est de la Méditerranée puissent inclure des politiques économiques alternatives au modèle actuel de concentration des richesses entre les mains d'une poignée d'individus. De même, et conformément aux idéaux qui l'ont animée à ses origines, l'Union européenne doit pouvoir se constituer en une « communauté civile transnationale » et reconnaître le destin commun qui l'unit aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

### Faiblesses et menaces persistantes

S'il dispose de nombreuses forces, le développement de la citoyenneté en Méditerranée est encore entravé par de nombreuses faiblesses.

Sur le plan économique, l'absence d'alternative à l'austérité risque de prolonger la crise économique et environnementale en Méditerranée. Le pouvoir politique doit pouvoir défendre les intérêts des citoyens face aux menaces des puissances économiques. Il faut pouvoir réduire les inégalités sociales et économiques, plutôt que de les aggraver.

Mais la crise du modèle économique actuel est

loin d'être achevée. Le chômage, particulièrement celui des jeunes, reste beaucoup trop élevé sur toutes les rives de la Méditerranée. Cette situation peut favoriser le départ de certains d'entre eux, mais aussi une radicalisation d'autres. Or l'avenir de la Méditerranée, ce sont ses jeunes ! Et la propagation du fanatisme religieux à travers une partie de la jeunesse, désabusée et sans perspectives d'avenir, ajoutée à une trop grande méconnaissance de l'autre, pourrait être source de conflits futurs.

Cette méconnaissance de l'autre en Méditerranée – une autre faiblesse souvent soulignée par les membres de l'ACM – engendre le repli sur soi, la peur de celui qui est différent, le racisme et la stigmatisation de l'étranger.

La politique étrangère de l'Union européenne vis-à-vis des pays de la Méditerranée, notamment la dureté de ses politiques migratoires, et la paralysie de l'Union pour la Méditerranée nourrissent la défiance à l'égard des responsables politiques, qu'ils soient du Nord ou du Sud : l'impression qu'ils coopèrent, mais sans succès pour améliorer la situation, se répand.

L'ACM a également pu constater à plusieurs reprises que la société civile, quand bien même elle se développe, reste encore trop faible et à l'écart de la vie politique. Il subsiste un fossé entre les deux modes de fonctionnement : militant citoyen et politique. L'ACM doit travailler à rapprocher ces deux visions, car la sous-participation des citoyens à la vie politique, aggravée par la lenteur du processus de démocratisation, obèrent la possibilité de participer au changement lui-même.

Le retour des divisions identitaires au sein des États méditerranéens pourrait également créer une instabilité persistante et un danger pour les très nombreuses minorités vivant en Méditerranée. L'absence d'une solution juste et équilibrée au conflit israélo-palestinien ne favorisera certainement pas un rapprochement politique entre les pays méditerranéens. Et la forte militarisation, accompagnée d'une prolifération des armes, constitue une menace pour la paix et la sécurité en Méditerranée. À cet égard, la montée des tensions depuis 2011 a de quoi inquiéter.

## Des perspectives nouvelles pour la citoyenneté ?

### Opportunités et défis politiques

#### *Des opportunités politiques à saisir*

Les événements inédits en cours depuis 2011 expriment une volonté politique de collaborer et de repenser les relations euro-méditerranéennes : en cela, ils pourraient aider à une nouvelle coopération régionale, plus égalitaire et donc plus juste en même temps qu'ils offrent aux citoyens l'opportunité de développer un nouveau modèle de démocratie, propre à leur histoire et leur culture. C'est donc le moment pour tous les acteurs de s'engager dans cette voie et de se donner les moyens de la réussite.

Les jeunes comme les femmes sont de plus en plus instruits en Méditerranée et de ce fait participent plus activement à la vie politique. L'éducation est en effet capitale et la société tout entière doit pouvoir bénéficier de ses talents trop longtemps écartés.

Les relations méditerranéennes, essentiellement organisées entre États, pourraient s'établir à l'avenir entre citoyens, afin de dépasser les blocages politiques actuels. C'est l'objectif de l'ACM que de favoriser ces échanges transnationaux entre pays du Nord et du Sud de la Méditerranée, mais également entre les pays et les sociétés du Sud, sans la médiation de ceux du Nord.

Il faut également renforcer les dynamiques à l'œuvre et continuer d'analyser les rapports entre institutions politiques, économiques et financières. Il est évident qu'à la base de toutes ces dynamiques se trouve la question de la démocratie, c'est-à-dire la capacité des citoyens à déterminer les choix fondamentaux qui affectent l'avenir de leurs communautés, de leurs villes et de leurs pays : sans démocratie, aucun de ces projets ne pourra voir le jour.

À ce titre, les participants de la quatrième Rencontre de l'ACM à Istanbul (2013) sont tombés d'accord sur le fait que la démocratie est un processus qui exige la présence permanente de la

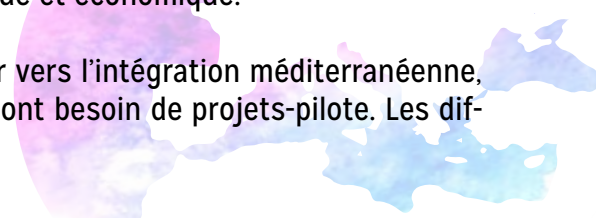
citoyenneté afin de pouvoir l'améliorer, et un développement économique soutenu et durable. Les membres de l'ACM ont conscience de la nécessité de changer le modèle économique et politique actuel, ainsi que de repenser le modèle démocratique électoral au profit d'un modèle plus adapté à la diversité et à la complexité des peuples méditerranéens. Une nouvelle dynamique doit s'installer dans les pays méditerranéens de l'Afrique du Nord notamment, orientée non seulement vers l'Europe, mais aussi vers les autres pays africains : le Maghreb ne doit pas oublier qu'il se situe avant tout sur le continent africain.

Sur le plan sécuritaire, cette quatrième Rencontre a relevé la nécessité d'encourager les échanges entre l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et l'Union européenne afin de renforcer la sécurité globale. Ainsi, l'évolution de la situation en Égypte, même si elle s'est actuellement stabilisée avec le retour d'un pouvoir fort, pourrait constituer une menace pour des pays comme la Libye et la Tunisie, mais aussi pour l'Europe. La sécurité est donc un préalable important à la construction d'un État de droit, lequel garantira à son tour les droits et libertés individuelles.

#### *Des défis politiques et démocratiques*

Les citoyens membres de l'ACM et leurs interlocuteurs ont pu énoncer au cours de cette même Rencontre d'Istanbul les futurs défis politiques auxquels sera confrontée la Méditerranée et émettre de nombreuses propositions à l'occasion d'une agora dédiée aux « perspectives politiques ». Ils ont ainsi pointé l'importance de garantir, au-delà d'une meilleure scolarité, un meilleur accès des femmes aux droits dans les sphères politique, économique et sociale. Les compétences doivent l'emporter sur le clientélisme dans la réorganisation de l'administration publique et du pouvoir politique. Les « révolutions arabes » doivent mener à des réformes révolutionnaires de fond. Il est ainsi important de maintenir intact l'espoir des jeunes et leur confiance en une évolution positive, en facilitant leur mobilité et en les impliquant dans le débat politique et économique.

Pour avancer vers l'intégration méditerranéenne, les citoyens ont besoin de projets-pilote. Les dif-



ficultés et obstacles mis à la liberté de circulation des personnes dans la région sont source de conflits politiques et génèrent mafias, corruption et désastres humanitaires. L'ACM propose ainsi le lancement d'une initiative qui structurera l'engagement citoyen commun en faveur de la démocratie et de l'intégration dans la région, avec pour pilier la question du droit à une citoyenneté transnationale qui ait pour socle une nouvelle charte de la citoyenneté méditerranéenne. Ce défi s'impose à nous tous, citoyens de la Méditerranée. Et c'est dans ce cadre qu'il convient d'agir contre les dérives populistes et les murs qui s'édifient entre les hommes. On peut songer aux murs idéologiques mais aussi aux frontières qui se reforment en Europe pour dissuader les migrants qui ne font que fuir les guerres. Le temps où l'on croyait pouvoir répondre par des propos apaisants sur le dialogue culturel aux attentes des migrants prenant le risque de mourir pour rejoindre l'Europe est dépassé. Si nous refusons de faire de la Méditerranée un espace humain commun, c'est-à-dire, en premier lieu, un espace de mobilité et de solidarité, c'est un horizon d'hostilités et de conflits avec le monde arabo-musulman et l'Afrique, entre autres, que nous construirons.

Il est également important que les différents acteurs sociaux soient reconnus dans leur capacité d'interpellation et de critique des élus politiques. Les citoyens de l'ACM ont longuement débattu de la nécessité du vote obligatoire pour assurer la transition démocratique, une question qui se pose même dans les pays du Nord, au vu de la désaffection des électeurs et de la montée de l'abstention, comme l'ont montré les dernières élections parlementaires en France. Les citoyens souhaitent également que la Méditerranée s'inscrive dans un agenda régional et non qu'elle se dilue dans un vaste ensemble s'étendant entre Union européenne et Union africaine.

Les citoyens membres de l'ACM pensent qu'il faut préserver la dynamique politique démocratique, développer la société de l'information et de la connaissance, du respect et de la tolérance. Cela nécessite un calendrier solide de réformes, et un renforcement de la souveraineté de la citoyenneté face aux pouvoirs technocrates et bureaucratiques qui se transforment encore trop lentement.

Promouvoir le rôle de la société civile est une priorité si l'on veut réfléchir à la notion de citoyenneté sociale en Méditerranée. Les actions à engager sont multiples : établissement d'une déclaration concernant la Syrie et le souhait de trouver une issue à cette guerre meurtrière, dénonciation de tous les cas de violence dans le bassin méditerranéen et des atteintes aux citoyens, promotion d'une coopération entre tous les réseaux des organisations de société civile existantes, création d'une agence de presse propre à l'ACM pour assurer une veille des informations fondamentales pour la Méditerranée, ou mise en œuvre de mesures destinées à protéger les lieux culturels et culturels... Autant d'exemples cités lors des différentes Rencontres de l'ACM.

Les membres de l'ACM ont aussi indiqué que le système démocratique fonctionne sur la base d'une décision majoritaire de la population, du respect des minorités, de la séparation des pouvoirs pour la garantie des libertés individuelles et du droit des femmes. Les efforts législatifs doivent donc être doublés de changements des pratiques pour la réalisation des droits des différentes minorités. Il faut aussi revoir les constitutions et y intégrer la question de la diversité culturelle.

L'ACM considère également que les Palestiniens ont droit à l'auto-détermination et à un État. Elle estime que les citoyens doivent mettre les États face à leurs responsabilités par rapport à ce conflit et encourager le mouvement de solidarité envers la Palestine qui est fort mais n'a toujours pas permis, face à la force des réseaux politiques, de parvenir à une résolution. De même, l'ACM s'est prononcée en faveur d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui, en accord avec les résolutions des Nations unies.

Des propositions concrètes concernant le rôle de l'ACM ont finalement été émises lors de ses différentes Rencontres. L'ACM pourrait se mettre en réseau avec d'autres initiatives pour l'égalité et les libertés ou encourager la participation des jeunes en son sein. De même, la question de la formation des citoyens à la vie politique et à l'activité civile doit figurer parmi les priorités à mettre en place. L'ACM déploie maints efforts visant à la mise en place



d'une infrastructure citoyenne indépendante dédiée au partage du savoir-faire, au montage d'initiatives communes, à la formation des acteurs citoyens et à l'échange de pratiques d'action civile. Les initiatives citoyennes engagées dans le développement d'un espace d'actions sociales, politiques et culturelles communes devraient privilégier, dans les décennies à venir, l'intégration politique au sein de la Méditerranée.

À Marseille, en novembre 2014, dans un climat général de crise dans les pays du bassin méditerranéen, les intervenants ont tenté à la fois de réévaluer les principaux problèmes observés et de travailler sur des solutions qui pourraient être proposées par la société civile. Un concept fort a émergé, qui pourrait servir de base à toutes les initiatives : la « défense permanente de la démocratie ».

Les intervenants ont dressé l'état - déplorable - des lieux de la construction méditerranéenne, convenant que les institutions, comme les politiques, ont échoué jusqu'à présent, comme si les États avaient intérêt à voir les conflits perdurer entre les pays, les communautés se construisant sur la base de l'identification d'un ennemi commun.

Consciente de ces pesanteurs et des défis, c'est lors de cette Rencontre de Marseille que l'ACM a exprimé l'idée forte de ne plus seulement être un réseau de réflexion et d'action citoyen, mais de devenir un réseau de résistance citoyen.

#### *Pour le développement des démocraties participatives*

En tant que seul réseau citoyen méditerranéen, l'ACM a incontestablement son mot à dire. Les crises actuelles marquent la fin d'une époque et les citoyens ne peuvent laisser aux seuls politiques la charge de construire l'avenir. La société civile doit imprégner les institutions publiques avec ses valeurs et faire progresser les notions de convergence et de communauté de droit.

La Méditerranée aujourd'hui catalyse les problèmes que rencontre le monde et c'est de ses citoyens que viendront les solutions. Les dirigeants politiques peuvent agir sur les frontières,

mais pas déplacer la mer. Les citoyens doivent donc exiger des solutions concrètes, portées au niveau individuel, local ou régional, hors les démarches gouvernementales.

Aujourd'hui, il faut réfléchir de façon « globale » : la désintégration découle du fait que chaque gouvernement travaille à développer sa propre communauté, sans réfléchir au-delà de ses frontières, sans s'intéresser à ce qui se passe à l'extérieur.

#### *Des perspectives nouvelles à saisir*

La Méditerranée est un espace historique de coopération économique, sociale et culturelle qui dépasse les institutions politiques actuelles : c'est là que la démocratie a été inventée.

Les participants aux différentes Rencontres de l'ACM ont néanmoins souligné qu'un nouvel espace de dialogue politique était émergent en Méditerranée, s'organisant du niveau local au national - et réciproquement - et du citoyen au politique. Dans cet espace naissant, la jeunesse - tellement nombreuse en Méditerranée - est et demeurera le moteur du changement.

Certaines institutions publiques ont ignoré quelques questions pourtant essentielles (Israël-Palestine, Sahara occidental, immigration) au profit d'autres intérêts. Et c'est pour cela qu'a augmenté la méfiance des sociétés vis-à-vis des politiques touchant à la protection des libertés individuelles dans les pays méditerranéens en transition politique. On peut dire que la Méditerranée est aujourd'hui davantage un décor de théâtre qu'un véritable acteur. Quant à la démocratie, elle a trop souvent été réduite à des élections au sein desquelles la mobilisation citoyenne est demeurée faible. Et on ne peut manquer de s'indigner devant le manque de transparence et de comportement démocratique prévalant au niveau des sphères bureaucratiques.

L'ACM a également eu à déplorer, à travers ses diverses Rencontres, le fait que le débat politique restait trop souvent centré autour de symboles (par exemple le port du voile qui a viré à l'obsession en France) plutôt que de traiter de la nature véritable des aspirations citoyennes. Ce travers conduit trop souvent à la récupération politique

du débat citoyen, profite aux extrêmes et joue contre les musulmans.

L'ACM s'inquiète également de ce que les droits politiques acquis ne sont pas suivis par un renforcement des droits sociaux. Le traitement hostile réservé par les gouvernements du Nord aux réfugiés du Sud, particulièrement dans le cadre des crises en cours (Syrie et Libye en tête, mais on l'a vu aussi en leur temps avec l'Irak et l'Afghanistan), démontre souvent une hypocrisie, en tout cas une importance primordiale donnée à la défense des intérêts étatiques, prémisse au développement inévitable d'une politique du « deux poids, deux mesures ». L'incertitude planant sur la volonté politique de construire un avenir commun pour la Méditerranée n'en sort malheureusement pas éventée.

### Opportunités et défis économiques

#### *Des opportunités économiques.*

Certes, l'Union européenne est le premier partenaire économique du sud de la Méditerranée. Mais les relations économiques entre pays du bassin méditerranéen sont également très importantes. Il est indispensable de profiter du marché interne, d'encourager la production locale, un environnement favorable aux affaires, une intégration économique régionale et une croissance inclusive, les énergies renouvelables et le développement durable en utilisant la fiscalité comme levier de légitimation du changement.

Il est temps de construire et consolider un État de droit impartial. Il faut encourager la décentralisation et accompagner de nouvelles politiques locales, partager les expériences dans les politiques publiques, créer de nouveaux services publics, favoriser l'aménagement du territoire et faire de la mer méditerranée un espace d'organisation sociétal plutôt qu'une frontière.

#### *Des défis économiques et sociaux*

Au niveau économique et social, on ne rappellera jamais assez qu'il faut encourager la création d'emploi, évaluer et favoriser les politiques publiques qui doivent être justes et équitables, repenser les relations Nord-Sud, Sud-Sud et Sud-Est. Finalement, toujours dans cette logique d'ai-

der à la circulation des personnes – notamment dans un cadre professionnel et économique –, les participants de l'ACM ont proposé la création d'un Observatoire méditerranéen de l'emploi et de l'immigration professionnelle<sup>8</sup>.

Quant à évoquer le développement durable, cela implique également de penser « sécurité durable » si l'on veut permettre le maintien de la prospérité au sein du bassin méditerranéen. Cette notion a par exemple été utilisée par l'ONU et l'OTAN pour signifier que les relations entre l'UE et le Maghreb devaient impérativement être solides, équilibrées et pérennes. Ainsi, la sécurité durable implique des domaines de coopération quantitativement et qualitativement denses. Les stratégies correspondantes doivent être conduites par des partenaires connaissant précisément la nature de leurs besoins et moyens, d'une part, ce qu'ils peuvent demander et obtenir de leur partenaire, d'autre part. Par ailleurs, ces stratégies requièrent aussi de l'équilibre, non en termes de forces, mais plutôt d'intérêts : l'instauration d'un système « gagnant-gagnant », dans lequel la liberté de circulation des capitaux et des biens irait de pair avec celle de la main d'œuvre, est nécessaire. Quant à la notion de pérennité, elle reflète l'idée que la sécurité durable, tout comme le développement durable, ne sont réalisables que s'ils s'inscrivent dans le cadre d'une vision à long terme.

Comme dans le Nord, les disparités sociales subsistent encore en Méditerranée et l'on constate tant un mépris du monde rural qu'une mauvaise gestion urbaine, péri-urbaine et une intégration insatisfaisante du territoire. Ces faiblesses se retrouvent également dans les comportements liés à la gestion des ressources. Enfin le clientélisme et la corruption restent endémiques. Un recul des libertés, une perte de cohésion sociale, une crise de la démocratie et une récupération des mouvements religieux sont des menaces qui pèsent sur le monde méditerranéen. L'ACM déplore finalement le déséquilibre existant entre la croissance économique à court-terme et le développement des sociétés à long terme.

<sup>8</sup>. Proposition de la quatrième Rencontre de l'ACM, Tirana, juillet 2015.

### *Une Méditerranée en paix conditionne toute construction économique*

Il est difficile de penser à une intégration régionale sans débloquent la situation entre Israël et la Palestine. Ce conflit illustre à lui seul toute la complexité (voire l'échec) à construire un espace politique et économique intégré. L'intégration doit être politique, économique mais aussi sociale et culturelle. Le conflit syrien, quant à lui, met en exergue – et de façon magistrale – la faiblesse des politiques de l'Union européenne.

Ces deux conflits ont suscité des débats d'autant plus sensibles lors des Rencontres que les participants peinent à entrevoir des issues. Pour certains, s'agissant du plus ancien de ces conflits, la solution passe par « la reconnaissance d'un État palestinien comme l'a fait la Suède ». Mais, pour d'autres, la reconnaissance n'a de valeur que si l'on reconnaît le droit international et « que l'on s'inscrit dans un accord global de paix négocié ». Tous s'accordent pour affirmer que la paix passera également par une relance économique et la fin du blocus avec Gaza.

Quoiqu'il en soit, un environnement politique stable constitue toujours un préalable à toute construction économique. Ce fut le cas pour l'Europe, et cela doit continuer d'être le cas pour toute la Méditerranée. Mais nous sommes davantage à ce stade dans une lutte contre la pauvreté que dans une logique de développement. À cet égard, et selon les participants de l'ACM, le rôle politique et économique des armées constitue une grande faiblesse pour le développement de certains pays de la Méditerranée, le maintien d'un budget trop élevé consacré au militaire et à la sécurité se faisant au détriment des avancées socio-économiques.

### *Le rôle de l'éducation et du tourisme dans la constitution d'une communauté de destin*

L'importance de l'éducation dans la formation de « citoyens interculturels », c'est-à-dire qui connaissent leur culture et demeurent ouverts sur celle de leurs voisins, apparaît essentielle. Les membres de l'ACM se méfient de « l'intégration culturelle » qui s'apparente souvent à un « compactage », une accumulation sans cohérence ni structure. La « convergence culturelle » semble plus appropriée. Les peuples peuvent développer une culture commune, à tra-

vers une intégration culturelle capable de partager ces valeurs. L'intégration est ainsi définie comme une acceptation des valeurs de l'autre en partage des siennes.

Dans cet esprit, le développement du tourisme culturel et solidaire représente une voie possible. Cette nouvelle forme de tourisme peut permettre en effet aux visiteurs européens de délaissier le cadre rassurant d'hôtels occidentalisés pour partir à la rencontre de la population et de ses traditions afin de mieux le comprendre. Plus largement, alors que nous assistons à une disparition du patrimoine culturel méditerranéen dans les zones de guerre – jusqu'à Palmyre qui a bien failli être détruite pour l'éternité par l'État Islamique –, tandis que Pompéi tombe en ruine faute de ressources financières, un effort concerté et partagé de sauvegarde de l'héritage culturel commun permettrait de ressouder les différentes identités méditerranéennes.

### *Le rôle de l'agriculture familiale*

C'est une priorité pour l'ACM et la diète méditerranéenne pourrait être un des foyers de reconstruction de l'agriculture familiale qui fait tant défaut désormais dans la région. C'est un mode de production et de consommation dans le cadre de systèmes alimentaires territorialisés fondés sur la proximité entre agriculture familiale et PME agro-alimentaires : il faut revenir aux fondamentaux. Pour valoriser ces atouts, il faut innover, investir dans la recherche scientifique mais aussi éduquer les populations, mutualiser les ressources et dépasser le modèle du capitalisme congloméral pour aller vers des formes d'économie plus solidaires. L'occasion est unique, dans le contexte du développement mondial de l'agriculture biologique contre la « malbouffe », de rapprocher le producteur et le consommateur. Et la richesse des produits, fruits et légumes de Méditerranée n'est plus à prouver. En ce sens, la Fondation ACM – avec d'autres entités et organisations – a présenté le Manifeste pour une transition agroalimentaire en Méditerranée à la MEDCOP de Tanger (juillet 2016) et à la COP22 de Marrakech (novembre 2016)<sup>9</sup>.

9. Le Manifeste est disponible à l'adresse suivante : [www.fundacionacm.org/wp-content/uploads/2016/09/170509\\_Declaration-Transition-Agroalimentaire-FR12165-DEF.pdf](http://www.fundacionacm.org/wp-content/uploads/2016/09/170509_Declaration-Transition-Agroalimentaire-FR12165-DEF.pdf).

*Pour un développement durable et une gouvernance globale en Méditerranée*

Le travail autour de l'environnement et de la mer, patrimoine historique partagé par tous les citoyens membres de l'ACM, peut contribuer à renforcer l'intégration des peuples et le dialogue entre les États. Jusqu'à aujourd'hui, le développement durable n'a été abordé que sous l'angle scientifique et technocratique alors qu'il s'agit d'un thème à développer dans le cadre du processus de démocratisation, en confiant des responsabilités à la société civile. Ce concept de développement durable dépasse en effet la question de l'intégration pour embrasser des objectifs sociaux, écologiques, économiques et politiques. Pourtant très peu de citoyens se sentent encore concernés par ces enjeux alors que beaucoup de pays luttent contre le gaspillage, la production de sacs plastiques, et réfléchissent ensemble au tri écologique et au recyclage. On peut espérer que les effets de la COP22, qui s'est tenue en 2016 au Maroc, à Marrakech, seront à la hauteur des enjeux.

*Une coopération euro-méditerranéenne à deux vitesses : l'économie comme ciment de la paix démocratique ?*

Dans un contexte conflictuel en Méditerranée, les citoyens de la région se demandent comment agir pour améliorer la situation socio-économique et avancer ainsi vers un nouveau processus d'intégration basé sur la paix et le progrès. Mais si l'économie peut en effet être le ciment de la paix des peuples, cela passera nécessairement par une intégration des pays du sud. De ce point de vue, la Tunisie relève presque du contre-exemple : six ans seulement après les soulèvements, elle peut certes revendiquer la mise en place d'un processus démocratique, mais - une exception dans les « Printemps arabes » tant elle reste un petit pays, sans confessionnalisme, avec des communautés juives et chrétiennes respectées, sans ressources naturelles importantes suscitant les appétits de puissances étrangères - sa situation économique est très préoccupante : la dette extérieure n'a jamais été aussi importante et le chômage reste toujours aussi élevé. Certains indicateurs économiques se sont même aggravés, comme la dette publique. En somme, rien des éléments qui ont conduit à la révolution en 2011 n'ont été résolus.

**Opportunités et défis éducationnels**

*Des opportunités éducatives*

Les citoyens de l'ACM estiment que, pour l'amélioration de la société, il faut valoriser le niveau désormais élevé d'éducation des femmes et intégrer les questions de genre dans les programmes de développement afin d'ouvrir à l'autonomisation des femmes. Cette autonomie doit d'abord être renforcée par la propre maîtrise des femmes de leur corps. Et quand il en existe, les structures de la société civile pour la protection des acquis en matière d'égalité et de participation se révèle une autre opportunité. Sinon, il faut en créer.

Il importe également de promouvoir l'égalité entre les genres, de défendre les minorités et de lutter contre la violence conjugale. Cela impose de soutenir une harmonisation entre les principes religieux, la citoyenneté et la politique, et de dénoncer les idées reçues en écartant tout doute pouvant subsister quant à la religion. Parmi les mesures importantes à promouvoir également selon l'ACM, on trouve le lancement d'une publication consacrée spécifiquement aux différentes minorités existant dans les pays de la Méditerranée, ainsi qu'un large soutien à l'apprentissage des langues pratiquées par les minorités de la région.

*Des défis éducatifs*

Tout d'abord, il est primordial d'offrir un accès universel à une éducation publique de qualité, mais également à une éducation démocratique dans le cadre de l'armée et de renforcer le rôle de la société civile dans la formation des forces armées

Ensuite, il faut absolument revaloriser notre mémoire partagée. Les transitions démocratiques passées, comme celles en cours, peuvent servir d'exemples aux peuples méditerranéens. La pacification autour de l'histoire est indispensable pour l'unité des peuples et l'égalité des citoyens. L'accès à l'information et la transparence restent des garanties de la défense de la démocratie.

Selon les participants des Rencontres de l'ACM, il faut faire de l'éducation le noyau d'un cadre multilatéral méditerranéen renouvelé, construire le sens d'appartenance à l'espace méditerranéen, rappeler les apports des diverses civilisations méditerranéennes dans les manuels scolaires, encourager les échanges universitaires - à l'ins-

tar du programme européen Erasmus qui a connu un grand succès depuis sa création - et renforcer l'éducation pour former une société civile vigilante. L'idée d'une Charte citoyenne méditerranéenne, esquissée lors de la Rencontre de Tirana en 2015, trouve aussi sa justification dans la défense de tous ces éléments. Ce texte de référence pourrait énoncer les principes et les valeurs acquis dans l'espace méditerranéen à travers le développement historique de la région et aurait comme base les principes suivants : liberté, démocratie, justice sociale et dignité des citoyens.

#### *Le rôle de l'Université*

Les universitaires méditerranéens se heurtent à trois problèmes limitant leur mobilité : la crainte européenne d'une arrivée massive de jeunes diplômés qui ne rentreraient pas dans leurs pays respectifs par la suite ; les difficultés au retour pour trouver un travail correspondant à leurs capacités ; et le fait que la structure universitaire d'accueil reconnaisse difficilement l'équivalence des études suivies hors des États-membres. L'ACM réclame un visa spécial et une coopération scientifique et économique plus généreuse envers le Sud. Car les universitaires sont échaudés par l'échec d'un Erasmus méditerranéen inspiré de son modèle européen. Par ailleurs, il faudrait également songer à un Erasmus des savoir-faire sur le modèle des Compagnons.

#### *Des freins à une meilleure éducation*

Les citoyens de l'ACM ont rappelé les contributions de tous les peuples méditerranéens à l'avancée de la civilisation en Méditerranée, à commencer par le souci de la tolérance - caractéristique de certaines périodes historiques en Méditerranée, même si d'autres ont été plus agitées. Tout cela milite pour que l'histoire soit davantage enseignée et de manière plus équilibrée. L'existence de frontières religieuses et culturelles symboliques entre les peuples a été soulignée, tout comme le déficit législatif du droit des femmes ou encore l'instrumentalisation de leur vote. Une grande menace réside dans le retour d'un certain conservatisme qui remettrait en question des acquis, notamment en matière d'éducation. De manière générale, les périodes de crise voient apparaître des menaces contre les populations fragiles, que ce soit en termes

d'égalité des chances ou d'accès aux services. Les participants ont aussi constaté la difficulté qu'a le pouvoir religieux à intégrer la démocratie et se sont interrogés sur la place des minorités culturelles, ethniques et religieuses dans les futurs systèmes politiques. Un réel risque d'intolérance et de sectarisme religieux pèse sur la région contre lequel il sera possible de lutter si un meilleur budget est alloué à la connaissance dans chacun des pays méditerranéens concernés.

#### **Opportunités et défis culturels et religieux** *Des opportunités culturelles et religieuses*

Alors que certains la voient comme une faiblesse, d'autres participants de la Rencontre d'Istanbul ont considéré que la diversité religieuse et culturelle des peuples méditerranéens favorisait une appartenance citoyenne plurielle : le respect de l'autre empêche l'oppression des « nôtres » et le dialogue facilite l'apprentissage personnel de chaque citoyen. L'ACM pense qu'il faut absolument définir les points de convergence entre les différentes cultures et religions.

#### *Des défis culturels et religieux*

Les participants de l'ACM souhaitent une consolidation de la liberté religieuse et des croyances, mais également des droits humains, parmi lesquels le respect des minorités et le droit individuel à la citoyenneté.

La reconnaissance de la diversité culturelle, notamment linguistique, a été considérée comme un défi, aussi bien au Maghreb que dans l'ensemble de la région. Les enjeux relatifs au religieux ne sont évidemment pas en reste, d'autant plus que la question se voit diversement appréhendée suivant les contextes culturels dans lesquels elle est évoquée. Ainsi, si l'Europe est globalement sécularisée, des pays comme la France voient dans la laïcité un sacro-saint principe sur lequel on ne peut transiger quand d'autres, au contraire, reconnaissent au fait religieux un rôle social. Cette reconnaissance est aussi bien liée à l'existence d'un pluralisme religieux qu'à l'impact des valeurs religieuses dans la vie quotidienne des citoyens. Cet aspect interpelle les sociétés maghrébines, qui se voient incitées à relever un triple défi : apaiser le débat religieux, réussir les transitions amorcées et donner à la citoyenneté sa pleine signification.

Nombre de personnes considèrent que l'islam est devenu un défi dans la démocratisation des pays méditerranéens, voire un blocage. Dans les faits, il est vrai qu'une polarisation de la scène politique oppose expressions religieuses et laïques : le contexte de crise, l'incertitude politique et un processus d'identification de plus en plus axé vers les sentiments d'affiliation ethnique ou religieux en sont les principales raisons. Des groupes islamistes se sont aussi renforcés, ce qui nourrit l'islamophobie. Par ailleurs, les mouvements extrémistes mettent en danger l'ordre démocratique et les libertés. En résumé, la Méditerranée doit être un lieu de coexistence ayant valeur de modèle citoyen dans la richesse et la diversité de ses religions et au nom du respect et de la liberté de croyance de chacun.

*Des perspectives en matière culturelle et religieuse*

Les participants aux différentes Rencontres ont souligné que la diversité culturelle et religieuse était bien évidemment une part essentielle du patrimoine commun de la région : l'interdépendance historique des populations méditerranéennes explique la continuité des échanges. Si la liberté doit être considérée comme une force créatrice, les « Printemps arabes » ont été perçus - au Nord comme au Sud - comme une expression de la volonté de renforcer la dignité humaine.

Les participants se sont cependant indignés de la persistance de l'eurocentrisme et du retour à des relations institutionnelles euro-méditerranéennes marginalisant les acteurs des sociétés civiles et maintenant un rapport de domination culturelle.

Les limites du dialogue religieux ont également été mentionnées, du fait de chefs religieux bien souvent incapables de transgresser leurs dogmes fondamentaux.

Il existe finalement un paradoxe entre le besoin qu'a un État d'assurer l'égalité des droits à tous ses citoyens et le risque que cet État impose une vision uniforme. Les citoyens de l'ACM redoutent l'instrumentalisation par certains acteurs politiques de la diversité religieuse et culturelle, ou une interprétation des conflits inter-religieux et interculturels qui ne prenne pas en compte les in-

térêts politiques et économiques qui se cachent parfois derrière. Ils se méfient d'un certain repli passéiste.

Les participants de l'ACM soulignent que la manipulation de l'information, voire la désinformation, favorise l'incompréhension, au risque de maintenir préjugés et stéréotypes aux dépens de la raison.

## 3 DÉFIS STRATÉGIQUES POUR L'ACM

Si son unité et son existence politique soulèvent encore beaucoup d'interrogations, la région méditerranéenne est une réalité historique, humaine, commerciale, culturelle, religieuse, sociale et environnementale. Les changements politiques, économiques et institutionnels en cours ont mis en valeur l'émergence de nouveaux acteurs - les citoyens -, rendant indispensable une nouvelle conscience citoyenne et réclamant la mise en place de nouveaux tissus associatifs. Les événements dans la région poussent les institutions publiques et privées à redéfinir leurs politiques de coopération et de développement et à rechercher de nouveaux partenaires dans la société civile. Le bassin méditerranéen devrait devenir un nouvel espace public, qui doit se construire dans le respect de la diversité des points de vue et des histoires de chaque pays. L'ACM s'engage à poursuivre inlassablement ce travail de compréhension, de dialogue et d'humanisme en relevant un certain nombre de défis pour les années à venir.

La création en 2016 d'une structure juridique basée à Valence (Espagne) - la Fondation ACM - est un pas en ce sens.

### Des propositions et solutions communes

L'importance des solutions locales pour faire face à la crise globale a été maintes fois soulignée lors des rencontres de l'ACM. Les discussions ont débouché sur un ensemble de propositions concrètes à mettre en place dans les années à venir.

Au niveau politique, il faudrait envisager de donner une définition plus précise de la citoyenneté méditerranéenne, notamment en termes de droits et devoirs du citoyen (comme cela a été fait pour la citoyenneté européenne). Il s'agirait également de soutenir la défense des valeurs communes méditerranéennes, la redéfinition du concept de démocratie adaptée à l'environnement méditerranéen, la promotion du principe de collégialité et de démocratie participative locale, la création d'une véritable démocratie locale - en remettant la

collectivité au cœur de l'action politique et sociale et en favorisant la naissance de pôles régionaux de décision et de pouvoir pour les citoyens -, la représentation des jeunes et des femmes dans les processus de changements démocratiques et, enfin, la promotion de cette conviction que nous avons tous : celle de partager un destin commun.

Au niveau économique, il conviendrait d'assurer le développement des coopératives agricoles, d'apporter un soutien à la mobilité des individus au sein et en dehors de l'espace méditerranéen, mais aussi de lutter activement et à tous les niveaux contre la corruption. Il faudrait trouver de nouveaux outils économiques et sociaux pour accompagner le changement politique et soutenir le collectif au détriment de l'individualisme.

Au niveau social, il serait bon d'assurer les échanges de connaissances et d'expériences communes aux citoyens méditerranéens, de participer à l'évolution des mentalités pour concilier esprits européen, africain et méditerranéen, de soutenir le respect des différences, d'assurer la promotion du lien entre les citoyens méditerranéens pour éviter les conflits et écarter les réflexes néocoloniaux.

Enfin, au niveau culturel, de nombreuses propositions ont été formulées qui, toutes, tournent autour de l'idée de poursuivre les échanges sur les difficultés rencontrées et mettre en commun les réflexions visant à trouver une issue aux problèmes communs. Cela passerait par l'enseignement des valeurs et de l'histoire locale, par le combat contre les stéréotypes via l'apprentissage et la connaissance des uns et des autres, par la valorisation du passé et l'étude des origines pour appréhender l'avenir avec confiance, soutenir l'expression des citoyens et la promotion des idées nouvelles. Enfin, il serait indispensable de mettre en place une véritable pédagogie de lutte contre l'islamophobie.

### Leçons pour l'avenir

La lutte pour ces valeurs éternelles et inaliénables, individuelles et collectives de l'être humain que sont la liberté et la dignité traverse l'histoire de l'Humanité. Notre histoire, en tant

que peuples méditerranéens, ne peut s'écrire sans faire le récit de cette lutte pour l'égalité, la justice, la solidarité, la démocratie, la tolérance et le respect mutuel. Tel est le sens ultime des changements qui se sont produits récemment et que les peuples méditerranéens tentent de prolonger avec force.

La jeunesse, à l'origine des contestations citoyennes au Nord et au Sud de la Méditerranée, est l'avenir de cette région. Elle doit reprendre toute sa place, voir son éducation valorisée et son accession au marché du travail garantie.

Les événements récents induisent une volonté politique de collaborer et de repenser les relations euro-méditerranéennes et pourraient conduire à une nouvelle coopération régionale, plus égale et plus juste. De plus, ils offrent aux citoyens l'opportunité de développer un nouveau modèle de démocratie, propre à leur histoire et leur culture.

La richesse des débats, la pertinence du constat posé et la volonté claire de renforcer la participation citoyenne à la vie politique démontre toute l'importance d'un réseau citoyen tel que l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée. Ce n'est que par l'engagement citoyen que nous pourrions créer une plus grande unité en Méditerranée.

Dans toutes les Rencontres de l'ACM, beaucoup d'idées ont émergé. Les textes publiés dans ce rapport pourront servir de support à des activités beaucoup plus concrètes dans les espaces territoriaux où l'ACM s'est implantée.

Les peuples de la Méditerranée traversent une période de crises économiques, politiques et sociales sévères. Les tambours de la guerre résonnent fortement. Les événements vécus en Libye, les crimes condamnables en Syrie, les difficultés du processus de transition et le retour d'un pouvoir fort en Égypte, la situation des peuples palestinien et sahraoui, les difficultés économiques en Tunisie - laboratoire des transitions démocratiques dans le monde arabe -, et l'ingérence permanente de puissances étrangères préoccupent fortement. Mais se révèle

tout aussi inquiétante la situation sociale et économique qui frappe les peuples méditerranéens du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce et de Chypre, soumis à une crise et à des pouvoirs extérieurs qui affaiblissent la légitimité de leurs systèmes politiques démocratiques.

La Méditerranée est encore loin d'être cette mer de la culture, du développement et de la paix pour tous à laquelle les gens aspirent. Il est nécessaire d'unir nos forces, nos volontés et nos compétences pour réorienter les politiques. Il existe un rapport étroit entre le rôle des institutions publiques et la citoyenneté, cette dernière étant la source de légitimité des premières. Ce lien essentiel ne doit jamais être oublié au risque de voir s'enkyster ou resurgir les problèmes que nous n'avons cessé d'évoquer au fil de ces Rencontres.

L'ACM rejette le fanatisme, l'individualisme exacerbé, l'abus de pouvoir, l'utilisation injuste et sans limites de la violence qui, malheureusement, ont été et restent toujours présents en Méditerranée. Il est temps de mettre en œuvre des solutions efficaces aux conflits anciens qui, aujourd'hui encore, traversent notre région. Il est temps de proclamer les droits humains et, surtout, de les faire respecter.

L'ACM défend le droit des femmes à accéder à la sphère politique, économique, sociale et culturelle et rappelle l'importance de la séparation des pouvoirs pour la garantie des libertés individuelles et collectives.

Il faut maintenir l'espoir des jeunes, acteurs du changement, en facilitant leur mobilité et en les impliquant dans le débat politique et économique.

Les citoyens et citoyennes ont le droit d'accès universel à une éducation publique de qualité. Il faut rappeler dans les manuels scolaires les apports des diverses civilisations méditerranéennes et encourager les échanges universitaires. Car l'éducation peut être le noyau d'un cadre multilatéral méditerranéen renouvelé. Dans cet esprit, une mention spéciale a consacré l'importance de l'éducation démocratique de l'armée et du renforcement du rôle de la société civile dans la formation des forces armées.



Le développement des peuples méditerranéens doit être fondé sur les principes de justice et d'égalité. Le système économique doit favoriser la création d'emplois et il serait pertinent, dans cette perspective, de créer un Observatoire méditerranéen de l'emploi et de l'immigration professionnelle, comme nous l'avons évoqué précédemment.

L'ACM s'engage à renforcer l'idée d'appartenance méditerranéenne basée sur l'interdépendance historique des multiples populations méditerranéennes : la diversité culturelle et religieuse méditerranéenne est une donnée essentielle du patrimoine commun, tout comme le respect des minorités.

Les relations Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud doivent être basées sur la confiance mutuelle et s'inscrire dans un agenda régional méditerranéen central pour les rapports entre l'Union européenne et l'Union africaine.

### **Le rôle des Cercles de la Fondation ACM**

On le voit, lors de ces Rencontres, les membres des Cercles ont pu aborder de nombreux sujets à l'appui du diagnostic des situations actuelles en Méditerranée qu'ils ont dressé, avant de formuler des propositions d'actions communes pour l'ACM. Mais ils ont aussi évoqué le rôle même de ces Cercles de citoyens. La grande diversité et la qualité des participants (chercheurs, journalistes, associatifs, politiques, entrepreneurs, étudiants, enseignants, etc.), le respect le plus strict de la parité tout comme la variété des pays représentés, ont permis à l'ACM de fédérer de nouveau un large panel représentatif du bassin méditerranéen.

Ce faisant, les membres des Cercles ont renforcé notre conviction que la citoyenneté méditerranéenne est un fait réel, et non une abstraction. Leurs travaux ont précisément démontré la force et la réalité de leur engagement citoyen, cette volonté d'action face aux bouleversements et aux problèmes à résoudre. Ces membres forment

désormais, par leur nombre et leur qualité, une masse critique et représentent un réseau citoyen de fait qui pourra certainement, dans un futur proche, porter la parole et l'engagement citoyen méditerranéen.

Plusieurs contacts ont déjà été établis pour lancer d'autres Cercles dans les pays méditerranéens suivant des priorités qui vont de l'éducation à la citoyenneté jusqu'à la question des droits de l'Homme. Mais de nouveaux Cercles ont déjà vu le jour plus récemment, comme celui d'Alep et Damas en Syrie, Messine en Italie, Nice en France et La Valette à Malte. Et la Fondation ACM soutient actuellement la création de Cercles à Barcelone en Espagne, à Ramallah en Palestine, à Tel-Aviv en Israël, ou encore le Cercle EMUNI de l'Université euro-méditerranéenne basée en Slovénie.

En termes d'organisation des Cercles, il est nécessaire de soutenir la communication et la coopération entre eux, de les ouvrir à des secteurs socioprofessionnels diversifiés et d'impliquer davantage les étudiants dans leurs actions.

Quant au contenu des événements et aux sujets développés dans les Cercles, il faut favoriser l'émergence de thématiques nouvelles, comme le développement durable, et le lancement de projets d'actions communs à plusieurs Cercles. Pour faire connaître davantage leur activité, il faut davantage solliciter la presse, créer une lettre d'information centralisée, améliorer la base de données de l'ACM mise à la disposition de tous, améliorer le site Internet, et organiser des événements collectifs ambitieux.

### **Les horizons de la Méditerranée et les perspectives de l'ACM**

Même s'il est difficile de savoir dans quel sens ira la reconfiguration institutionnelle et politique de l'espace méditerranéen, il est d'ores et déjà possible pour l'ACM de collaborer avec les institutions méditerranéennes, euro-méditerranéennes et afro-méditerranéennes qui agissent dans le sens des objectifs que nous poursuivons.

C'est le cas par exemple de l'Union pour la Méditerranée, l'Union européenne, l'Union africaine, l'Assemblée parlementaire méditerranéenne (APM), l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), le Sommet euro-méditerranéen des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (CES-Euromed), l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (Ap-UpM), la Ligue des États arabes, l'Organisation de la conférence islamique, l'Université euro-méditerranéenne (EMUNI), etc.

De même, l'ACM peut collaborer avec d'autres mouvements informels de citoyens et avec la société civile organisée, comme le réseau de la Fondation Anna Lindh, les Forums sociaux mondiaux, des réseaux de défense des droits humains, académiques, environnementaux, etc. D'ailleurs, les Cercles de citoyens et citoyennes assureront le rapport avec les institutions locales et régionales où ils développent leurs activités.

En outre, pour mieux définir sa stratégie, le Cercle de Tirana a rédigé, sous l'égide de l'ACM, le Rapport d'enquête de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée 2014<sup>10</sup>, sur l'actualité de la situation économique, politique et sociale et les perspectives futures dans la région méditerranéenne, observées par les membres de l'ACM. Ce rapport est un outil indispensable à l'ACM pour lui permettre une meilleure compréhension des points de vue, attentes, préoccupations et valeurs des citoyens méditerranéens, et faciliter sa prise de décisions en résonance avec l'avis des citoyens.

Ce rapport aborde les thématiques suivantes : les capacités internes de l'ACM, ses actions concrètes intégrées, la fréquence des réunions, l'interaction et la communication, l'engagement d'un public plus large, le plaidoyer politique et la défense des intérêts citoyens, le dialogue entre les cultures et les barrières linguistiques, la construction d'une identité, et le contexte politique national et international.

Les actions de développement futur proposées par les citoyens concernent les domaines suivants :

- développement des capacités internes et des ressources humaines : financement, personnalité morale, relations institutionnelles, informatique et infrastructure, etc. ;
- certaines actions concrètes : emploi des jeunes, questions sociales, projets communs, activités culturelles, discussions sur des questions d'actualité, etc. ;
- amélioration de l'interaction et de la communication entre les Cercles : établissement de nouveaux Cercles, plus grande fréquence des rencontres, renforcement de la coopération entre Cercles et avec d'autres organisations, etc. ;
- amélioration de l'engagement d'un public plus large : implication des jeunes et d'autres groupes sociaux aux activités de l'ACM ; usage des médias conventionnels et en ligne, locaux comme internationaux, pour gagner en visibilité et être au plus près des citoyens ;
- plaidoyer politique et défense des intérêts : coopération avec les autorités publiques, plaidoyer au niveau local et international et présence dans les médias.

L'ACM, dans cet esprit, tiendra compte :

- des dimensions géopolitiques de la réalité méditerranéenne et du jeu des puissances qui s'y intéressent aujourd'hui (renouvellement des perspectives avec l'Amérique latine et des relations avec l'Asie ; nouvelles visions du rapport avec l'Afrique) ;
- des déclinaisons économiques de cette réalité : rôle des organismes intergouvernementaux (OMC, FMI, Banque mondiale, etc.) ; développement des investissements internationaux venus de toutes les régions du monde ; enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux ; mobilité des citoyens et des jeunes dans l'espace méditerranéen, etc. ;

10. Le manifeste est disponible : <http://www.fundacionacm.org/wp-content/uploads/2017/01/citizens-perception-FINAL.pdf>.

– de l'évolution sociale et culturelle de l'espace méditerranéen : Constate-t-on une amélioration de la condition économique, une radicalisation politique et/ou religieuse ? Situation et attentes des femmes et de la jeunesse ? Quelles relations entre la formation et l'emploi en Méditerranée ? Quel apprentissage de la culture de l'autre ? ;

– du rôle de la citoyenneté et de la société civile : Quelles sont leurs capacités d'action en Méditerranée ? Quels sont les enjeux et les objectifs qui peuvent servir de catalyseurs de ces actions ? Au près de quelles instances agir ? Comment construire la citoyenneté méditerranéenne ? ;

– des propositions d'actions futures des membres de l'ACM, autour de la démocratie et du développement politique, des questions sociales et du progrès social, du développement économique, de l'éducation et de la recherche.

### **L'objectif principal : la Communauté des Peuples de la Méditerranée**

Ce sera le rôle majeur de l'ACM dans les prochaines années : favoriser le dialogue, la réflexion, les propositions et l'action citoyennes sur les modalités d'existence de la diversité dans l'espace humain, l'axe fondamental que rappelle notre Charte constitutive. Les Cercles de citoyens méditerranéens, tout en restant maîtres de leur liberté d'expression, seront essentiels pour favoriser cette dimension stratégique. Il est en effet essentiel de renforcer les capacités, l'efficacité et le pouvoir d'influence des initiatives citoyennes. Cela demande une approche stratégique et des partenariats institutionnels et privés. Les membres de l'ACM, issus d'une grande diversité de milieux sociaux, professionnels et culturels, par leurs propositions concrètes, pourront aider à influencer les décideurs politiques. L'ACM cherche à renforcer la dimension « diplomatie citoyenne » dans l'espace méditerranéen.

Comme le déclarait le grand sociologue français Edgar Morin, membre du Conseil consultatif de l'ACM, « il faut engager une pensée commune dans

la Mare Nostrum qui puisse inspirer une politique méditerranéenne »<sup>11</sup>.

Mais l'espace méditerranéen ne peut voir ses perspectives consolidées sans le nécessaire renforcement de la condition citoyenne. C'est seulement à partir du moment où les citoyens de la Méditerranée pourront prétendre à l'ensemble de leurs droits que l'on assistera à l'émergence d'une citoyenneté digne de ce nom.

En effet, sans citoyenneté ni société civile organisée, point de société. Nombreux sont les exemples, récents et moins récents, de pays où l'affirmation de régimes dictatoriaux et/ou autoritaires s'est traduite par la mise à mal des initiatives et des droits citoyens en place et la création d'obstacles à leur affirmation. L'état de la société civile est un indicateur fort de la santé d'un pays. C'est à travers la volonté des peuples librement exprimée, qu'émergent les pouvoirs des États de droit, qui donnent aux évolutions sociopolitiques et économiques un caractère démocratique, conforme aux aspirations des citoyens.

Lors de la Rencontre de Tirana (2015), l'accord s'est fait pour créer la Fondation de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, une nouvelle structure juridique capable de dynamiser l'ensemble de notre réseau et de faciliter les activités, la collaboration et la communication entre les Cercles.

Le processus citoyen, qui a démarré en 2009 avec la rédaction d'une Charte constitutive, s'est poursuivi jusqu'en 2015 à travers six grandes Rencontres qui se sont tenues à Valence, Tunis, Vólos, Istanbul, Marseille et Tirana. Avec la constitution de 24 Cercles citoyens et un Conseil consultatif, l'année 2016 a marqué une nouvelle étape avec le lancement officiel de la Fondation ACM.

<sup>11</sup>. Intervention lors de la deuxième Rencontre de l'ACM, Tunis, décembre 2011.



6

## ANNEXES



# Annexe I

## La Charte constitutive de l'ACM

### I. Préambule

Depuis 2008, un groupe de citoyens et de citoyennes de la Méditerranée s'est engagé à participer activement à l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples. Dans cet objectif, ce groupe a lancé le processus de construction d'une Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM). Cette première étape l'a conduit à élaborer un texte fondateur, devenu depuis la Charte constitutive de l'ACM<sup>12</sup>.

Le processus ayant donné naissance à l'ACM et à sa Charte est fondé sur des valeurs démocratiques de liberté, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. Il aspire à favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne communes, notamment par l'organisation de rencontres régulières structurées autour de méthodes et d'outils novateurs.

Cette initiative, qui se veut complémentaire d'autres expériences existantes, repose sur un constat : c'est principalement par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace méditerranéen.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée n'est pas une entreprise réservée à un nombre restreint de personnes, qui formerait un cercle d'initiés. Au contraire, la démarche d'ensemble nécessite de rassembler le plus largement possible et de recueillir l'adhésion du plus grand nombre de personnes d'horizons divers.

12. Cette Charte constitutive de l'ACM a été rédigée le 29 mai 2009 et mise à jour le 30 octobre 2010. La Charte constitutive est consultable sur : [http://www.fundacionacm.org/wp-content/uploads/2016/07/Charte-Constitutive\\_30\\_10\\_2010\\_FR\\_33671.pdf](http://www.fundacionacm.org/wp-content/uploads/2016/07/Charte-Constitutive_30_10_2010_FR_33671.pdf)

### *Les constats partagés*

Malgré la complexité de la réalité de notre région, nous, Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, avons tenu à dresser collectivement un ensemble de constats généraux, qui font l'objet d'un consensus fort entre nous.

– Si son unité et son existence politique ne sont pas encore atteintes, la région méditerranéenne est de fait une réalité historique, humaine, commerciale, culturelle, sociale et environnementale. Cette réalité n'est pas sans importance, elle mérite d'être rappelée et mise en avant. En effet, cet état des faits a été perdu de vue, notamment après la Seconde Guerre mondiale, du fait de la mise en place d'un axe transatlantique fort et de la focalisation première de l'Union européenne sur ses propres perspectives, ainsi que des particularités découlant de son élargissement à plusieurs pays de la rive Nord-Est. Ces intégrations régionales ou politiques ont pu détourner durablement des pays riverains de l'ensemble méditerranéen.

– L'échec des tentatives de construction de certaines entités au Sud et à l'Est de la Méditerranée est aujourd'hui flagrant.

– Il existe une forte contradiction entre la libre circulation de flux de marchandises et de capitaux, et les restrictions imposées à la circulation des personnes.

– L'apparition de tensions entre des mondes de traditions religieuses différentes est une réalité inquiétante.

– Les pays de la région balkanique, eux, connaissent des difficultés dues à la transition économique et politique, à des conflits ethniques et entre minorités ; mais ils subissent un isolement qu'ils sont d'ailleurs les premiers à réfuter. Il est impossible de savoir exactement comment – pour ces pays comme pour tous ceux du pourtour méditerranéen – sera acceptée et vécue à l'avenir par les citoyens et citoyennes une double appartenance, à l'Europe d'un côté, à la Méditerranée de l'autre.

– Enfin, comment ne pas remarquer que les relations entre les différents pays riverains sont diversement développées, souvent basées sur une logique bilatérale, rarement multilatérale ?

Dans un tel contexte, nous sommes conscients que les enjeux méditerranéens deviennent complexes et difficiles à cerner. Néanmoins, nous sommes convaincus que leur bonne assimilation et leur transformation en un potentiel abouti n'en est pas moins réalisable, et en tous cas indispensable.

### *Défi principal et axes stratégiques*

Le défi majeur est celui de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour y répondre, il s'agit avant tout d'identifier quelques grands axes stratégiques.

Nous pensons qu'il est nécessaire aujourd'hui :

- d'agir en vue d'une gouvernance concertée, partagée, adaptée à l'espace méditerranéen. Il ne s'agit évidemment pas d'imposer un modèle unique de gouvernance, préexistant et inadapté, qui serait ensuite imposé à l'ensemble méditerranéen. Il est au contraire nécessaire que toutes les composantes des sociétés méditerranéennes participent à définir et concevoir un modèle de fonctionnement qui soit à la fois respectueux des spécificités de chacun tout en permettant la réflexion et l'action commune ;
- d'œuvrer pour le désenclavement des pays qui sont encore trop enfermés dans leurs frontières nationales ou exclus pour des raisons économiques et politiques - en particulier au Sud et à l'Est de la Méditerranée ;
- de contribuer au dépassement des craintes mutuelles pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à l'ensemble méditerranéen.

La mise en œuvre de ces changements ne pourra intervenir de manière durable et concertée sans que les citoyens et les citoyennes de la Mé-

diterranée se mobilisent pour être entendus et contribuent librement à l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune. Notre démarche tient compte, bien entendu, d'initiatives politiques diverses existantes, telles que le processus de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée ou l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne. Mais notre action s'appuie bien entendu aussi sur les Forums civils et les Forums sociaux régionaux, portés par plusieurs institutions étatiques, parlementaires et non gouvernementales, soucieuses de créer un espace durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée.

## **2. Les objectifs**

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée souhaite dès à présent tendre vers les objectifs suivants :

- contribuer à la construction d'un espace méditerranéen durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée entre les peuples. En partant de la question fondamentale qui nous anime - « Quelle Méditerranée voulons-nous ? » -, nous prétendons promouvoir l'intervention citoyenne au sein d'une nouvelle construction politique, économique et sociale pour le bassin méditerranéen ;
- participer à l'émergence de nouvelles formes de gouvernance réellement concertées et partagées dans l'espace méditerranéen ;

agir en faveur de l'intégration économique et politique dans le cadre régional, permettant ainsi à certains peuples de sortir de leur enfermement national ;

- œuvrer au dépassement des craintes mutuelles pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à une communauté méditerranéenne des peuples ;

- contribuer au dialogue de société(s) à société(s).



### 3. Nature et principes

Une assemblée de citoyens et citoyennes est un processus d'action et d'intelligence collective (d'où la notion d'assemblée) dépassant le cadre de l'expertise traditionnelle (d'où la notion de citoyens) et visant à produire des propositions et des éléments de consensus nouveaux.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée est conçue comme un espace de dialogue permanent entre les sociétés - avec toutes leurs composantes - du bassin méditerranéen. Il s'agit d'un processus à long terme qui rassemble les différents acteurs de la société - mouvements citoyens, institutions publiques et privées, entreprises, associations, syndicats, experts, universités, centres de recherche, etc.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée se propose d'aider à refonder une citoyenneté renouvelée, basée sur la responsabilité, le dialogue et le partage.

Notre Assemblée s'inspire de trois principes :

- elle permet avant tout d'identifier les mutations majeures et les défis qui nous attendent ;
- elle vise à construire des perspectives communes en prenant en compte la diversité géographique et socioprofessionnelle des situations et des points de vue ;
- elle fonde la démocratie sur l'identification des valeurs, intérêts, défis et engagements communs, véritable ciment de la communauté - et socle du « vivre-ensemble ».

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée c'est avant tout un processus, non pas une institution. Elle est à la fois :

- une aventure partagée ;
- une vision : celle d'une communauté méditerranéenne à construire ;
- une volonté : sortir de l'impuissance pour comprendre et influencer, par la mise en commun

des efforts, des réalités dont l'échelle et la complexité dépassent chacun d'entre nous ;

- un espace de mutualisation des initiatives, des réflexions et des apprentissages.

### 4. Valeurs communes

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) s'inscrit dans une vision humaniste et progressiste de l'évolution historique de l'ensemble méditerranéen et de la planète toute entière. Cette vision est basée sur les valeurs démocratiques de liberté, de solidarité, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. Cet espace ne pourra pas accueillir des personnes porteuses d'idées contraires aux principes et valeurs en communs suivants :

- l'ACM est pluraliste tant par l'identité et la nature des acteurs invités à dialoguer, que par les options philosophiques, politiques ou religieuses qu'ils représentent ;
- l'ACM privilégie une éthique de la diversité et de l'unité. Chacun est prêt à reconnaître à l'autre sa particularité. Mais, ensemble, les participants cherchent à construire une gestion durable et solidaire des défis communs de l'humanité ;
- l'analyse du passé ne vise jamais à porter des jugements sur les personnes ou sur les civilisations, mais à dégager des perspectives d'avenir ;
- l'ACM ne se substitue pas aux multiples dispositifs de coopération préexistants. Chacun à sa raison d'être. L'ACM veut être un espace de dialogue propice à l'émergence de nouvelles coopérations qui trouveraient à leur tour et à terme leurs modalités propres de mise en œuvre, indépendamment de l'ACM ;
- l'ACM ne vise pas à construire des coalitions en opposition à des tiers. Au contraire, elle a le désir que les échanges qu'elle fait naître soient tout aussi utiles à d'autres dialogues interrégionaux ou mondiaux ;



l'ACM se base sur le principe de citoyenneté : nous devons apprendre à nous considérer et à considérer tous les êtres humains comme membres à part entière de l'immense communauté humaine.

Dans le cadre de l'ACM, les participants interviennent à titre personnel. L'ACM n'est pas le lieu d'expression des points de vue des institutions : d'autres espaces existent pour les négociations interinstitutionnelles. Lorsque la liberté de parole est incompatible avec l'exercice de la responsabilité institutionnelle, l'ACM privilégie des acteurs qui disposent d'une expérience sans que leurs responsabilités actuelles les soumettent au devoir de réserve. Les participants à l'ACM s'engagent à :

- faire de l'ACM un espace de tolérance ouvert à tous ;
- faire vivre l'ACM en la faisant connaître et en assurant sa promotion à tous niveaux méditerranéens, citoyen comme non citoyen ;
- permettre à ses membres de partager leurs expériences et d'entretenir des liens privilégiés avec l'ensemble des personnes et institutions qu'ils sont amenés à côtoyer ;
- respecter les dispositifs et principes de travail adoptés en commun ;
- accepter que leur participation à l'ACM soit faite à titre public.

## 5. Le dispositif de travail

### *L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée*

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée a pour ambition de dresser des constats communs, de définir une vision et des perspectives collectives face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il s'agira de mettre en dialogue les perspectives des uns et des autres pour faire émerger des priorités, des stratégies communes, des propositions concrètes - qui pourront servir, entre autres, à orienter l'action politique et publique.

Conformément à notre vision de ce qui constitue une société, les participants à ces rencontres seront issus d'un maximum de milieux sociaux, professionnels et culturels du bassin méditerranéen.

### *La Coordination méditerranéenne*

Elle est formée par des organisations de la société civile, publique ou privée (mais non lucrative), qui mettent à disposition de cette initiative les ressources humaines et matérielles nécessaires et qui ont une capacité certaine à mobiliser des financements. Elle est responsable du développement, du suivi de l'initiative et de la coordination politique et exécutive.

Les membres de la Coordination méditerranéenne sont soumis au respect de l'esprit et de l'éthique de la présente Charte constitutive. Ils veillent à ce que celle-ci soit respectée par tous les participants.

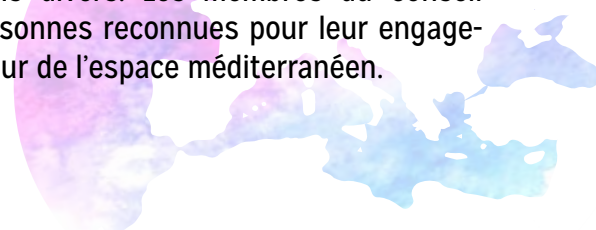
Le système d'information de l'ACM doit assurer la transparence de l'activité de la Coordination méditerranéenne. La Coordination méditerranéenne a la responsabilité de la recherche de financements, de la qualité et de la transparence de la gestion.

La Coordination méditerranéenne s'articule autour de cinq pôles régionaux géographiques : rive nord-ouest (Espagne, France, Italie, Malte, Portugal), rive nord-est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Grèce, Monténégro, Slovaquie), rive Est (Turquie, Syrie), rive sud-est (Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Palestine) et rive sud-ouest (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie).

### *Le Conseil consultatif*

Un Conseil consultatif a été mis en place pour promouvoir l'ACM. Sa composition doit refléter la diversité de la Méditerranée.

Il est formé par des personnes bénévoles venant de la région méditerranéenne et de milieux socio-professionnels divers. Les membres du Conseil sont des personnes reconnues pour leur engagement en faveur de l'espace méditerranéen.



### *Les Cercles locaux de citoyens et citoyennes de la Méditerranée*

La présente initiative vise aussi à promouvoir et à créer des Cercles locaux de citoyens et citoyennes de la Méditerranée dans les différents pays du bassin méditerranéen.

Conçus comme des espaces de dialogue permanent et ouverts entre citoyens, ils s'organisent à partir de confrontations d'idées (ateliers, table rondes), de l'élaboration collective et de l'évaluation de propositions en vue de contribuer à l'émergence de nouvelles politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Tout citoyen et toute citoyenne peut participer à ces Cercles à la condition qu'il ou elle soit d'accord avec les principes de la présente Charte constitutive et s'engage à la respecter.

### *Les méthodes*

La décentralisation tant géographique qu'institutionnelle de l'ACM et de ses activités suppose de disposer d'outils professionnels et performants de collaboration.

L'ensemble du processus de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de Méditerranée repose en partie sur des outils et des méthodes collaboratives. Ces outils, que nous adapterons à nos besoins, seront considérés comme un élément essentiel de notre démarche.

### *Le financement*

Le budget de l'ACM est défini par la coordination. Les sources de financements proviennent de fonds privés ou publics qui sont recherchés pour le programme d'activités de l'ACM et son développement.

## Annexe II

### Le Conseil consultatif de la Fondation ACM

#### **Membres d'honneur**

Paul BALTA (France)

Journaliste et écrivain spécialiste du Moyen-Orient et de la Méditerranée

Pedrag MATVEJEVIC (Croatie, 1932-2017)

Essayiste

Edgar MORIN (France)

Philosophe

Claudine RULLEAU (France)

Écrivaine et ancienne journaliste spécialiste de la Méditerranée

#### **Membres**

Lola BAÑON CASTELLÓN (Espagne)

Docteur en journalisme et professeur à l'Université de Valence (Espagne).

Hassan BALAWI (Palestine)

Diplomate. Responsable des relations bilatérales avec la Belgique et le Luxembourg

Adrian CIVICI (Albanie)

Économiste. Doyen de l'école doctorale de l'Université européenne de Tirana

Jean François COUSTILLIERE (France)

Contre-Amiral (e.r.). Président de JFC Conseil

Geoffroy d'ASPREMONT (Belgique)

Directeur de MEDEA

Maria DONZELLI (Italie)

Professeur d'Histoire de la Philosophie à l'Université « l'Orientale » de Naples. Présidente de l'Association « Peripli-Culture e Societa Euromediterranea »

Louisa DRIS (Algérie)

Chargée de cours à la Faculté de Sciences Politiques de l'Université d'Alger

Ahmed DRISS (Tunisie)

Professeur de Droit et Sciences-Politiques à l'Université de Tunis. Président du CEMI (Centre des Études Méditerranéennes et Internationales)

Touria EL OUMRI (Maroc)  
Activiste féministe. Présidente de l'Association Épanouissement Féminin

Vicent GARCÉS (Espagne)  
Président de la Fondation ACM. Ancien député européen

Dimitri GOUSSIOS (Grèce)  
Chercheur en socio-économie à l'Université de Thessalie

Martí GRAU I SEGÚ (Espagne)  
Historien et politologue. Ancien député européen membre de l'APEM (Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne)

Fatmir GURI (Albanie)  
Enseignant-chercheur à l'Université agricole de Tirana

Salam KAWAKIBI (Syrie)  
Directeur de recherche et directeur par intérim de l'*Arab Reform Initiative*. Professeur associé à l'Université Paris-I

Maurizio MARIANI (Italie)  
Président de RISTECO (Centre de recherche dédié à l'alimentation et au développement durable)

Barah MIKAIL (France)  
Professeur de Sciences Politiques à l'Université Saint-Louis de Madrid

Veronica PECORELLA (Italie)  
Directrice de la communication et du marketing à l'Institut méditerranéen de certification (IMC)

Ricard PÉREZ CASADO (Espagne)  
Docteur en histoire et licencié en sciences politiques. Ancien maire de Valence

Nikolaos POUTSIKAKIS (Grèce)  
Sociologue et ethnologue

Aylin ÜNVER NOI (Turquie)  
Professeur Marmara Université

Michel WARSCHAWSKI (Israël)  
Président de l'*Alternative Information Center*

## Annexe III

### Les Cercles de la Fondation ACM

#### *Cercles déjà constitués :*

Cercle d'Alexandrie, Égypte  
Cercle d'Alep, Syrie  
Cercle de Beyrouth, Liban  
Cercle de Casablanca, Maroc  
Cercle de Damas, Syrie  
Cercle d'Istanbul, Turquie  
Cercle d'Izmir, Turquie  
Cercle de La Valette, Malte  
Cercle de Marseille, France  
Cercle de Messine, Italie  
Cercle de Nador, Maroc  
Cercle de Naples, Italie  
Cercle de Nice, France  
Cercle de Nicosie, Chypre  
Cercle d'Oran, Algérie  
Cercle de Podgorica, Monténégro  
Cercle de Rabat, Maroc  
Cercle de Rome, Italie  
Cercle de Thessalie, Grèce  
Cercle de Tirana, Albanie  
Cercle de Tunis, Tunisie  
Cercle de Valence, Espagne  
Cercle de Zagreb, Croatie

#### *En cours de constitution :*

Cercle de Barcelone, Espagne  
Cercle EMUNI (Université euro-méditerranéenne de Slovénie)  
Cercle de Ramallah, Palestine.



**Exemples d'activités  
des Cercles (liste non exhaustive) :**

**Cercle d'Alexandrie (Égypte)**

Initiative de radio autogérée Radio Tram

**Cercle de Beyrouth (Liban)**

Activités du Cercle liée à Amel Association International, notamment autour des domaines de la santé, de l'éducation et de l'enfance, la protection et la promotion des droits humains (depuis sa création)

**Cercle de Casablanca (Maroc)**

Table ronde sur « La culture Méditerranéenne » (mai 2013)

Journée ouverte sur « Les livres écrits sur la Méditerranée » (mai 2013)

Table ronde sur la « Démocratie participative en Méditerranée » (juin 2013)

Table ronde sur le thème « Femmes plurielles, citoyennes d'ici et là-bas » (mai 2014)

**Cercle de Marseille (France)**

Atelier des Jeunes Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (AJCM).

Action de nettoyage du littoral (2016)

**Cercle de Nador (Maroc)**

Collaboration dans les journées internationales sur les mineurs étrangers (novembre 2016)

Création d'un film documentaire sur les migrations (2016)

**Cercle de Naples (Italie)**

Table ronde autour du thème « La Syrie brûle : les citoyens s'informent et en parlent » (mars 2013)

Journée d'étude sur le thème « La dignité des femmes dans la phase de transition méditerranéenne » (mars 2013)

Colloque international et inter-méditerranéen sur le thème « La centralité de la Méditerranée après la crise du système bipolaire » (avril 2013)

Journée d'étude « Formation et travail : un défi pour la Méditerranée » (janvier 2014)

Événement « Conflits en Afrique et immigration » avec l'association Peripli (juin 2014)

Présentation d'un projet ERASMUS+ (2016)

Présentation d'un projet *Europe with Citizens* (2016)

**Cercle de Nicosie (Chypre)**

Activités de promotion des principes de l'ACM auprès d'ONG locales (depuis sa création)

**Cercle d'Oran (Algérie)**

Projet « Plateforme citoyenne » lancé en février 2015  
Élaboration et gestion de la plateforme citoyenne en ligne.

Organisation de l'université d'automne sur la dynamique citoyenne à Oran.

Participation de membres du secrétariat et du Conseil consultatif de l'ACM

Élaboration d'un plaidoyer sous forme de plaquette

Débat : « Qu'est-ce que la citoyenneté et comment s'y impliquer concrètement ? »

Débat : « Comment être citoyenne et citoyen de la méditerranée ? »

Table ronde avec invitation des Cercles de Casablanca, Marseille et Valence, sur le thème « Échanges des bonnes pratiques sur la promotion de la citoyenneté auprès de la jeunesse »

Conférence-débat suivie d'une vente dédicace de l'ouvrage de Sébastien Boussois

Conférence « Vers la construction d'une citoyenneté méditerranéenne »

Conférence « Culture et identité méditerranéennes autour de l'ouvrage sur la citoyenneté » d'un ancien ministre algérien, membre de l'ACM

Conférence sur le thème « Citoyenneté et développement durable ou la diète méditerranéenne contre la mauvaise et la sous-alimentation des jeunes » par Paul Balta

Conférence sur le thème « La sécurité d'Israël : l'impossibilité de l'État palestinien » avec Sébastien Boussois (mars 2015)

- Participation d'un membre du Cercle dans un atelier organisé lors de la COP22 à Marrakech, autour de la transition agroalimentaire en Méditerranée

**Cercle de Podgorica (Monténégro)**

« Danse contre la violence », un événement contre la violence familiale qui a eu lieu sur la place centrale de la capitale (février 2014)

Visite à la Bibliothèque nationale « Radosav Ljumovic » où la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle a été marquée par la promotion du journal « Lingua Montenegrina » (février 2014)

Participation à la Journée internationale de la francophonie, à l'exposition intitulée « Les Forêts et

les gens », organisée par la fondation Good Planet (mars 2014)

« Action de nettoyage » de la forêt de Podgorica par les professeurs de français du Monténégro (mars 2014)

Participation au 15e Festival international de théâtre francophone lycéen d'Istanbul avec le soutien du Cercle ACM de Podgorica, dans le cadre de l'atelier théâtral du « Club créatif Café Europe »

### **Cercle de Rabat (Maroc)**

Rencontre débat avec l'association « Quartiers du monde » : « Comment transformer notre territoire ? » (septembre 2013)

Mise en place d'un projet d'un an (2013-2014) intitulé « L'Université au service de la citoyenneté maroco-méditerranéenne : accompagnement méthodologique du processus de Recherche Action Participative » (2013)

Rencontre-débat sur le thème « Violence psychologique au sein de l'école : débat contre un mal qui se propage » (juin 2014)

Rencontre organisée avec la politologue Mounia Ben-nani-Chraïbi sur le thème « Réflexions sur les parcours de politisation et de citoyenneté dans les milieux féminins au Maroc » (décembre 2013)

Réflexion avec la géographe Gaëlle Gillot sur le thème « Femmes, ville et citoyenneté » (mars 2014)

Journée d'étude sur les « Territoires du genre au prisme des diversités locales » (mai 2014)

Journée « Citoyennes et citoyens en action : lutter contre la toxicomanie : cartographies sociales des jeunes » (mai 2014)

Réalisation de micro-trottoir par les étudiants, pour sonder la connaissance de Marocains se trouvant dans les alentours de l'école, ainsi que des étudiants et du personnel de l'ENS (2016)

Journée de sensibilisation animée avec la conteuse marocaine Zohra Zreiq qui a raconté des contes populaires ciblant l'engagement citoyen chez des jeunes, avec le Centre des études et Recherche sur la Drogue et l'Environnement (CERDE) (novembre 2016)

### **Cercle de Rome (Italie)**

Dîner de présentation de l'ACM autour du thème « L'alimentation comme lien entre les peuples » (septembre 2011)

Promotion d'un ouvrage sur la Méditerranée (2011)

Organisation d'une rencontre entre journalistes égyptiens et tunisiens pour débattre des résultats électoraux (2011)

Organisation d'une rencontre sur la situation syrienne où des parlementaires étaient présents (2011)

Festival cinématographique intitulé « La nuit du documentaire méditerranéen », avec projection de quatre documentaires (juillet 2014)

### **Cercle de Thessalie (Grèce)**

Grand événement autour de la crise, à Larissa, avec près de 80 personnes, universitaires ou non (2009)

Conférence sur le thème « Conception et perceptions de la crise : surdéterminations et instabilité en Grèce pendant le mémorandum » (novembre 2011)

Cycle de conférences nommé « Do U-Care ? » (juin 2013)

Conférence « De la Méditerranée, berceau de la civilisation au cimetière marin : l'échec des relations euroméditerranéennes à travers la question migratoire » et présentation de l'ouvrage « Homère, réveille-toi... Ils sont devenus fous ! Le naufrage des relations euro-méditerranéennes » de Sébastien Boussois (2016)

### **Cercle de Tunis (Tunisie)**

Activités en matière d'éducation à la citoyenneté et de droits humains (depuis sa création)

Action de nettoyage du littoral (2016)

### **Cercle de Valence (Espagne)**

Organisation de débats avec des étudiants dans un cadre universitaire, autour de la situation sociale dramatique que connaît l'Espagne (2010)

Préparation d'actions culturelles diverses (par exemple mise en place d'un projet de musée culturel itinérant)

Festival Mostra Viva Del Mediterrani, dédié aux cultures de la Méditerranée sur les thèmes suivants : cinéma, musique, poésie, théâtre, art, gastronomie (depuis 2013)

Conférence sur la liberté d'expression (mai 2014)

Réalisation d'un disque de musique méditerranéenne

Publication d'un ouvrage sur le poète méditerranéen Konstantinos Kavafis (2016)

Le Journal Levante-EMV publie un article de Lola Bañón, membre du Cercle ACM de Valence intitulé « Un plan pour oxygéner la vie politique méditerranéenne » (2015)



## Annexe IV.

# Les Rencontres de l'ACM

**La première Rencontre à Valence, Espagne (juillet 2010)**

Du 2 au 5 juillet 2010 s'est tenue la première Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée consacrée à la thématique « Institutions et citoyenneté en Méditerranée ». 80 personnes venant de 18 pays méditerranéens ont participé à cette première Assemblée. Ont participé aussi des représentants de toutes les institutions publiques euro-méditerranéennes, telles que l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, l'Assemblée parlementaire EuroMed, la Fondation Anna Lindh, le Comité économique et social européen, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement.

### **Intervention de Vicent Garcés**

*Chères amies et chers amis. Nous nous retrouvons aujourd'hui à Valence, une ville et des gens dont nous ne pourrions parler sans avoir à l'esprit leur histoire dans le contexte de la Méditerranée. Parler de celle-ci, de sa réalité politique, historique, culturelle et économique, n'est pas pour nous une exigence purement scénaristique, mais quelque chose de génétiquement inné. Et c'est en tenant compte de cette perspective que j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à vous tous et toutes, venus de 18 pays de la Méditerranée, et remercier aussi les personnes et les personnalités qui m'ont précédé pour l'accueil chaleureux qu'elles ont réservé à notre initiative. Je salue tout spécialement celui qui a été le maire de cette ville pendant de nombreuses années, M. Ricardo Pérez Casado, ici présent, et qui va nous accompagner au long de ces journées de débat.*

*Nous sommes ici pour de nombreuses raisons, mais nous n'y serions pas sans l'aide de Casa Mediterraneo, de Casa Árabe, du ministère espagnol des Affaires étrangères et de Coopération, et de la Fondation Charles Léopold Mayer. Merci à ces entités et institutions pour leur soutien qui nous permet d'être réunis ici aujourd'hui.*

*J'interviens, dans un certain sens, au nom du Conseil consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes*

*de la Méditerranée, un organe informel, constitué de personnes de différentes origines socioprofessionnelles, religieuses, politiques, nationales et de genre, et c'est à moi qu'il revient d'expliquer pourquoi nous avons pris l'initiative d'organiser cette première réunion, ces premières journées de dialogue, et pourquoi nous voulons les consacrer à la thématique Institutions et Citoyenneté en Méditerranée.*

*Beaucoup de choses ont été dites à cette table que je ne répéterai pas, mais je dirais que nous partageons depuis longtemps, depuis 2008, année de la création de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, un grand nombre d'idées déjà exprimées. Nous collaborons étroitement avec la Fondation Analin, avec laquelle nous partageons une même vision philosophique de la réalité méditerranéenne, et nous percevons aussi l'Assemblée parlementaire méditerranéenne - et ce qu'elle représente en termes de diplomatie parlementaire et d'implication des élus - comme une institution intimement liée à ce que nous voulons exprimer en partant de la dimension citoyenne.*

*Par conséquent, je me limiterai à dire que, lorsqu'en 2008, nous nous sommes réunis pour la première fois autour de cette idée, nous avons pensé qu'il fallait mettre en valeur cette réalité qui est la nôtre, celle de la Méditerranée, une réalité qui nous montre, si nous lisons bien les temps actuels, que c'est dans la vie et dans les rêves des gens de la Méditerranée que nous trouvons, en grande partie, les progrès de l'humanité et aussi ses reculs. C'est à partir de cette perception que nous avons compris combien cette réalité manque d'unité politique, que malgré l'évidence des liens économiques, culturels, sociaux, environnementaux et commerciaux existants, cette réalité ne possède pas de véritable expression institutionnelle et politique. Et cela nous préoccupe du point de vue de la dimension citoyenne pour deux raisons : d'une part à cause du constat que je viens d'énoncer et, d'autre part, au nom de notre conviction qu'un véritable renforcement des liens entre les peuples ne pourra se produire qu'à travers une pression citoyenne permanente, constante et renforcée. Cette dimension citoyenne est celle que nous nous efforçons de mettre en valeur, dans un contexte où sonnent des tambours de guerre dans notre mer, un contexte de blocage du processus de paix au Proche-Orient, où il existe un immobilisme relatif et une désorientation politique dans certains pays et où, en plus,*

*nous vivons une triple crise: économique, sociale et environnementale. C'est dans ce cadre qui nous pousse au pessimisme autant qu'il exige de nous des solutions que réside pour nous le besoin de placer au centre du débat la citoyenneté.*

*Le concept de citoyenneté de la Méditerranée dont nous allons débattre ici suscite différentes positions qu'il faudra exposer. Nous allons aussi débattre du sens de l'institutionnalité politique en Méditerranée : que font les institutions politiques en ce moment en Méditerranée ? Comment cela est-il perçu par les citoyens ? Que pouvons-nous exiger ?*

*Cette initiative de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, dès sa naissance et tout au long de son développement - dans la mesure où il s'agit d'un processus ouvert sans objectifs finaux préétablis, qui génère lui-même sa propre dynamique - prétend contribuer à l'ouverture d'un nombre croissant d'espaces permanents de dialogue et de débat nous permettant de nous rencontrer et, thématiquement ou globalement, de réunir les contributions diverses et plurielles qui correspondent à notre identité méditerranéenne et de formuler des diagnostics et des propositions. C'est là notre sens premier.*

*Aujourd'hui, ici, nous avons constitué quatre Agoras auxquelles vont prendre part des membres du Conseil consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, différentes personnes représentatives des entités et institutions présentes, des citoyens et des citoyennes provenant de cercles de l'Assemblée déjà construits dans des pays comme la Grèce, l'Albanie, le Maroc, Chypre, le Monténégro, l'Égypte, la Syrie ou la Tunisie et des 18 pays présents, des citoyens et citoyennes qui vont contribuer au contenu de ces trois journées de rencontre et à ses quatre Agoras avec leurs réflexions, leurs inquiétudes et leurs propositions. Finalement, dimanche, nous serons en mesure de faire un bilan global, une première synthèse de ce que cette Assemblée perçoit comme perspective de futur. Nous sommes sur un chemin d'incertitudes et de complexités et nous tentons de trouver les lumières pouvant éclairer ce chemin.*

*Je terminerai en citant l'un de mes poètes préférés, Konstantinos Kavafis, qui disait : « Lorsque tu partiras en voyage pour Ithaque, que ton chemin soit long, plein d'aventures et de connaissances ». Nous*

*sommes en chemin pour une grande aventure collective, à laquelle nous sommes tous appelés et je me permets de vous demander votre collaboration, maintenant et dans l'avenir.*

### **La deuxième Rencontre à Tunis, Tunisie (décembre 2011)**

La première Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée qui eut lieu en juillet 2010 à Valence avait exprimé le besoin de favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et dans une citoyenneté méditerranéenne. Depuis 2011, les évolutions intervenues au Nord et au Sud de la Méditerranée ont démontré la détermination des citoyens et des citoyennes à prendre en main durablement leur avenir. Ainsi, la nature et la portée des changements intervenus dans le Sud de la Méditerranée en 2011 est considérable. Quels que soient les aboutissements de l'onde de choc partie de Tunisie, il est d'ores et déjà certain que le visage de cet espace géographique ne sera plus le même. L'Égypte a souligné le caractère important de ces événements et aujourd'hui, tous les pays méditerranéens expriment, à des degrés divers, la profondeur des gestations d'ores et déjà engagées. Des dynamiques citoyennes se retrouvent au Nord de la Méditerranée également, où une conjonction de facteurs a aussi consacré l'affirmation forte de la citoyenneté en réaction à la crise du politique. Cette même détermination des citoyens fait écho à la profondeur de la confiance qu'ils ont en une possible et véritable amélioration de leurs perspectives.

### **Intervention de Vicent Garcés**

*Honorables représentants des plus hautes autorités de la République de Tunisie, estimés représentants des institutions et entités euro-méditerranéennes et africano-méditerranéennes, citoyennes et citoyens de la Méditerranée, chères amies et chers amis, je vous souhaite la bienvenue au nom de la Coordination et du Conseil consultatif de l'ACM et vous remercie de votre présence à ces passionnantes journées de la démocratie citoyenne en action.*

*Nous sommes en Tunisie, à Tunis, un pays et une ville aux résonances profondes dans l'histoire de la Méditerranée et qui a la gloire d'avoir initié il y a un an un processus de transformations politiques et sociales qui mérite tout notre appui.*

*Aujourd'hui, je voudrais rappeler les vers du grand poète palestinien Mahmoud Darwish : « Pour notre patrie captive, la liberté de mourir consume d'amour », comme hommage au jeune Mohammed Bouazizi et à tous les martyrs qui ont donné leur vie en cherchant une meilleure patrie.*

*La liberté et la dignité sont des valeurs individuelles et collectives inaliénables de l'être humain. La lutte pour ces valeurs éternelles traverse l'histoire de l'humanité. Notre histoire, en tant que peuples méditerranéens, ne peut s'écrire sans raconter ces luttes pour l'égalité, la justice, la solidarité, la démocratie, la tolérance et le respect mutuel. Tel est le sens ultime des changements qui se sont produits récemment et que les peuples méditerranéens sont en train d'impulser avec force.*

*Nous rejetons le fanatisme, l'individualisme exacerbé, l'abus de pouvoir, l'utilisation injuste de la force, la violence sans limites qui, malheureusement, ont été et sont toujours présents en Méditerranée. Il est temps de mettre en œuvre des solutions efficaces aux vieux conflits qui, aujourd'hui encore, se développent dans notre région. Il est temps de proclamer les droits de l'Homme et de les faire respecter. Aujourd'hui, nous appelons aussi à la libération immédiate des coopérants européens détenus quelque part en Afrique.*

*Le peuple de la Tunisie doit être fier, de même que le peuple de l'Égypte, d'avoir initié une nouvelle étape dans la vie politique de la Méditerranée. Un processus par lequel transitent désormais, sous différentes formes et rythmes, tous les peuples de la Méditerranée méridionale et orientale à la recherche de la démocratie, du développement, de la dignité et de la paix.*

*Nous sommes ici aujourd'hui, réunis en Assemblée, citoyens et citoyennes de tous les pays riverains. En juillet de l'année 2011, nous étions à Valence en Espagne. À cette occasion, nous avons invité les participants à un dialogue ouvert pour permettre de progresser vers une communauté méditerranéenne des peuples, construite avec la participation des citoyens. Et aujourd'hui, nous constatons que les citoyens se sont mis en mouvement dans toute la région.*

*L'ACM est un espace de dialogue permanent, un lieu de rencontre où se pratique la diplomatie citoyenne, entre égaux, sans distinction d'origine culturelle, re-*

*ligieuse, nationale ou de genre. L'ACM est née libre et demeure libre, permettant ainsi l'expression de l'identité méditerranéenne fondée sur la reconnaissance de sa diversité.*

*Les peuples de la Méditerranée traversent une période de crises économiques, politiques et sociales sévères. Les tambours de la crise et de la guerre résonnent fortement. Les événements vécus en Libye, la répression condamnable en Syrie, les difficultés du processus en Égypte, la situation du peuple palestinien et du peuple sahraoui, la présence permanente de puissances nous préoccupent. Mais nous sommes également inquiets de la situation sociale et économique qui frappe les peuples méditerranéens du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce. Ces derniers sont soumis à une crise et à des pouvoirs extérieurs qui affaiblissent la légitimité de leurs systèmes politiques démocratiques.*

*La Méditerranée est encore loin d'être la mer de la culture, du développement et de la paix à laquelle les gens aspirent. Il est nécessaire d'unir nos forces, nos volontés et nos compétences pour réorienter les politiques.*

*L'Assemblée qui commence aujourd'hui veut favoriser un processus de dialogue, de diagnostic commun et d'élaboration de propositions. Dans les quatre agoras géographiques qui vont suivre, nous aurons l'occasion d'analyser, chacun depuis son point de vue, les événements et les situations qui traversent notre mer, de la Turquie à l'Espagne, du Maroc à l'Égypte. Qu'est-ce qu'il se passe ? Pourquoi ? Quels sont les acteurs ? Quels sont les enjeux ?*

*Demain, dans les quatre agoras thématiques, nous mettrons en commun des questions qui touchent les domaines de la politique, de l'économie, de la société, des cultures et des religions. En tant que citoyens et citoyennes, nous sommes appelés à imaginer et proposer des solutions au-delà des limites imposées par les institutions publiques, nationales ou régionales, tout en les prenant en compte mais sans être contraint par elles. Nous prétendons faire un exercice de liberté et de responsabilité citoyenne adressé à tous les peuples de la Méditerranée.*

*Et tout cela au moment même où les institutions euro-méditerranéennes ont l'obligation de revoir sérieusement leurs positions puisque bon nombre d'entre elles*



*ont été brisées par la citoyenneté en mouvement. Au moment même où les peuples d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient s'interrogent sur leur avenir et exigent des réponses sérieuses à leurs problèmes politiques, sociaux et économiques. Au moment même où les peuples de l'Europe du Sud tentent de surmonter difficilement des tempêtes qui, de l'intérieur comme de l'extérieur, veulent les exposer à de grands sacrifices et à des renoncements dans leur vie.*

*Ce sont les jeunes et les femmes les principaux protagonistes de l'histoire qui est en train de s'écrire. Ce sont eux, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui impulsent fortement les processus de changements en cours. Depuis ici, aujourd'hui, nous voulons leur rendre hommage.*

*Je tiens à remercier la Fondation suisse Charles Léopold Meyer pour le Progrès de l'Homme et la Casa Mediterraneo espagnole pour leur contribution au bon développement de cette initiative. Notre gratitude va également au Centre des études méditerranéennes et internationales (CEMI-Tunisie) pour son appui à l'organisation de cette rencontre.*

*Nous avons invité, et elles nous ont rejoints, diverses institutions et entités publiques pour qu'elles nous fassent connaître leurs points de vue et contribuer ainsi à une plus grande richesse de notre dialogue.*

### **Déclarations du Conseil consultatif Sur la Tunisie**

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, ayant constaté les changements politiques intervenus en Tunisie, saluons les avancées remarquables qu'ont réalisés les citoyens tunisiens pour répondre à leurs aspirations à la dignité et la liberté en vue de l'édification d'une société démocratique fondée sur le respect des droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

L'ACM accueille avec chaleur la transformation politique du pays vers une démocratie participative suite à l'organisation d'un scrutin unanimement reconnu comme libre et transparent, ayant permis d'établir un pluralisme réel et représentatif.

L'ACM apporte tout son soutien moral aux acquis réalisés par le peuple tunisien vers une démocratie saine, stable et durable.

### **Sur la Syrie**

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, affirmons que les violations graves des droits de l'Homme et l'utilisation indiscriminée et disproportionnée de la force contre le peuple constituent des crimes contre l'humanité. C'est pourquoi nous condamnons sans réserve les crimes commis en Syrie par les pouvoirs de l'État contre un peuple désarmé revendiquant sa liberté.

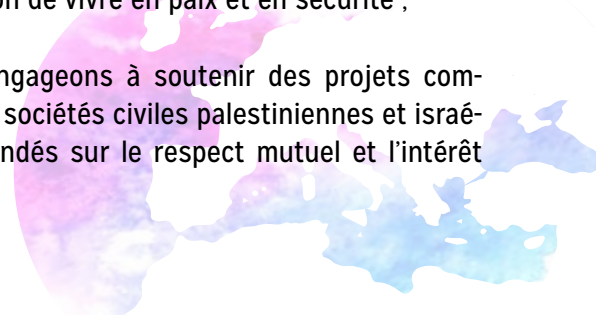
Nous appelons les sociétés arabes, les sociétés européennes et la communauté internationale à :

- assumer leur responsabilité envers le peuple syrien ;
- œuvrer pour mettre un terme aux massacres par le biais des mécanismes pacifiques du droit international ;
- et dénoncer tous ces crimes devant la Cour pénale internationale.

### **Sur la Palestine**

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée :

- félicitons l'UNESCO pour avoir admis la Palestine comme État-membre ;
- appelons la communauté internationale à respecter ses engagements et à reconnaître le droit des Palestiniens à l'indépendance et à leur adhésion comme État-membre des Nations unies ;
- soutenons l'élaboration d'accords de paix entre Palestiniens et Israéliens favorisant la reconnaissance de deux États et permettant à tous les pays de la région de vivre en paix et en sécurité ;
- nous engageons à soutenir des projets communs des sociétés civiles palestiniennes et israéliennes fondés sur le respect mutuel et l'intérêt commun.



### Sur les changements en Méditerranée

Avec les évolutions de l'année 2011, les citoyens et citoyennes de la Méditerranée ont prouvé leur volonté de changement. De la Tunisie à l'Égypte, de l'Espagne à Israël en passant par la Grèce, les mouvements citoyens ont montré leur volonté de lutte pour la dignité et la liberté.

Dans ce contexte, l'ACM :

- rend hommage aux victimes qui ont payé de leur personne le prix de leurs luttes pour leurs convictions ;
- appelle à ce que toutes les initiatives citoyennes demeurent dans un cadre pacifique ;
- en appelle à ce que les gouvernements prennent sérieusement en considération les revendications de leurs citoyens, dans un esprit de dialogue, d'ouverture et de respect des droits humains, que ce soit en termes de liberté de constitution et d'organisation, de liberté d'expression, ou encore d'opportunité de diffusion d'idées et initiatives ;
- insiste sur l'importance de structurer les initiatives citoyennes en réseaux capables de faire avancer l'espace politique de la communauté méditerranéenne des peuples.
- L'ACM continuera pour sa part à promouvoir les principes et valeurs contenus dans sa charte constitutive ainsi que sa mission de coordination et d'articulation des efforts pour l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne.

### La troisième Rencontre de Vólos (Grèce, octobre 2012)

Les 26 et 27 octobre s'est tenue la troisième rencontre de l'Assemblée des Citoyens et des Citoyennes de la Méditerranée. Cette rencontre, axée sur les changements en Méditerranée, la dynamique des Cercles de citoyens et l'avenir de l'ACM, fut doublement symbolique. Le premier Cercle de l'ACM fut en effet créé en Grèce en 2009 ; par ailleurs, l'ACM entendait apporter son soutien et exprimer sa solidarité face à la grave crise financière, économique et sociale que traverse le pays. Les principales forces vives de l'ACM - les

membres du Conseil consultatif, les membres des Cercles, la Coordination et le secrétariat de l'ACM - participaient à l'événement.

Cette rencontre visait essentiellement à favoriser l'échange d'idées, d'expériences, d'initiatives et de perspectives utiles au renforcement structurel et à l'enracinement de l'ACM dans le paysage citoyen méditerranéen. Il fallait aussi réfléchir à l'avenir institutionnel de l'ACM. Des représentants des Cercles de Thessalie (Grèce), Tirana (Albanie), Podgorica (Monténégro), Zagreb (Croatie), Rome et Naples (Italie), Valence (Espagne), Casablanca (Maroc), d'Oran (Algérie), de Tunis (Tunisie), d'Alexandrie (Égypte), de Chypre, Beyrouth (Liban) et d'Istanbul (Turquie) étaient présents.

### Intervention de Vicent Garcés

*En premier lieu, je voudrais remarquer la grande participation à cette Rencontre : 16 pays, 8 du Nord et 8 du Sud de la Méditerranée !*

*Je me souviens du commencement de ce mouvement, quand seulement sept personnes lancèrent cette initiative. Une initiative qui était en quelque sorte une utopie classique, de solidarité, de tolérance, de liberté et de respect mutuel.*

*Jusqu'à maintenant, nous avons organisé trois rencontres. La première, en juillet 2010, a eu lieu à València où nous avons eu l'opportunité de discuter sur la citoyenneté de la Méditerranée. En décembre 2011, notre deuxième Rencontre s'est tenue à Tunis. Depuis, beaucoup de choses ont changé, par exemple le cadre politique, qui est absolument différent. Nous pouvons aussi dire que l'espace méditerranéen a changé radicalement.*

*Notre Assemblée a été créée afin de promouvoir la création d'un espace méditerranéen, un réseau de Cercles qui puissent se rencontrer et partager leurs propositions et initiatives. Nous ne sommes pas une organisation traditionnelle ou un parti politique. Nous sommes quelque chose de nouveau. Pour nous, le citoyen doit être au centre d'une organisation sociale.*

*Nous avons dédié la première journée à analyser la situation actuelle de chaque pays, et nous pouvons*

*affirmer qu'il existe des dénominateurs communs : la crise a touché tous les pays européens et des conflits se développent partout dans la Méditerranée. Plusieurs propositions ont été lancées par les Cercles : il nous aurait fallu beaucoup d'années pour y arriver sans eux. Nous avons ainsi lancé des propositions afin de créer un espace de dialogue entre les citoyens, de réviser la structure de l'ACM et d'améliorer la coordination du Secrétariat. En outre, nous avons lancé l'initiative d'actions spécifiques pour l'année 2013. La première action, pour le premier trimestre de 2013, concerne l'organisation de la prochaine rencontre, qui aura lieu soit en Turquie, soit en Égypte. Nous devons discuter avec les cercles afin de trouver une thématique commune.*

*Cette année nous avons pu développer les relations publiques de l'ACM, en particulier avec le côté africain de la Méditerranée. Comme nous l'avons dit, cette Assemblée n'est pas une institution publique, mais nous ne sommes pas hostiles aux institutions démocratiques, au contraire : ce que nous voulons c'est promouvoir l'émergence de la démocratie.*

*Nous nous sommes mis d'accord aussi en ce qui concerne quelques activités en 2013, comme la participation de l'ACM au Forum social mondial qui se déroulera à Tunis. Nous allons participer également au Forum de la Fondation Anna Lindh qui aura lieu à Marseille en avril.*

*Je voudrais conclure en disant que nous avons réussi à faire quatre déclarations, tout comme à Tunis. Elles portaient alors sur la Syrie, la Palestine, la Tunisie et la situation en Méditerranée. Nos déclarations portent ici sur la Grèce, la Syrie, la mobilité et plus largement la situation en Méditerranée.*

*J'aimerais remercier Nikos, et bien sûr, tous les participants, mais aussi l'Université de Thessalie pour sa collaboration et la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme qui nous a soutenu financièrement tout en nous garantissant en même temps un grand respect de notre autonomie en tant qu'assemblée de citoyens.*

## **Déclarations du Conseil consultatif**

### **Sur la situation en Grèce**

La Grèce traverse depuis trois ans une crise sans précédent, à dimensions multiples (économiques, politiques, sociales, culturelles), qui touche de manière grave une grande partie des populations. De fait, cette situation révèle l'étroite interdépendance qui existe entre la crise et les défis qui sont ceux, aujourd'hui, du pourtour méditerranéen et du Sud de l'Europe. La Grèce devient ainsi le bouc émissaire d'une perception caricaturale des pays du « Sud », qui touche finalement toute la Méditerranée.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) appelle à la mobilisation de toutes les forces vitales du pays et à la synergie avec tous les acteurs sociaux méditerranéens. En s'appuyant sur des valeurs de solidarité, de respect de l'autre et de responsabilité – valeurs qui font partie de l'héritage commun de l'espace méditerranéen –, il est possible de mener collectivement des actions innovantes et de proposer des alternatives viables à l'austérité programmée.

### **Sur la situation en Syrie**

Depuis 19 mois, le peuple syrien, qui exprime son désir de liberté et de dignité, subit une violence acharnée. Cette révolution a gardé son caractère pacifique pendant plusieurs mois ; elle est actuellement accompagnée d'une résistance armée, une lutte aussi destinée à se faire entendre par une soi-disant communauté internationale bien peu réceptive à la souffrance des populations.

Malgré l'absence d'une volonté internationale pour en reconnaître la vraie nature, c'est bien une catastrophe humanitaire qui se déroule dans ce pays. Elle a engendré plusieurs millions de déplacés, des centaines de milliers de réfugiés et des dizaines de milliers de morts. L'impasse dans laquelle se retrouve un timide processus diplomatique souligne l'incapacité des institutions onusiennes et alerte sur un éventuel développement chaotique qui affecterait toute la région.

Les participants à l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) expriment leur entière solidarité avec le peuple syrien et leur plus ferme

condamnation de la violence exercée à son égard. Ils appellent à une mobilisation citoyenne pour soutenir les citoyennes et les citoyens syriens dans leur lutte pour la liberté et la dignité. Ils rappellent aux institutions internationales leur responsabilité dans la protection des civils. Ils œuvreront, dans le cadre de leurs Cercles de citoyens respectifs, à alerter leurs membres ainsi que leurs États sur la gravité de la situation dans ce pays. Finalement, ils soutiendront et participeront à toutes les opérations humanitaires en vue de contribuer, dans la mesure du possible, à réduire la souffrance des civils.

### Sur la mobilité en Méditerranée

Lors de sa première Rencontre (Valence, 2010), l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) a proclamé que la citoyenneté, véritable moteur de changement, dépasse les frontières et que la société civile doit être soutenue ; que le rapport entre les villes et les Cercles locaux doit renforcer l'espace méditerranéen ; que la mobilité doit favoriser le transfert de connaissance, en particulier au profit des jeunes ; que la Méditerranée est une solution à la crise même si le projet Euromed est un échec ; que la mobilité réduite renforce les préjugés existants ; que la mobilité favorise l'inclusion sociale et l'économie de la connaissance, et qu'elle est actuellement limitée par les restrictions de délivrance de visas ; qu'il faut envisager l'établissement d'un traité de libre circulation des individus ; et enfin qu'il faut tout spécialement promouvoir la mobilité des jeunes. Ces mêmes éléments ont été rappelés lors de la deuxième Rencontre (2011), insistant de nouveau sur la mobilité pour répondre aux espérances de la jeunesse.

Poursuivant dans cet esprit, l'ACM réunie à Vólos (octobre 2012) a décidé de retenir la mobilité comme un des thèmes fédérateurs de sa quatrième Rencontre - qui doit se tenir en 2013. Chacun des Cercles existants doit étudier ce thème, inventorier les opportunités et les freins qui entravent cette mobilité - principalement celle des jeunes, des acteurs de la société civile porteurs du dialogue en Méditerranée, et celle des différentes catégories de travailleurs (intellectuels et manuels). L'ACM est en effet convaincue que, dans la crise qui frappe tant le Sud que le Nord de la Méditerranée, la mobilité est un facteur de relance et de développement.

### Sur la situation en Méditerranée

La Méditerranée vit une période de crises et de conflits. D'un côté, les peuples de plusieurs pays arabes sont engagés dans un processus de transition démocratique, de nouvelles constitutions étant en cours de rédaction dans plusieurs pays. D'un autre côté, la crise économique et sociale qui affecte surtout les pays méditerranéens européens remet en question les institutions démocratiques face au pouvoir du « marché ». Les inégalités et les injustices sociales s'accroissent.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de Méditerranée (ACM) considère que le moment est donc venu d'agir pour une gouvernance basée sur les objectifs de justice sociale, de solidarité, de transparence institutionnelle, de développement durable et de mise sous tutelle, au profit de tous, des biens communs. L'ACM pense que ces objectifs sont partagés par la majorité des citoyens des deux rives de la Méditerranée ; leur attente doit être satisfaite.

L'ACM considère qu'une initiative fédératrice s'appuyant sur la citoyenneté méditerranéenne est indispensable ; cette citoyenneté est vue comme un principe constitutionnel et le moteur de formes de gouvernance inclusives et responsables. L'ACM s'engage par ailleurs à promouvoir l'échange d'expériences parmi ses Cercles de citoyens sur les nouvelles pratiques de gouvernance participative, et les actions d'engagement civique en cours dans la région.

L'ACM comprend et partage l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) à des mobilisations internationales en faveur de la défense des droits économiques et sociaux des populations.

### La quatrième Rencontre d'Istanbul (Turquie, novembre 2013)

Se déroulant du 21 au 24 novembre 2013, elle aborda la dimension citoyenne des divers conflits en cours en Méditerranée. Elle eut pour thème : « Dialogues méditerranéens : citoyenneté et conflits ». Après avoir dressé un état des lieux des différentes situations politiques, économiques et sociales prévalant dans l'ensemble des pays du bassin méditerranéen, les 150 personnes présentes lors de l'Assemblée, originaires de 22 pays différents, ont réfléchi ensemble aux pers-

pectives et solutions citoyennes permettant de favoriser l'avenir de la région.

### **Discours de clôture de Vicent Garcés**

*Nous sommes arrivés à la fin de la quatrième rencontre. Ici, dans la ville d'Istanbul, centre historique de l'espace méditerranéen et qui sera sans doute un grand repère pour l'avenir. Ville qui a accueilli notre assemblée avec la vieille sagesse du peuple méditerranéen. Je veux remercier tout de suite nos amis du Cercle d'Istanbul et de l'université Gedik qui, en collaboration avec le secrétariat et la coordination de l'ACM, ont rendu possible l'organisation de notre quatrième rencontre. Je veux remercier aussi les entités, les institutions et organisations citoyennes qui, venues de tous les pays méditerranéens, ont rendu à nouveau possible le grand dialogue citoyen méditerranéen. Je veux mentionner en particulier la fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, la Fondation Anna Lindh, l'UNESCO, l'Union pour la Méditerranée, l'Assemblée parlementaire méditerranéenne, l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne, le Parlement européen, le Comité économique et social européen, la Confédération des syndicats progressistes de Turquie, Casa Arabe de l'Espagne, l'Institut européen de la Méditerranée (IEMED) et la Plateforme civile Euromed qui, avec leurs représentants, ont participé à cette quatrième rencontre de l'ACM. Je ne veux pas oublier non plus le grand travail intellectuel et de programmation fourni par le Conseil consultatif. Enfin, je dois remercier spécialement tous les citoyens et citoyennes qui sont venus de tous les pays méditerranéens pour apporter leurs connaissances, leurs expériences et leurs propositions. Ont été invitées aussi à participer : l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la Coopération islamique qui, pour différentes raisons, n'ont pu coordonner leurs agendas.*

*Cette quatrième rencontre de l'ACM qui s'est réunie ces derniers jours à Istanbul autour du grand thème « Dialogue méditerranéen : citoyenneté et conflits », nous a offert l'occasion d'une réflexion collective autour de la réalité conflictuelle qui est vécue par tous les peuples de la Méditerranée. Lors de la rencontre de Valence de 2010, nous nous interrogeons sur l'espace méditerranéen et la citoyenneté méditerranéenne. En 2011, à Tunis, nous avons salué les révoltes citoyennes dans plusieurs pays méditerranéens,*

*qui cherchaient plus de liberté, plus de démocratie et la dignité pour tous les peuples. En 2012, à Vólos, en Grèce, pour notre troisième rencontre, nous avons voulu pousser la dynamique de dialogue, de rencontre, de connaissance mutuelle, de respect et de tolérance à l'intérieur de la diversité culturelle, politique, religieuse et sociale des citoyens méditerranéens. Maintenant, ici à Istanbul, nous avons fait le tour des crises et des conflits qui soumettent les citoyens et citoyennes méditerranéens à l'incertitude, au manque d'espoir et aux difficultés pour prendre leur avenir en main.*

*Nous avons constaté l'existence d'une grave crise économique et sociale dans les pays du sud de l'Europe, du Portugal jusqu'à la Grèce, crise qui fait que des millions de personnes sont soumises au chômage, à la perte de qualité de vie, particulièrement chez les jeunes. Il semblerait que les peuples des pays européens méditerranéens perdent de plus en plus le niveau de développement qu'ils avaient acquis avec beaucoup de difficultés pendant la dernière décennie. On voit une Union européenne mener des politiques qui empêchent la mobilité des personnes dans l'espace méditerranéen. Une Union européenne qui paraît s'occuper en priorité des rapports commerciaux économiques et moins des rapports humains nécessaires à la convivialité et à la paix en Méditerranée.*

*On a même pu constater comment le déjà traditionnel conflit au Moyen-Orient entre les Palestiniens et les Israéliens continue de se développer à mesure que les possibilités d'un accord s'éloignent. Le conflit armé en Syrie éloigne aussi la paix de ce côté de la Méditerranée, produit des effets négatifs dans tous les domaines, à force de destructions, de déplacements forcés de la population et finalement de morts par milliers. On a vu aussi comment le conflit social et politique croissant en Turquie et comment le coup d'État en Égypte amènent les peuples de ces grands pays vers la privation de liberté et la confrontation. Sans oublier le conflit chypriote qui ne trouve pas d'issue.*

*Du dialogue citoyen sur le Maghreb, on tire la conclusion de grandes difficultés qu'ont les peuples de ces pays à faire avancer leurs ambitions de réforme et de changements, pour renforcer la liberté, la démocratie et le développement. La grande instabilité*

*en Libye, les difficultés à aboutir à un grand accord constitutionnel en Tunisie et la perpétuation du conflit sahraoui sont des obstacles majeurs pour l'épanouissement des citoyens de tous ces pays.*

*Enfin, dans cette quatrième rencontre, on a pu approfondir la réflexion sur la diversité religieuse en Méditerranée, le rapport entre religion et politique, et le besoin d'une lutte permanente pour la tolérance et la reconnaissance mutuelles.*

*Dans cette rencontre s'est exprimée avec force l'exigence citoyenne envers les institutions publiques de développer des initiatives de paix, de lutte contre les inégalités, de justice sociale et d'appui mutuel. L'espace politique méditerranéen doit être de plus en plus intégré afin de pouvoir répondre aux besoins des citoyens et de tous les peuples méditerranéens. Il faudra, dans le proche avenir, approfondir le débat et la réflexion autour de cet enjeu. Nous développons la diplomatie citoyenne chaque jour. Dans cette rencontre d'Istanbul, la citoyenneté méditerranéenne a exprimé sa conviction de la nécessaire résolution pacifique des conflits : la violence n'engendre que la violence. Les citoyens et les citoyennes de la Méditerranée demandent de plus en plus de pouvoir s'exprimer avant que ne sifflent les balles.*

*Le renforcement de la démocratie participative dans tous les pays de la Méditerranée a été aussi demandé lors de cette rencontre. Tous les processus de transition et de réforme vers l'amélioration du système politique plus démocratique ont été encouragés. Pour ce faire, un système démocratique doit tenir compte aussi des besoins de justice sociale et de respect des droits humains, en particulier en défendant l'égalité hommes-femmes.*

*Après cette quatrième rencontre, avec la présence des Cercles citoyens dans tous les pays méditerranéens, nous nous trouvons en capacité de renforcer notre nature de réseau citoyen méditerranéen, pouvant favoriser le dialogue permanent, l'analyse des réalités plurielles et conflictuelles, et développer ses capacités de proposition.*

*Les déclarations du Conseil consultatif de l'ACM et celles faites par les Cercles locaux sur chacun des pays montrent toutes nos capacités. Les analyses faites et les demandes exprimées en sont la preuve.*

*Je signale l'importance de la convention de collaboration signée ces jours-ci entre l'Assemblée parlementaire méditerranéenne et nous-mêmes. L'APM est la représentation parlementaire de l'espace politique méditerranéen et nous constituons un réseau de l'espace citoyen méditerranéen. La collaboration entre l'espace parlementaire et l'espace citoyen, représentés par l'APM et nous-mêmes, ouvre des nouvelles perspectives. Je rappelle que nous avons signé aussi une convention de collaboration avec EMUNI (Université euro-méditerranéenne, dont le siège se trouve en Slovénie). Cette deuxième convention exprime l'ambition de collaboration entre notre organisation et le monde universitaire, là où est formée une grande partie des jeunes méditerranéens.*

*Notre mouvement est un réseau méditerranéen d'action citoyenne en même temps qu'un réseau citoyen d'action méditerranéenne. Ces deux volets de la nature de l'ACM témoignent de la complexité de la stratégie à développer dans l'avenir.*

*Dans les semaines à venir, nous rédigerons la synthèse de cette quatrième rencontre pour rendre compte de toute la richesse du débat et des propositions présentées. Et l'on commence, dès aujourd'hui, à préparer la cinquième rencontre qui se tiendra au quatrième trimestre de 2014 en Méditerranée occidentale. D'ici là, nous demandons à tous les Cercles et au Conseil consultatif de continuer leurs travaux pour le renforcement des espoirs citoyens dans toute la Méditerranée, pour inverser la difficile situation actuelle et pouvoir avancer sur le chemin de la paix et de la collaboration entre les peuples.*

*Pour conclure, et sur proposition du Cercle de Thessalie, nous allons lire le poème du grand Konstantinos Kavafis, écrit en 1928 et qui décrit la vie dans une colonie grecque en 200 avant Jésus Christ : évidemment, toute similitude avec la réalité n'est que pure coïncidence...*

*Certes, il serait exagéré de dire que dans la Colonie les choses vont à souhait. Ainsi, et malgré quelques progrès, nous ne pouvons que prêter l'oreille à ceux qui insistent qu'il est grand temps de s'adresser à quelqu'un de compétent*

en matière de Réformes.  
 Cependant, il y a l'inconvénient  
 qu'ils sont trop portés, - ces Réformateurs ! -  
 à faire un drame en toute occasion.  
 (Ah ! si l'on pouvait se passer d'eux !)  
 Au moindre détail, ils trouvent prétexte  
 pour questionner, fouiller, investiguer  
 et prescrire des réformes radicales,  
 insistant que, illico presto,  
 elles soient mises sur pied.  
 Ils préconisent aussi des sacrifices :  
 Renoncez à tel territoire,  
 cette possession paraît précaire  
 et ne peut qu'amener des ennuis.  
 Aussi, cette source de revenus  
 peut avoir des effets pervers  
 et donc cette autre qui en dépend,  
 et puis celle-là, par voie de conséquence,  
 substantielle peut-être, mais que faire,  
 tout risque prévisible doit être évité.  
 Puis, plus ils jaugent et ils contrôlent,  
 plus ils trouvent superflues  
 des choses dont on ne peut pourtant se séparer.  
 Lorsqu'enfin ils quittent la scène,  
 ayant tout défini, corrigé, amputé  
 et pris des honoraires bien mérités,  
 il ne nous reste qu'à constater ce qui subsiste  
 d'un tel acharnement chirurgical.  
 Peut-être la décision serait-elle prématurée,  
 toute hâte est dangereuse, on peut la regretter.  
 Il est certes malheureux, que, dans la Colonie,  
 il se pose tant de problèmes  
 mais, n'est-ce pas là le lot de toute entreprise hu-  
 maine ?  
 Puis, - ne faut-il pas le dire aussi ? -  
 quoi qu'il en soit, nous allons de l'avant.

### **Déclaration sur la situation des transitions démocratiques dans l'espace méditerranéen**

Le « Printemps arabe », pour reprendre sa qualification la plus usitée, a remis à l'ordre du jour la notion de citoyenneté de manière forte. Le monde arabe a longtemps connu des années de stagnation en matière citoyenne. Les initiatives associatives, même les plus effacées politiquement, subissaient régulièrement l'affront d'autorités politiques paranoïaques automatiquement enclines à les soupçonner de téléguidage depuis l'étranger et d'aspiration au bouleversement de l'ordre politique ambiant. Or, de manière soudaine, le pouvoir citoyen a été en mesure de faire valoir son potentiel et son aspiration à la différence : « les Arabes » (ou à tout le moins certains d'entre eux), mais aussi d'autres groupes ethniques, en se soulevant, ont imprimé leur marque sur les évolutions de toute une région.

Comme par un effet domino parfois indirect, en effet, plusieurs pays européens de la rive nord de la Méditerranée, ainsi qu'Israël et la Turquie, ont connu des mouvements de protestation massifs contre les effets pervers de la crise économique et politique, la perte de légitimité des institutions, ou encore l'austérité et la réduction des espaces démocratiques. Cela a donné une véritable dimension régionale à ce moment de soulèvement citoyen et posé la question du rôle d'avant-garde politique de la société civile organisée en Méditerranée. Les transitions en Méditerranée sont toutefois à vitesse et à géométrie variables ; c'est une donnée dont il faut prendre conscience pour pouvoir mieux avancer. Chaque société a ses caractéristiques politico-culturelles qui influent, dans les grandes lignes, sur son rythme et ses moyens d'action.

La notion de changement par le bas mène certes, pour beaucoup, à des situations de polarisation (politique, sociale, idéologique), mais toute situation de changement est potentiellement porteuse de risques, désaccords ou turbulences. S'il est peut-être encore trop tôt pour parler de « la » révolution arabe, il paraît assuré qu'une volonté de révolution citoyenne s'est imposée en Méditerranée, et avec énergie. En vue du renforcement des combats citoyens en Méditerranée et du développement d'une dynamique stratégique commune, la question qui se pose est celle de la mise en place d'une infrastructure citoyenne indépendante pour former à l'action civile les groupes locaux en Méditerranée.

née, et leur permettre d'échanger sur leurs pratiques d'action civile respectives.

Les projets de consolidation politique, de réforme institutionnelle et de justice transitionnelle demeurent fondamentaux, mais ils ne sauraient faire oublier l'ampleur des changements requis en matière socio-économique. L'espace méditerranéen est devenu en ce sens un laboratoire de l'esprit citoyen, de ses ambitions et projets divers. Il se révèle aussi indispensable pour mener à bien la réécriture des rapports entre communauté citoyenne, institutions représentatives et forces économiques. La manière par laquelle populations et gouvernements du monde entier ont suivi - et continuent de suivre - la transition du monde arabe ainsi que la résistance de plusieurs secteurs sociaux à la restructuration du contrat social dans des pays tels que la Grèce, la Slovénie, l'Italie ou l'Espagne montrent que la « citoyenneté méditerranéenne » pourrait avoir valeur de modèle conceptuel pour les évolutions prévalant à bien d'autres endroits sur la planète. Mais il faut pour cela renforcer les dynamiques à l'œuvre et continuer à aborder les rapports présents entre les institutions politiques et les crises économiques, financières et de modèles de développement. Il est évident qu'à la base de toutes ces dynamiques se trouve la question de la démocratie, c'est-à-dire la capacité des citoyens à déterminer les choix fondamentaux qui affectent l'avenir de leurs communautés, de leurs villes et de leurs pays.

De même, la question de la formation des citoyens à la vie politique et à l'activité civile doit être une priorité. L'ACM déploie maints efforts pour mettre en place une infrastructure citoyenne indépendante dédiée au partage de savoir-faire, au montage d'initiatives communes, à la formation des acteurs citoyens et à l'échange de pratiques d'action civile : une infrastructure au service des groupes locaux présents sur les rives de la Méditerranée et qui favorise l'affirmation d'une culture de mise en réseau des manières et des pratiques de l'engagement citoyen au bénéfice de la démocratie et de la justice sociale. L'objectif est loin d'être hors de portée, l'espace méditerranéen étant d'ores et déjà en perpétuelle dynamique d'évolution. La dimension régionale de la crise, qui est une crise structurelle liée à la démocratie et à l'économie, et l'émergence de nouvelles formes de réorganisation sociale et de réaction citoyenne, peuvent aider à relativiser les divergences et les méfiances interculturelles, et à

retrouver la cohésion au sein d'une même société. Ce moment historique justifie donc un engagement pour la construction d'une infrastructure transnationale de l'action citoyenne à l'échelle méditerranéenne.

Nous courrons certes le risque que des logiques tierces (géopolitiques, stratégies d'influences notamment) tentent de prendre en otage les transitions en cours. Les initiatives citoyennes engagées dans le développement d'un espace d'actions sociales, politiques et culturelles communes en Méditerranée devraient donc investir dans le sens d'une plus grande intégration politique pour la Méditerranée dans les décennies à venir. Cette intégration serait construite à partir d'un engagement citoyen, basé sur les principes de la justice sociale, de la liberté et du travail, et obligerait les gouvernements à prendre en compte les acteurs de la société civile et non l'inverse. C'est là un défi qui anticipe et préfigure les temps nouveaux, comme l'ont fait les pères fondateurs de ce qui allait devenir plus tard l'Union européenne, dans l'immédiat après-guerre, quand ils ont osé annoncer et croire en une Europe unie, malgré la méfiance ou le mépris prévalant à l'époque face à cette idée. L'expérience décevante du projet d'« Union pour la Méditerranée » nous apprend que la construction de l'intégration politique ne peut pas se faire en court-circuitant les peuples et en imposant une feuille de route allant du haut vers le bas. La Méditerranée porte en elle les fondements d'une communauté de destin commun, qui exprime une résistance naturelle à la banalisation, à l'individualisme, au consumérisme et à la ségrégation - en somme les codes du capitalisme contemporain. Sont au contraire primordiaux le plaisir de vivre ensemble, le goût pour les choses belles et simples, la diversité culturelle et sociale, la façon de manger et de travailler, le sens du sacré et de la famille ou la culture du dialogue et du partage.

Pour avancer vers l'intégration méditerranéenne, nous avons besoin de projets-pilote. Les difficultés et obstacles à la liberté de circulation des personnes dans la région sont source de conflits politiques et génèrent mafias, corruption et désastres humanitaires.

Nous proposons ainsi le lancement d'une initiative qui structurera l'engagement citoyen commun en faveur de la démocratie et de l'intégration dans la région, avec pour pilier la question du droit à une citoyenneté transnationale qui ait pour socle une nouvelle charte de la citoyenneté méditerranéenne. L'initiative peut paraître symbolique, mais elle est porteuse de beaucoup de



sens. Les valeurs défendues au nom de la citoyenneté méditerranéenne se fondent sur les principes suivants : un processus de rédaction de la charte de la citoyenneté méditerranéenne participatif et ouvert à tous les éléments de la société civile qui partagent ses valeurs ; la mise à la disposition des citoyens d'outils de communication en ligne ainsi que des formes de débats ouverts plus classiques ; et la tenue d'un référendum transnational méditerranéen pour l'adoption de ce projet de charte comme premier exemple de démocratie participative volontaire prévalant à l'échelle régionale.

### Déclaration sur la crise économique et la citoyenneté en Méditerranée

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée,

- rappelons que les causes majeures de la crise économique sans précédent que nous traversons, et qui affecte les populations, réside dans :

- la déstabilisation des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ;

- la crise politique et sociale traversée par les pays de la rive nord de la Méditerranée ;

- l'augmentation des flux migratoires vers et à l'intérieur des pays de l'UE.

dénonçons :

- la démesure du capitalisme financier par rapport aux capacités de l'économie réelle ;

- la faillite de la valeur travail et le manque de perspectives futures pour les jeunes générations ;

- la conséquente déshumanisation des citoyens et citoyennes ;

- la corruption des affaires économiques et de la politique ;

- la distribution inégale des richesses ;

- l'atteinte aux droits de l'Homme prévalant dans la manière de gérer les flux migratoires ;

- le désastre environnemental enduré par nos terres et notre mer commune.

nous engageons :

- à promouvoir la conscience citoyenne à travers l'action coordonnée de nos Cercles ;

- à soutenir toute action de solidarité et d'expérimentation des formes économiques alternatives (économie solidaire) ;

- à redessiner la philosophie économique dominante, en substituant à l'économie de surexploitation des ressources une économie d'instruction, de formation et de spécialisation, et en diffusant la culture du travail efficace et respectueux des droits ;

- à promouvoir des modalités pacifiques de lutte pour la dignité et le travail des jeunes en particulier ;

- à défendre les droits individuels et collectifs de façon à satisfaire les besoins essentiels de tout citoyen ;

- à collaborer pour la défense du patrimoine naturel, culturel et environnemental.

souhaitons :

- que les processus de démocratisation engagés par les peuples des rives sud et est de la Méditerranée puissent inclure des politiques économiques alternatives au pouvoir absolu du capitalisme financier mondial ;

- que, conformément aux idéaux de ses origines, l'UE puisse se constituer en communauté civile transnationale et reconnaître le destin commun qu'elle partage avec les pays de la Méditerranée, et qu'elle mette ses politiques au service des citoyens et citoyennes tout en veillant à la conservation de l'immense et riche patrimoine culturel et environnemental méditerranéen.



### Déclaration sur la liberté de circulation dans l'espace méditerranéen

Comme tous ceux qui l'ont précédé depuis vingt ans, le drame de Lampedusa de 2013<sup>13</sup> a réveillé pour quelques jours la mauvaise conscience des Européens. Jusqu'à ce que, une fois de plus, la dénonciation des passeurs et trafiquants d'êtres humains (on ne peut non plus incriminer les victimes !) l'emporte sur la condamnation de la politique de fermeture des frontières humaines de l'Europe. Or, cette politique, mise en œuvre depuis 1976, ne peut s'exonérer des dizaines de milliers de victimes qu'elle a objectivement contribué à générer.

Cette politique de l'Europe, incarnée par Frontex<sup>14</sup>, n'est pas seulement meurtrière en vies humaines ; elle tue aussi l'esprit du projet européen. En renonçant aux ressorts humanistes et universalistes de ses débuts, l'idée européenne - ou ce qui en reste - cède aux logiques identitaires et à la peur de l'autre qui travaille une opinion touchée par la crise.

Or, on ne peut composer avec le populisme tout en niant, au nom d'un réalisme électoral nécessairement de courte vue, ce droit de l'Homme essentiel qu'est la liberté de circulation. Quand il s'agit de penser l'avenir de l'Europe et de la Méditerranée dans l'espace mondial qui se construit, le réalisme à long terme invite à changer complètement de vision du monde et à considérer la mobilité humaine à l'échelle planétaire non plus comme une menace plus ou moins imaginaire (jamais évaluée en réalité), mais plutôt comme une règle du jeu valable pour tous. Dans un article intitulé « L'avenir appartient aux migrants », Bertrand Badie rappelait tout récemment combien cette mobilité dont nous faisons quotidiennement usage à notre profit fait partie de l'horizon et des atouts de la mondialisation. Nous ne pouvons pas la vouloir pour nous et la refuser aux autres.

En tant qu'Européens, et en tant que membres d'une association vouée à la construction d'une citoyenneté méditerranéenne, c'est d'abord en Méditerranée

que ce défi s'impose à nous. Et c'est ici qu'il faut agir contre les dérives populistes et les murs qui s'édifient. Le temps où l'on croyait pouvoir répondre, par des propos apaisants sur le dialogue culturel, aux attentes des migrants qui prennent le risque de mourir pour rejoindre l'Europe est dépassé. Si nous refusons de faire de la Méditerranée un espace humain commun, c'est-à-dire, pour commencer, un espace de mobilité et de solidarité, c'est un horizon d'hostilités et de conflits avec le monde arabo-musulman et africain que nous construirons à coup sûr.

### Déclaration sur la liberté, la sécurité individuelle, la sécurité collective et la paix en Méditerranée

Pendant des décennies, la sécurité collective s'est limitée à celle des États dans le meilleur des cas, plus souvent à celle des régimes. La liberté était donc sacrifiée au nom de la stabilité « collective », mise en œuvre selon un mode ressemblant à de la sous-traitance, avec pour enjeu une Europe forteresse d'un côté, et des régimes autoritaires soutenus de l'autre. Les termes de cette équation sont-ils totalement remis en cause par les révoltes arabes ?

Bien que le recul nécessaire à une réponse objective soit, à ce jour, insuffisant, il est toutefois possible d'observer quatre constantes :

- sur le plan de la perception des menaces : l'Europe continue de voir le Sud comme un espace exportateur d'insécurité et d'instabilité, d'une part, et un rempart sécuritaire préliminaire, d'autre part. De leur côté, les acteurs du Sud continuent de jouer sur le registre de la peur de l'autre, en usant et en abusant pour augmenter leur marge de manœuvre ;
- sur le plan des stratégies de gestion des conflits : la gestion par la confrontation, et plus précisément par l'outil militaire, reste omniprésente, confortant l'idée que c'est moins la sécurité collective qui est retenue que l'approche sécuritaire collective. Les interventions militaires en Libye et au Mali en sont de parfaites illustrations ;
- sur le plan des acteurs : malgré la pléthore de cadres de coopération entre pays maghrébins, aucun n'a été actionné pour analyser, coordonner et gérer de façon collective les bouleversements qui

13. Le 3 octobre 2013, une embarcation transportant environ 500 migrants clandestins africains fait naufrage près de Lampedusa, île italienne proche de la Sicile. La catastrophe a fait 366 morts (Source Wikipédia).

14. L'agence européenne pour la sécurité et les frontières extérieures de l'Union européenne.

continuent de secouer la région. Et si l'Union européenne a, plus ou moins, coordonné les prises de position de ses membres, le Sud s'est encore une fois illustré par de profondes divisions ;

– sur le plan des objectifs : La sécurité humaine est une priorité fragile, inégale, à géométrie variable. Elle est présente dans tous les discours, ceux du Nord comme ceux du Sud, mais elle suscite plus de méfiance que d'enthousiasme. De la liberté politique, au jugement des urnes, en passant par le droit international, le développement économique et la mobilité humaine, tous les grands principes se voient annulés dès qu'ils défient les intérêts supérieurs des élites dirigeantes.

Quelles pistes peut-on élaborer pour pouvoir envisager simultanément la liberté, la sécurité individuelle et collective et la paix en Méditerranée ?

Premièrement, penser la sécurité de façon aussi rationnelle que l'économie, c'est-à-dire faire en sorte que les pertes soient inférieures aux bénéfiques et que les objectifs à long terme l'emportent sur ceux à court terme. Afin de contourner les obstacles, il est nécessaire de sortir de l'inter-étatisme et du bilatéralisme, deux cadres idéaux pour maintenir le *statu quo*. Il faut aussi penser à établir les fondements d'une gouvernance régionale dans laquelle les autorités locales, les acteurs publics et privés agissent en réseau interdépendants.

Deuxièmement, coupler l'idée de développement durable avec celle de « sécurité durable ». Cette notion a été utilisée par l'ONU et l'OTAN pour mettre en exergue le fait que les relations entre l'UE et le Maghreb devaient impérativement être solides, équilibrées et pérennes. Ainsi, la sécurité durable implique des domaines de coopération quantitativement et qualitativement intenses, emmenée par des partenaires sachant précisément quels sont leurs besoins et leurs moyens et ce qu'ils pourraient obtenir de l'autre partie. Par ailleurs, cette sécurité requiert de l'équilibre, non pas des forces, mais d'intérêts : l'instauration d'un système « gagnant-gagnant » dans lequel la liberté de circulation des capitaux et des biens irait de pair avec celle de la main-d'œuvre. Quant à la pérennité, elle reflète l'idée que la sécurité durable, comme le développement durable, ne s'avèrent réalisables que lorsqu'ils s'inscrivent dans une vision de long terme.

## Déclaration sur la Syrie

Bientôt trois ans que les tueries syriennes persistent. Le nombre de victimes civiles a dépassé les 100 000 personnes, auxquelles s'ajoute un total de plus de 6 millions de déplacés intérieurs et de réfugiés extérieurs. Une révolte pacifique qui revendiquait la liberté et la dignité a été réprimée par des chars, des avions de chasse, des missiles balistiques, des armes chimiques et le recours à l'arme de la faim. Une violence inouïe a ouvert le pays à toutes les influences régionales et internationales. Elle l'a également soumis à une radicalisation que l'on croyait pourtant étrangère à la société syrienne et à sa culture. S'ajoute à cela une indifférence internationale assourdissante face à une catastrophe humanitaire qui frappe un peuple meurtri, et l'incapacité des instances internationales à entamer une initiative réelle permettant de mettre fin à cette tragédie devenue une tâche sombre dans l'histoire de l'humanité.

Dans ce marasme, la Méditerranée, mer et rives, devient un cimetière profond pour les réfugiés syriens qui essayent de fuir la guerre. L'attitude des pays de la rive nord est regrettable. L'accueil réservé à ces réfugiés par des pays limitrophes aux ressources pourtant limitées est beaucoup plus digne que celui proposé par les pays riches du Nord. L'humiliation que ce peuple subit, ainsi que les agressions de nature raciste et xénophobe dont il est parfois victime à l'extérieur de ses frontières, représentent un danger réel sur l'avenir commun des Méditerranéens.

Même s'il est trop tard, les citoyens de Syrie ont besoin de sentir la solidarité méditerranéenne par les mots comme par les actes. Ce pays millénaire qui a tant donné à l'humanité en général et à cette région en particulier, souffre de son régime, des radicaux qui spolient sa révolution et du silence assourdissant. Il est temps de faire pression sur les sociétés civiles et les gouvernements afin qu'ils assument leurs responsabilités et qu'ils aident la Syrie et les Syriens à sortir de la spirale de la violence et à construire un pays démocratique pour tous ses citoyens.



### Déclaration sur Israël et la Palestine

Alors que le secrétaire d'État américain suggère que les négociations de paix entre Israël et les Palestiniens pourraient reprendre, la réalité sur le terrain nous montre quelles sont les véritables intentions du gouvernement israélien : la poursuite et l'accélération de la colonisation de la Cisjordanie, c'est-à-dire l'expansion progressive des frontières de l'État hébreu.

Si la direction palestinienne semble miser toutes ses cartes sur d'éventuelles pressions de la part de Washington pour faire cesser la politique israélienne de colonisation, la majorité de la population des territoires occupés a fait le choix de la résistance sur le terrain, en tentant de défendre chaque pouce de terre par une résistance civile non armée, et en reconstruisant les infrastructures d'une société détruite par les politiques de reconquête des Premiers ministres Ehud Barak et Ariel Sharon entre 2002 et 2006, puis l'offensive israélienne contre la bande de Gaza en 2009. La résistance héroïque du peuple palestinien démontre que si l'État d'Israël est aujourd'hui capable de faire avancer son projet colonial, il a cependant échoué dans son plan de « sociocide », c'est-à-dire la destruction du tissu national palestinien. La reconstruction de l'unité sociale entre Gaza et la Cisjordanie ainsi que la réparation des relations entre le Hamas et le Fatah restent l'objectif prioritaire de la grande majorité des Palestiniens occupés.

Quant à la société israélienne, elle a connu en 2011 la plus grande mobilisation sociale de son histoire, dans un mouvement de contestation des choix gouvernementaux néolibéraux passant notamment par la privatisation des services publics. L'enjeu auquel reste confronté le mouvement social israélien est celui consistant à lier ces revendications sociales à un mouvement similaire de rejet de la politique coloniale israélienne et du prix colossal qu'elle impose aux citoyen(ne)s israélien(ne)s.

### Déclaration sur Chypre

Le fait de ne pas aboutir à un accord concret dans les négociations sur la question de Chypre aurait un résultat catastrophique pour les Chypriotes grecs et turcs. Il n'arrangerait pas plus les intérêts des acteurs régionaux et internationaux. Il est primordial pour les forces politiques chypriotes de maintenir des rela-

tions cordiales et pacifiques entre elles, ainsi qu'une approche mutuelle positive sur le plan politique. C'est le moyen le plus sûr pour parvenir à l'établissement d'une feuille de route permettant un accord négocié entre les parties sur la base d'une fédération bizonale et bicommunautaire, selon les principes ratifiés par les Nations unies.

Le manque de culture de l'égalité et de promotion des principes de la non-discrimination, éléments de genre inclus, doit être compensé par des moyens comme le développement d'efforts de pacification passant par l'acceptation et la valorisation des résolutions onusiennes *ad hoc* et la mise en place de consultations avec les groupes d'activistes et les ONG.

Une solution négociée de la question chypriote créerait à coup sûr des dynamiques financières et politiques qui multiplieraient à leur tour les effets politiques positifs au niveau local comme international. On assiste aujourd'hui à un volontarisme de la part de la communauté internationale en faveur de la résolution de la question chypriote. Tout se passe comme si l'on était près de conclure un accord qui garantirait plus de stabilité à la région.

Un accord négocié avec la Turquie pourrait assurer un véritable règlement de tous les problèmes et pas seulement une normalisation des relations avec celle-ci. Plusieurs avantages pourraient résulter de cette possibilité, surtout au niveau économique : les possibilités d'exploitation du gaz naturel ; la réouverture de la ville de Famagouste ; l'impulsion de synergies par l'utilisation des espaces aériens fermés et des ports ; le développement du tourisme et du commerce de transit ; le transfert sans restriction de l'eau et de l'électricité.

Pour autant, le règlement par un accord négocié de la question chypriote signifierait moins la fin du processus de paix que son début. Les principales difficultés résident en effet dans la difficulté qu'il y a à mettre en œuvre un tel accord ; il n'y a cependant pas d'autre choix si l'on veut avancer. À cet égard, les Chypriotes de toutes les communautés de l'île doivent travailler dur, d'abord entre elles puis avec leurs partenaires régionaux et, plus largement, avec la communauté internationale.

### Déclaration sur la Tunisie

Nous suivons avec grand intérêt le processus constitutionnel et politique en Tunisie, soulignant notamment que depuis la mise en place d'une Assemblée nationale constituante, le pays attend une nouvelle constitution démocratique qui garantirait l'équilibre des pouvoirs, l'État de droit, les droits et les libertés de tous les citoyens sans discriminations basées sur le sexe, la race ou la religion.

Nous notons avec enthousiasme la volonté de tous les courants politiques représentés à l'Assemblée constituante que cette constitution pose les bases d'un État civil respectant la souveraineté populaire et les critères universels d'une constitution démocratique.

Nous notons toutefois la lenteur et les difficultés à faire aboutir le processus, ce qui n'a rien d'anormal si l'on considère l'environnement politique qui souffre d'un manque de consensus et d'une faiblesse de la culture du dialogue. Mais il faut espérer que les différents protagonistes arriveront rapidement à un compromis permettant de mettre fin à une crise politique qui a trop duré, qui paralyse le processus constitutionnel et menace la stabilité du pays.

Nous continuons de croire que la Tunisie dispose de tous les moyens pour réussir sa transformation et sa transition vers la démocratie. L'activisme de l'élite tunisienne, l'engagement de sa classe politique et la vivacité de sa société civile sauront trouver la voie à suivre pour offrir au peuple tunisien un avenir démocratique, stable et serein.

### Déclaration sur le Maroc

Le Maroc connaît un grand renouveau depuis la mise en œuvre de sa nouvelle Constitution, grâce notamment au plaidoyer des mouvements de défense des droits de l'Homme et des associations féministes. Cela a offert une stabilité politique remarquable si l'on considère ce qui se passe dans le reste de la région. Un arsenal de lois a ainsi été mis en place par le nouveau gouvernement pour mettre en pratique les différents articles de la Constitution. Mais les efforts fournis sont-ils suffisants ?

Certes, la nouvelle constitution a reconnu des valeurs jadis absentes et pourtant essentielles comme la ci-

toyenneté et le respect des droits fondamentaux et indivisibles universels. Mais en pratique, nous nous heurtons à la lenteur de la mise en place des lois organiques, restant encore à mille lieues des aspirations exprimées par les partis politiques, les syndicats et la société civile au moment de la réforme de la constitution.

Nous enregistrons une faible volonté politique quant à l'accélération des chantiers liés à l'égalité des genres. De même prévaut l'absence d'une approche légale de la protection des droits de l'Homme et des libertés individuelles. Le préalable démocratique serait une condition pour régler le conflit du Sahara occidental, selon des lignes qui seraient acceptées par l'ensemble des belligérants.

La lutte des mouvements pour la protection des libertés engagée par la société civile dans tous les domaines plaide pour l'institutionnalisation de la bonne gouvernance dans les politiques publiques et dans la gestion des affaires locales.

### Déclaration sur la Grèce

Depuis maintenant quatre ans, la Grèce est frappée par une crise économique et sociale peut-être sans précédent, sans commune mesure en tout cas avec la situation qui prévaut dans les autres pays européens. Depuis la fin de l'année 2009, le pays est devenu la cible des marchés boursiers qui, par leurs nouveaux instruments destructeurs, l'ont mis très rapidement au bord de la faillite.

C'est à ce moment-là, et devant une soi-disant impasse, que les trois institutions (Commission européenne, BCE et FMI) ont signé un accord avec la Grèce, lui imposant un mémorandum inhumain, indigne et odieux, dans lequel les conditions de l'aide octroyée sous forme de prêt (le « plan de sauvetage ») rendent douteuse l'idée d'un remboursement sans drame humain supplémentaire.

L'application de ce plan dans le cadre de règles d'extrême austérité imposées au pays par ses bailleurs de fonds a aggravé la situation du pays, entraînant notamment une perte quasi-totale de sa souveraineté, un appauvrissement progressif de la population (les revenus ont chuté de près de la moitié), un chômage battant tous les records européens (30 % en moyenne,

jusqu'à 60 % chez les plus jeunes), un affaiblissement des services publics, un taux de suicides inimaginable, une hausse du phénomène des sans-abris, une nouvelle vague d'émigration inquiétante surtout de la part de la population la plus formée, et un effondrement total du secteur privé, avec la disparition quasi-complète des petites et moyennes entreprises et des activités professionnelles indépendantes.

On note aussi l'apparition de nouveaux conflits internes et la formation d'un groupe politique néonazi. Ce groupe a même pu accéder au parlement, gagnant ainsi en influence. Ce phénomène doit être enrayé.

Les gouvernements successifs ne se sont trouvés pratiquement qu'une mission : prendre des mesures insoutenables pour la population et réprimer toute notion de résistance citoyenne (manifestations, fermeture forcée du service public comme de la télévision nationale, etc.) Le processus consensuel disparaît, allant même souvent à l'encontre de la constitution, ce qui doit aussi être combattu. L'État, arc-bouté sur ses principes centralisateurs, perpétue un cercle vicieux en essayant de se trouver un faux alibi. Il considère toute opposition à ses conceptions et actions comme extrême et négligeable.

Seul un mouvement de citoyens digne de ce nom peut faire face à cette situation. Une coopération entre tous les acteurs de la société civile, qui mettrait en avant les valeurs de solidarité et d'humanisme, est évidemment nécessaire mais surtout si l'on veut que la pression ainsi créée puisse impulser un changement de cap, voire permettre de sortir de l'impasse.

Ces mouvements peuvent et doivent s'enrichir du patrimoine solidaire méditerranéen, notamment en vue de la consécration d'une société civile qui soit au service de la vocation humaniste et civilisationnelle de notre Méditerranée.

### **La cinquième Rencontre à Marseille (France, novembre 2014)**

Elle s'est tenue du 13 au 16 novembre 2014. L'ACM y a abordé la dimension citoyenne et les questions d'intégration en Méditerranée. Cette Assemblée avait pour thème : « Citoyenneté et construction d'une communauté méditerranéenne des peuples ».

Ont participé à cette cinquième rencontre, outre les membres des Cercles de citoyens et du Conseil consultatif de l'ACM, des experts et des représentants d'institutions françaises, euro-méditerranéennes, africano-méditerranéennes et internationales concernées par la citoyenneté méditerranéenne.

#### **Intervention de M. Vicent Garcés**

*Nous sommes arrivés à la fin de cette cinquième rencontre de l'ACM. Je veux remercier au nom du Conseil consultatif et de la coordination tous les participants venus d'une vingtaine de pays méditerranéens. Nous avons établi encore une fois un grand dialogue citoyen autour du rêve permanent de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples.*

*Je remercie également la présence de la Ligue des États Arabes, le Conseil économique et social euro-méditerranéen, l'Union pour la Méditerranée et l'Assemblée parlementaire méditerranéenne avec laquelle nous sommes unis par une convention de collaboration avec le statut d'observateur.*

*Je remercie en particulier le président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Monsieur Michel Vauzelle, qui nous a accueilli généreusement à la Villa Méditerranée et offert ses paroles d'encouragement pour l'avenir des citoyens et des peuples méditerranéens.*

*Je veux aussi mentionner la collaboration constante de la Fondation Charles Léopold Mayer, de la Casa Arabe et la présence entre nous de la Fondation Ana Lindh, la plateforme Euromed de la société civile et l'Université euro-méditerranéenne EMUNI.*

*Durant ces journées, nous avons constaté que les institutions publiques n'ont pas fait avancer la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples. Au contraire, les politiques appliquées ces dernières années ont fait perdurer les conflits*

*entre les pays et les peuples et les inégalités dans tout le bassin. Une lourde chape de plomb est tombée sur l'espoir porté par les mobilisations populaires dans les pays du Sud et l'Est de la Méditerranée. L'hiver est là. La crise économique et sociale fait souffrir la majorité des populations des pays méditerranéens, touchant surtout les plus démunis, les jeunes et les femmes. Les guerres et la violence continuent dans l'Est et le Sud méditerranéens.*

*Nous, citoyens de la Méditerranée, partageons un espace humain, géographique, économique et symbolique dans lequel coexistent les diversités. Nous considérons essentiel un nouveau dialogue civil pour vivre en paix entre égaux, en respectant les différences et en refusant les confrontations violentes. La Méditerranée a été traversée par trop de bateaux de guerre ou de barque de migrants. Nous voulons la paix et non la guerre.*

*Nous voulons nous écouter, apprendre des histoires des autres et comprendre leurs paroles. Faire que nos mémoires fracturées soient des mémoires partagées.*

*La Méditerranée est un grand espace culturel de l'humanité, une métaphore concrète de la mondialisation. Il faut préserver cet espace de civilisation. Nous proposons la culture et l'éducation contre l'ignorance. Et pour cela la mobilité des citoyens et citoyennes doit être assurée.*

*Notre mer doit être sauvegardée pour assurer l'avenir des peuples méditerranéens. Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, sommes le résultat d'une pluralité de traditions, de cultures, d'échanges, de religions et de langues. Nous avons appris des réussites et des tragédies. Il faut tout faire pour résoudre le conflit entre Israël et la Palestine et le conflit sahraoui. Il faut en finir avec la violence qui détruit les peuples de l'Est et du Sud méditerranéens.*

*La paix est un préalable nécessaire pour la construction d'une communauté des peuples méditerranéens. Depuis la première rencontre de l'ACM à Valence en 2010, où l'on s'interrogeait sur la citoyenneté et l'espace méditerranéen, jusqu'à cette cinquième rencontre de Marseille où l'on s'est posé la question de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples, l'ACM a parcouru un long chemin. Ces cinq années ont nourri les réflexions et les actions propres*

*d'un réseau de citoyens comme le nôtre, avec des difficultés et des insuffisances, mais la conscience de l'aventure humaine que cela représente.*

*Dans la nouvelle étape qui commence dès demain, l'ACM - en plus d'être un réseau de réflexion et d'action citoyen - devra se constituer aussi en réseau de résistance citoyen dans le cadre socio-politique actuel. Contre le nationalisme excluant, contre l'oppression et la domination des peuples, contre la xénophobie et le racisme, contre l'islamophobie et la violence, s'élève la conscience libre des citoyens et citoyennes de la Méditerranée.*

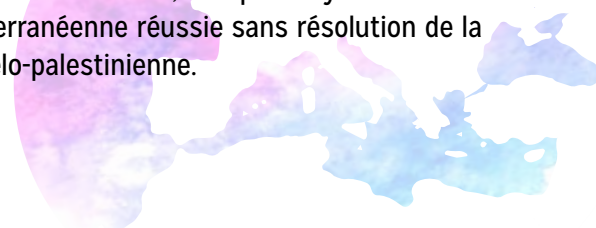
*C'est à nous tous d'élargir nos cercles de citoyens et leurs activités concrètes, nos capacités d'influencer et de renforcer les conditions nécessaires pour que la paix, la justice, la dignité et le développement deviennent enfin réalité.*

#### **Déclaration sur la situation en Palestine et en Israël de Michel Warschawski et Hassan Balawi, membres du Conseil consultatif de l'ACM**

Il y aura bientôt 20 ans, le processus de Barcelone avait insisté sur le fait qu'il ne saurait y avoir d'avancée dans le processus d'intégration méditerranéenne sans qu'une solution juste et pérenne ne soit trouvée au conflit colonial en Palestine.

Depuis 1995, vingt longues années ont malheureusement vu la désagrégation du processus de paix, et la négociation globale autour d'une résolution du conflit ouvert entre Israéliens et Palestiniens s'éloigner comme jamais.

La guerre menée par le gouvernement israélien à Gaza l'été dernier a atteint des sommets d'horreur, preuve de l'impuissance européenne, arabe, et de la communauté internationale face à cette question. La colonisation israélienne, condamnée par la communauté internationale, a rompu toute tentative de reprise d'un dialogue constructif. C'est la raison pour laquelle il est plus que jamais indispensable pour l'ACM de réitérer un certain nombre de principes afin d'éviter que la fracture Nord-Sud ne s'aggrave et continue de se cristalliser autour de cette question. Pour l'ACM, il ne pourra y avoir d'intégration méditerranéenne réussie sans résolution de la question israélo-palestinienne.



L'ACM renouvelle donc ses engagements et réaffirme ses positions sur le sujet :

- soutenir la reconnaissance de l'État Palestinien telle que définie par l'Assemblée générale de l'ONU en novembre 2012 ;
- rappeler que la seule solution à ce conflit est politique sur la base des résolutions de l'ONU ;
- dénoncer la colonisation des Territoires palestiniens y compris celle de Jérusalem-Est qui doit cesser ;
- réaffirmer qu'aucun avenir n'est possible pour l'État palestinien tant que le colonisateur, avec le soutien de la plupart des pays du Nord et de la Méditerranée, poursuivra sa politique d'occupation et de discrimination à l'égard des Palestiniens ;
- soutenir toutes les actions des organisations israéliennes anticolonialistes militant pour une paix juste et durable ;
- soutenir toutes les initiatives citoyennes méditerranéennes poussant à l'application du droit international et du droit international humanitaire, comme le Tribunal Russell sur la Palestine.
- Tout cela explique la nécessité pour l'ACM de placer une fois encore la solidarité avec la lutte de libération du peuple arabe de Palestine au cœur de notre engagement commun afin que l'intégration méditerranéenne ne souffre plus de ce frein majeur à son développement inexorable.

#### **La sixième Rencontre à Tirana (Albanie, juillet 2015)**

Sous le patronage de la mairie de Tirana, elle avait pour but de poursuivre les travaux de l'ACM en termes de définition de la citoyenneté méditerranéenne, d'établir une Charte citoyenne de la Méditerranée, d'approfondir le concept de démocratie adaptée à l'environnement méditerranéen, et de soutenir le principe de démocratie participative locale. L'idée de lancer une étude sur la place des femmes dans les pays méditerranéens en s'appuyant sur l'expérience des Cercles a été lancée. S'emparer du slogan « Ensemble nous marcherons plus vite vers l'égalité » du mouvement des femmes algériennes et du « *Not in our name* » a été adopté. L'ACM a réfléchi également à l'idée d'établir un traité

de libre circulation des individus ainsi qu'un Erasmus des savoir-faire méditerranéens sur le modèle du compagnonnage et des Compagnons du Devoir ainsi qu'un visa spécial pour les universitaires. La volonté de défendre l'idée d'une citoyenneté transnationale a émergé lors de cette Assemblée, tout comme l'idée de travailler à la rédaction d'un livre blanc sur les droits des migrants, l'instauration d'un revenu universel en Méditerranée, les moyens d'assurer le développement des coopératives agricoles ou l'encouragement du tourisme solidaire.

Enfin, il a été mis à l'agenda pour l'avenir de l'ACM plusieurs projets : soutenir la communication et la coopération entre les différents Cercles ; les ouvrir à des secteurs socioprofessionnels diversifiés ; poursuivre leur constitution ; impliquer davantage les étudiants dans les actions de l'ACM ; créer, à travers les Cercles, des espaces d'expression pour les citoyens qui pourraient être ainsi entendus par les politiques ; renforcer l'incidence politique de l'ACM axée sur la coopération au niveau local, national et international ; s'appuyer sur les compétences journalistiques du réseau pour intervenir dans les médias ; établir un système efficace de communication et d'information vers l'extérieur (par des émissions de radio, la télévision, agences de presse...) pour améliorer la visibilité de l'ACM ; mettre en ligne une revue électronique et un blog avec des contributions de tous les Cercles.

L'ACM a proposé lors de cette Assemblée de décerner chaque année un prix « ACM » de la meilleure idée méditerranéenne ou à la « personnalité de l'année » ; d'appuyer l'activité *Mostra Viva del Mediterrani* comme grande rencontre des cultures méditerranéennes ; de lancer l'idée d'une journée internationale de la Méditerranée ; de concrétiser le Musée de la mémoire méditerranéenne ; de créer un observatoire des mouvements sociaux et citoyens en Méditerranée ; de lancer un grand débat sur la citoyenneté numérique en Méditerranée ; de proposer un kit de formation pour lutter contre le racisme.

#### **Intervention de M. Vicent Garcés**

*En 2008, certains d'entre nous se réunissaient pour la première fois autour de l'idée qu'il fallait mettre en valeur une réalité qui est la nôtre, celle de la Méditerranée.*



*Une réalité qui nous montre, si nous lisons bien les temps actuels, que c'est dans la vie et dans les rêves des gens de la Méditerranée que nous trouvons, en grande partie, les progrès de l'humanité comme ses reculs.*

*Depuis sa première rencontre à Valence en juillet 2010, l'ACM pratique la diplomatie citoyenne. Nous partageons la conviction qu'un véritable renforcement des liens entre les peuples ne pourra advenir qu'à travers une présence citoyenne permanente et forte.*

*C'est bien cette dimension citoyenne que nous voulons mettre en valeur, dans un contexte de crise politique, économique, sociale et environnementale.*

*Depuis sa naissance, l'initiative ACM prétend contribuer à l'existence d'un nombre croissant d'espaces permanents de dialogue et de débat, nous permettant de nous rencontrer, de réunir les contributions, diverses et plurielles, qui correspondent à notre identité méditerranéenne et de formuler des diagnostics, des propositions et des envies de collaboration.*

*Ces cinq dernières années ont permis qu'émergent réflexions et actions propres d'un réseau de citoyens, avec des difficultés et des insuffisances, mais la conscience de l'aventure humaine que cela représente.*

*En tant que citoyens et citoyennes, nous avons l'obligation - l'exigence éthique - de demander, par tous les moyens dont nous disposons, que les institutions politiques offrent des réponses aux besoins de la citoyenneté, entendue comme moteur de changement, capable de dépasser des frontières, des murs, des incompréhensions, des préjugés et des craintes.*

*Nous avons affirmé que l'identité méditerranéenne est une identité partagée. Nous avons des valeurs qui nous identifient et que nous défendons : liberté, démocratie, paix, respect de la diversité, tolérance, dignité. Et responsabilité.*

*Une lourde chape de plomb est tombée sur l'espoir porté par les mobilisations populaires dans les pays du Sud et l'Est de la Méditerranée. Et aussi au Sud de l'Europe. L'hiver est là. La crise économique et sociale fait souffrir la majorité des populations des pays méditerranéens, touchant surtout les plus démunis,*

*les jeunes et les femmes. Les guerres et la violence entourent Mare Nostrum, « notre mer ». La démocratie est en péril.*

*Il faut une grande volonté et une grande vision politique pour faire de la Méditerranée une mer de paix, où les inégalités entre le Nord et le Sud, mais aussi au sein du Nord et du Sud, diminueront progressivement jusqu'à disparaître. À défaut, les sources des conflits subsisteront.*

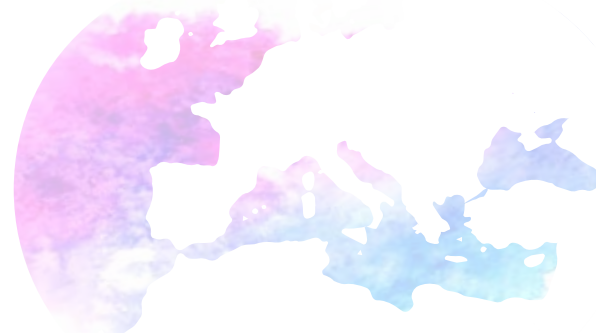
*Notre responsabilité exige des politiques actives contre le chômage, spécialement parmi les couches les plus jeunes de la population, ainsi que des politiques d'intégration des femmes à tous les niveaux. Il nous faut aussi promouvoir la mobilité et l'éducation.*

*Nous devons rendre possible l'émergence d'une Communauté méditerranéenne des Peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et une citoyenneté méditerranéenne : la Méditerranée doit avoir une dimension politique.*

*À Marseille, en novembre 2014, nous avons dit que dans la nouvelle étape qui commençait, l'ACM - en plus d'être un réseau de réflexion et d'action citoyen - devrait aussi se constituer en un réseau de résistance citoyen dans le cadre socio-politique actuel. Contre le nationalisme excluant, contre l'oppression et la domination des peuples, contre la xénophobie et le racisme, contre l'islamophobie et la violence, doit s'exprimer la conscience libre des citoyens et citoyennes de la Méditerranée.*

*Je termine en citant, comme je l'ai fait à Valence en juillet 2010, un de mes poètes préférés, Constantin Kavafis : « Lorsque tu partiras en voyage pour Ithaque, que ton chemin soit long, plein d'aventures et de connaissances ».*

*Nous continuons sur le chemin de cette grande aventure collective à laquelle nous sommes tous conviés et je me permets de vous demander votre collaboration, maintenant et dans l'avenir.*



**Intervention Nevila Xhindi, adjointe au maire de Tirana et membre de la Coordination de l'ACM**

Bonjour aux représentants des Cercles de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée !

Mon nom est Nevila Xhindi, je suis l'adjointe au maire de la ville de Tirana et, dans le même temps, l'une d'entre vous, puisque je représente le Cercle ACM de Tirana.

C'est un grand plaisir de vous adresser à tous un accueil très chaleureux au nom du maire Lulzim Basha. Bienvenue à Tirana, carrefour des cultures et des affaires en mer Méditerranée.

La capitale de l'Albanie est le plus grand centre urbain du pays. Tirana compte 765 804 habitants qui résident dans une zone de 42 km<sup>2</sup> et représentent environ 30 % de la population albanaise. La métropole albanaise est la plaque tournante de la recherche et de l'éducation du pays puisqu'elle rassemble le plus grand nombre d'universités et d'écoles, où environ 52 000 étudiants viennent étudier. Tirana est aussi le centre économique de l'Albanie puisque 40 % de capitaux étrangers y ont été investis, ce qui en fait un modèle de changement réussi. Tirana est le lieu des plus grands centres commerciaux, mais aussi culturels, artistiques sportifs et sociaux du pays. Par la nature qui l'entoure, ses traditions, sa culture, son folklore, ses sites archéologiques de toutes époques, ses musées et monuments historiques, Tirana offre des opportunités pour le développement de différents types de tourisme.

Le maire de Tirana a fixé deux priorités clés au Plan New Urban adopté en février 2013 - puisqu'il faut savoir que la capitale a manqué d'un plan d'urbanisme pendant plus de 23 ans. Des plans stratégiques, qui visent à améliorer la qualité de vie des citoyens de Tirana sont également en cours d'élaboration.

Le projet de prolongement du boulevard principal existant et la réhabilitation de la rivière Tirana est le projet le plus important des 80 dernières années et a déjà commencé à être mis en œuvre. Vient ensuite la construction du train léger sur rail, prévu le long du boulevard reliant le terminal multimodal de passagers avec la place « Nene Tereza ». Ce système de train léger aura un impact immédiat sur la modernisation du transport public, permettant de réduire les

coûts de transport quotidien des citoyens et d'améliorer la qualité de l'air et de l'environnement dans la ville. Cet investissement permettra en effet d'inciter davantage les citoyens à utiliser les transports publics, réduisant ainsi l'utilisation des véhicules privés dans la ville.

La mise en œuvre du terminal multimodal de passagers va bientôt commencer. Dans ce terminal d'une superficie de 80 000 m<sup>2</sup> seront construits la nouvelle gare et la station du train léger sur rail. Ce terminal va résoudre le besoin urgent d'amélioration de la circulation à Tirana.

Il faut savoir en effet que Tirana est l'une des villes les plus denses d'Europe avec environ 18 000 habitants par km<sup>2</sup> et seulement 1,7m<sup>2</sup> d'espaces verts accessibles par habitant. Les marchés locaux de rue et les vendeurs ambulants, la plupart informels, sont un élément caractéristique de la vie de Tirana et soutiennent 18% de la population de la ville. La Municipalité de Tirana entend capitaliser ce potentiel économique fragmenté afin de créer plus d'espaces verts.

S'agissant de notre atelier, l'année 2015 marque le début d'une nouvelle période de coopération entre les Cercles ACM. Ces deux jours sont l'occasion de renouer des contacts et de discuter des problèmes d'intérêts mutuels pour les deux prochaines années. Notre atelier sera axé sur les moyens de construire sur le long terme une coopération stable et de développer des actions dans la région méditerranéenne, suivant les principes de copropriété et de cofinancement.

Les acteurs économiques de la région méditerranéenne sont confrontés à un contexte politique, social et économique difficile qui exigera du temps avant d'être surmonté. Mais ce qui est important, c'est que les possibilités de croissance existent : dans chaque secteur de chaque pays, de nouvelles idées et de nouveaux potentiels attendent d'être développés. Nous espérons que l'atelier d'aujourd'hui nous donnera un aperçu de la façon dont l'ACM peut contribuer à amener ce potentiel à maturité.

Au-delà de ce que nous pouvons faire au plan national, que ce soit en termes de recherche ou de développement, et qui n'est jamais suffisant, c'est à un effort

*orienté vers l'action dans la zone méditerranéenne que nous devons tendre, Dans un véritable esprit de coopération, nous, membres de cette région du monde, riche de toutes les civilisations et cultures passées et présentes, devons œuvrer en ce sens.*

### **Déclaration générale de Tirana**

Avec la sixième rencontre de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, il est consternant de constater que les crises politiques, identitaires, humanitaires et économiques ne cessent de se développer dans cet espace géographique. L'espoir qui a émergé avec les révolutions arabes en 2011 a mené à des espoirs déçus : gouvernements de plus en plus dictatoriaux, développement du terrorisme, violence aveugle contre des populations civiles, des millions de réfugiés, occupation de territoires, clivages confessionnels, confrontation mortelle des identités, échec total de la gestion de la diversité, etc.

Le nombre des victimes qui sombrent en Méditerranée en tentant de fuir la misère et la violence jettent un voile funeste sur son image d'espace de rencontre et d'échange.

Les citoyens de la Méditerranée, ainsi que les institutions publiques, ont un rôle crucial dans la résolution de ces différentes crises. Cependant, la capacité des citoyens de réfléchir et d'agir devient de plus en plus limitée, écrasée par le poids de situations politiques et économique imposées. Mais il ne faut pas se laisser tenter par l'indifférence et la résignation, les pires ennemis du progrès de l'humanité. L'indulgence envers les dictateurs, au prétexte de la stabilité, amène à tolérer des vagues de répression qui génèrent toutes sortes d'extrémisme et de violence.

La nouvelle Fondation ACM, œuvrera à coordonner les efforts des différents Cercles afin de rendre leur action de plus en plus efficace, visible et transversale. Elle communiquera aux instances officielles régionales et internationales les résultats des travaux de l'ACM à tous ses niveaux afin de les inciter à prendre de plus en plus en considération l'avis des citoyens.

### **À propos du lancement de la Fondation ACM**

Les participants à la 6<sup>e</sup> Rencontre de l'ACM, représentant les différents Cercles, prenant en considération

la volonté de tous ses membres de répondre à la nécessité de passer à une nouvelle phase dans l'existence de l'ACM et pour mieux servir ses objectifs, valorisent tous les efforts consentis afin d'établir une entité juridique qui prendra la forme d'une fondation appelée « Fondation ACM ».

Établie dans la ville de Valence en Espagne, elle sera régie par la loi espagnole des Fondations.

Les participants expriment par cette résolution leur adhésion au projet et renouvellent leur engagement à travailler ensemble dans le cadre de l'ACM afin d'assurer au mieux ses ambitions.

### **À propos de la place de la jeunesse dans les cercles ACM**

La jeunesse est l'avenir de la Méditerranée. Les enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés ne pourront être résolus durablement sans une sensibilisation, un engagement et une représentation des jeunes sur l'ensemble des sujets qui touchent à la méditerranée.

Aussi, dans le prolongement des actions déjà engagés par l'ACM depuis cinq ans, les Cercles ACM conviennent de renforcer les actions locales et/ou concertées avec d'autres Cercles pour encourager, faciliter et renforcer l'implication des jeunes au sein des Cercles existants.

### **À propos de la Grèce**

La Grèce continue, au bout de six années de crise, à souffrir du fait des politiques d'austérité qui lui ont été imposées par des instances et des acteurs privilégiant leurs propres intérêts plutôt que ceux de la population. Il est scandaleux de constater que, au XXI<sup>e</sup> siècle encore, un pays membre de l'Union européenne puisse encore être en proie à la pauvreté, à un taux de chômage élevé, à des réductions drastiques des salaires et des retraites, ainsi qu'à un taux alarmant de suicides découlant d'une situation socio-économique dramatique.

L'ACM, soucieuse du bien de la Grèce et de l'avenir de sa population, salue la résistance du peuple grec devant une conception socio-économique créée par le système économique dominant et la spéculation. Elle se réjouit de voir qu'une grande majorité des citoyens

grecs ont dit « non » au chantage et à l'humiliation et qu'ils se sont exprimés, à travers des moyens pacifiques et démocratiques, à l'encontre de la peur qu'on a voulu leur infliger. Elle soutient les Grecs dans leur combat et leurs revendications pour aboutir à un système plus juste, plus équitable, et plus soucieux du bien-être général. Les citoyens grecs ont donné l'occasion au reste des populations de l'UE de se remettre en question. Incontestablement, une nouvelle page va s'écrire, avec la mise en place progressive d'une nouvelle Europe basée sur les valeurs d'humanisme, de solidarité, et de démocratie. Après ce qui s'est passé en Grèce, l'Europe ne sera plus jamais la même.

### **Intervention de clôture de M. Vicent Garcés**

*Nous sommes arrivés à la fin de cette importante Rencontre des Cercles de l'ACM. Avec celle-ci nous achevons une première phase du développement de l'initiative citoyenne que constitue l'ACM, ouvrant une nouvelle étape.*

*Depuis sa première Rencontre tenue en 2010 à Valence (Espagne) et jusqu'à cette 6<sup>e</sup> Rencontre, nous avons discuté de la citoyenneté et des institutions publiques en Méditerranée jusqu'à parvenir à une réflexion sur la citoyenneté et la construction d'une communauté des peuples de la Méditerranée, en passant par l'analyse des crises, des changements et des causes et conséquences des conflits dans la région.*

*Pendant cinq ans, l'ACM a vécu des moments d'espoir qui se sont ouverts avec les transitions démocratiques dans l'Est et le Sud de la Méditerranée, mais aussi des moments de frustration et d'impuissance nés des conflits aggravés et des crises sans fin subis par les peuples riverains. Nous voulons une mer de paix et nous nous retrouvons avec une mer de guerre. Nous voulons que la mer soit le pont entre les peuples et, partout, nous trouvons des murs qui séparent.*

*En cinq ans, les citoyens et citoyennes de la Méditerranée sont passés de l'espoir à la peur. Aujourd'hui, les horizons de paix, d'égalité, de liberté, de progrès économique et social s'éloignent. La citoyenneté, de façon responsable, doit résister, sans céder, avec la force de la raison et les arguments de la convivialité. Cette ère où la démence semble s'imposer doit s'ache-*

*ver. L'ACM manifeste son engagement sans équivoque pour contribuer à sortir du marasme actuel.*

*Pendant ces deux jours, l'ACM a manifesté sa solidarité avec le peuple de Grèce et avec tous les peuples de la Méditerranée frappés par des conflits qu'il faut surmonter. La Méditerranée ne peut continuer d'être un cimetière ni devenir un mur pour empêcher la circulation des personnes.*

*Les principes et les valeurs défendus par l'ACM, énoncés dans la Charte constitutive, nés de la volonté des peuples de grandir et de se développer en paix, restent en vigueur. Vivre en liberté, en démocratie, en acceptant et en respectant la diversité, dignement, est une exigence citoyenne que les pouvoirs publics doivent rendre possible.*

*L'ACM est née plurielle et diverse, comme l'identité méditerranéenne, pour montrer que la citoyenneté est capable de créer et de défendre des espaces de liberté et de rencontre où les différences, les autres, ne sont pas ennemis mais complémentaires dans une région diverse, du point de vue de sa constitution et de son histoire. L'ACM pratique la diplomatie citoyenne et a démontré, pendant les cinq ans de son existence, que religions, cultures et origines diverses peuvent se rencontrer, se connaître et s'entendre : l'ACM a construit un espace de liberté dans la Méditerranée.*

*Les 24 Cercles citoyens constitués dans 19 pays riverains ont été les chaînons fondamentaux du réseau citoyen que l'ACM représente. Ils sont les porteurs des valeurs et des principes de l'ACM dans cette deuxième étape qui s'ouvre maintenant et qui sera consolidée avec la création de la structure formelle discutée ici pendant ces jours : la Fondation ACM qui s'installera à Valence, en Espagne, là où en 2010 s'est exprimée la volonté d'avancer vers les chemins de l'utopie de Kavafis.*

*L'actuel Conseil consultatif se transformera en un nouveau Conseil de la Méditerranée qui permettra à des personnes engagées pour la Méditerranée de continuer à agir et à inspirer l'activité et les positionnements de l'ACM.*

*L'ACM, comme réseau citoyen, a établi des accords avec l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée*

*(APM) et avec l'Université euro-méditerranéenne (EMUNI). Elle a aussi maintenu des contacts fréquents avec le Parlement européen, la Commission européenne et les autres entités et institutions euro-méditerranéennes, ainsi qu'avec l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Coopération Islamique. Ces accords et ces relations ont pour but de placer l'être humain au centre des actions et des programmes institutionnels.*

*L'ACM est un réseau citoyen, rejoint par des citoyens et des citoyennes conscients, volontairement regroupés pour aider à transformer la difficile et conflictuelle réalité méditerranéenne en quête de cette mer de paix, de la convivialité et du progrès qui ont été, et demeurent, le rêve des peuples de la Méditerranée.*

*Aujourd'hui il faut remercier le Cercle de Tirana, qui nous a gentiment et efficacement accueillis, la mairie de Tirana pour sa collaboration, et tous les Cercles de citoyens et citoyennes ici présents qui, avec leurs multiples propositions, ont balisé le chemin de l'ACM pour les prochaines années. De même, nous voulons remercier l'efficace contribution du secrétariat de l'ACM et, plus spécialement, le soutien sans faille de la FPH qui a contribué à faire une réalité de ce qui, il y a six ans, était seulement une idée.*

*Nous allons rentrer chez nous plus riches de connaissances, d'expériences et d'amitiés. De grands défis nous attendent. Nous faisons pleinement confiance à l'impérissable volonté de paix, de progrès et de liberté des peuples de la Méditerranée.*

### **Réunion constitutive du Conseil consultatif de la Fondation ACM (mai 2016, Valence, Espagne)**

#### **Déclaration du Conseil consultatif**

L'évolution de l'ACM en une fondation marque une nouvelle étape dans la construction d'un réseau citoyen de dialogue, de proposition et d'action en Méditerranée en lui insufflant une nouvelle dynamique tout en respectant les principes contenus dans sa Charte.

Le Conseil consultatif constate une dégradation de la situation, et dans tous les domaines, sur le pourtour méditerranéen et déplore l'inefficacité des poli-

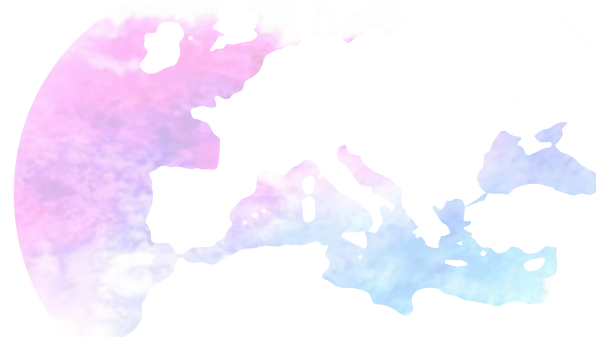
tiques des acteurs régionaux et internationaux pour résoudre les conflits et crises en Méditerranée.

Le Conseil a souhaité s'exprimer sur deux points particuliers :

- la très grande inquiétude que lui inspire la situation des réfugiés et des migrants en Méditerranée : les dispositions actuelles sont en désaccord avec les droits élémentaires des gens.
- Nous demandons aux institutions européennes et internationales d'examiner les causes et origines de ces mouvements humains tout en traitant dans l'urgence les conditions d'accueil des réfugiés. De plus, le Conseil déplore que cette crise soit instrumentalisée pour des intérêts divers.
- un système alimentaire malade : gaspillage des denrées, impact négatif sur la santé et sur le changement climatique.

Une transition agro-écologique s'impose. Le Conseil consultatif appelle à être vigilant sur les négociations internationales en cours qui pourraient compromettre les principes d'une telle transition. Dans ce cadre, l'ACM souhaite apporter sa contribution lors de la MÉDO qui se tiendra prochainement à Tanger.

La Fondation ACM va renforcer ses capacités de plaidoyer et en appelle à la mobilisation et à la résistance citoyenne en Méditerranée pour trouver des solutions aux problèmes de la région qui soient fondés sur le droit international.

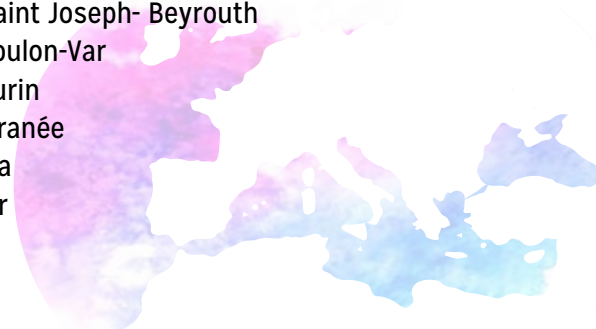


## Annexe V

# Liste des institutions ayant participé à des rencontres de l'ACM

- Académie Aix-Marseille
- Afkar
- Algérie-Focus
- Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA)
- APEAS
- Arab Group for Muslim-Christian Dialogue
- Arab Reform Initiative
- ARPE
- Asko Europa Stiftung
- Assemblée Constituante de Tunisie
- Assemblée des citoyens d'Helsinki
- Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée
- Assemblée Parlementaire de la Méditerranée
- Assemblée Parlementaire Euroméditerranéenne
- Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne (ARLEM)
- Association AMEL
- Association CCFD-Terre Solidaire
- Association Démocratique Assyrienne
- Association des Économistes Tunisiens
- Association IEC (Europe/ESS)
- Association Irtikâa-Pour une Participation Féminine Active
- Association Karama-Sidi Bouzid
- Association Lumière d'espoir contre la violence de genre
- Association Maghrébine de Développement des Ressources Humaines (AMDRH)
- Association Porte Ouverte
- Association Tunisienne du Droit au Développement
- Association UMARINU
- Atelier Bleu-réseau ECOREM
- Autorité palestinienne
- Banque Européenne d'Investissements
- Bibliothèque d'Alexandrie
- Casa Árabe
- Casa Mediterráneo
- Center of Mediterranean and International Studies (CEMI)
- Centre Culturel Islamique de Valence
- Centre de Développement Stratégique de Sidi Bouzid
- Centre International de Recherche Agronomique pour le développement (CIRAD)
- Centre pour le Dialogue Humanitaire
- Centre Universitaire Méditerranéen
- Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional (CERAI)
- Cercle des chercheurs sur le Moyen-Orient
- CIHEAM-IAMM
- Citoyens de la Terre
- Comité des Régions
- Comité Économique et Social Européen
- Confédération des Syndicats progressistes de Turquie
- Confédération Générale du Travail
- Conférence Régions Périphériques Maritimes
- Conseil consultatif de la FACM
- Conseil de l'Europe
- Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Défismed
- Délégation du Front Polisario
- DG. RELEX. Commission européenne
- ECEM España-Encuentro Civil Euro Mediterráneo
- Échos-Communications. Belgique
- École Supérieure de Commerce de Tunis
- Egypt Foundation for Youth and Development (EFYD)
- Egyptian Banking Institute
- Ennahda
- Épanouissement Féminin
- Économie Sociale et Solidaire
- EuroMed
- Euromed IHEDN
- Euromed Permanent University Forum (EPUF)
- EuropAnous
- Fait-religieux
- Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits (FARD)
- Fondation Ahmed Tlili
- Fondation Anna Lindh
- Fondation Charles-Léopold Mayer
- Fondation International Olof Palme
- Fondation libyenne
- Fondation Moorkens
- Foreign Policy Center
- Foro de Jávea
- Forum Al-Jahedh
- Forum Femmes Méditerranée
- Forum international pour la paix
- Forum Social pour les Droits Sociaux et Économiques
- Forum Social Maghreb

- Global Political Trends Center
- Global Water Partnership Med
- Gouvernement Tunisien
- Groupe Aix emploi
- Groupe Geminarie
- Groupe Siparex
- IAM
- ICD Afrique
- Imitative Dialogue
- Institut Catholique de la Méditerranée
- Institut de Presse et Science de l'Information
- Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen (IPEMED)
- Institut de recherche pour le développement
- Institut de Relations Internationales Stratégiques (IRIS)
- Institut Européen d'Istanbul - Université de Bilgi
- Institut Européen de la Méditerranée
- Institut Européen sur la Coopération Méditerranéenne et Euro-Arabe (MEDEA)
- Institut Français des Relations Internationales (IFRI)
- Institut INSPIRE
- Instituto Europeo del Mediterraneo (IEMED)
- Inter Made
- International Policy Leadership Institute
- Jeunes Européens Turcs
- Kapitalis
- Koc University/Istanbul
- Konrad Adenauer Stiftung
- Le Labo démocratique
- Lebanese NGO Network
- Les Têtes De L'Art
- lLibya
- Ligue des États Arabes
- Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme
- Lycée Français La Marsa
- Marco Polo
- Medimar Politics
- Mediterravenir
- Montpellier AgroSup
- Mouvement Européen International
- Mouvement Européen Turquie
- Municipalité de Tirana
- Nord Sud Ventures
- Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire PACA
- One day after Syria
- Organisation de la Conférence Islamique
- Organisation de Libération de la Palestine
- Palestinian NGO Network
- Parlement Européen
- Paz y Solidaridad
- Plan Bleu
- Plateforme Non Gouvernementale EuroMed
- Radio Grenouille
- Rassemblement Actions Jeunesse
- Réseau ANIMA Investment
- RISTECO
- Service Européen d'Action Extérieure
- Société égyptienne d'études des migrations
- Souk El-Tayeb
- Sublime portes production
- The Syrian Report
- UNESCO
- Union africaine
- Union Apare-CME
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- Union Pour la Méditerranée
- Universidade Federal Fluminense
- Universitat Autònoma de Barcelona (UAB)
- Université « l'Orientale » de Naples
- Université Aix-Marseille
- Université de Bogazici
- Université de Carthage
- Université de Galatasaray
- Université de Gedik
- Université de la Mounaba
- Université de Lausanne
- Université de Rabat - Groupement d'Études et de Recherche sur la Méditerranée (GERM)
- Université de Trieste
- Université de Tripoli
- Université de Tunis
- Université de Tunis Al Manar
- Université de Tunis, Association des Femmes Démocrates
- Université de Tunis-Manouba
- Université Euro-Méditerranéenne
- Université Européenne de Tirana
- Université internationale d'Atanya
- Université Lyon II
- Université Paris VII
- Université Qadi Ayyadd Marrakech
- Université Saint Joseph- Beyrouth
- Université Toulon-Var
- Université Turin
- Villa Méditerranée
- Ville d'Akyaka
- Vision Center



## Annexe VI

# Interventions et plaidoyer de l'ACM

- Intervention à la v<sup>e</sup> Séance plénière de l'Assemblée parlementaire méditerranéenne (APM) à Rabat, Maroc, octobre 2010
- Participation à l'Alliance des Civilisations sous l'égide de l'ONU à Malte, novembre 2010
- Participation aux journées méditerranéennes d'études sur la qualité et la sécurité alimentaires à Barcelone, organisée par IMC, décembre 2010
- Participation à Sostenuito à Ljubljana, Slovénie, décembre 2010
- Participation à la plateforme Encuentro Civil Euro-Med Altea et Barcelone, Espagne
- Participation dans le cadre de la plateforme EUROMED société civile à Alicante
- Participation au Forum Social Migrations à Bruxelles, janvier 2011
- Présentation de l'ACM au Forum euro-méditerranéen de la Fondation Anna Lindh sur le dialogue entre les cultures, Barcelone
- Présentation de l'ACM auprès du représentant de la Ligue arabe et de l'Union africaine à Bruxelles, février 2011
- Contact avec la ville de Akyaka (Turquie)
- Présentation de l'ACM au CESE, à la Commission européenne, au Conseil de l'Europe, au Conseil européen, à la Konrad Adenauer Stiftung, à Bruxelles, février 2011
- Participation au Congrès du Dialogue Sud-Nord Mouvement Européen International à Istanbul, février 2011
- Participation au Forum Social Mondial à Dakar, février 2011
- Mission en Tunisie en vue de l'organisation de la deuxième Assemblée, mars 2011
- Participation et présentation de l'ACM à *Eating City* à Rome, mars 2011
- Participation à la *Euro-Mediterranean Policy Conference*, organisée à l'Université de Malte, en mars 2011
- Présentation de l'ACM à l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée du Parlement européen à Strasbourg, mai 2011
- Rencontre de la plateforme Euromed société civile à Tunis, 2011
- Participation de Vicent Garcés au Sommet des Conseils économiques et sociaux EUROMED, Istanbul, novembre 2011
- Rencontre avec Joseph Mifsud, président de EMUNI à propos des collaborations possibles avec l'ACM à Bruxelles en février 2012
- Participation à la réunion de l'APEM à Rabat, mars 2012
- Participation à une réunion à la Fondation Friedrich-Ebert avec des parlementaires de l'APEM à Rabat, mars 2012
- Présentation de l'ACM à la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée du Parlement européen à Bruxelles
- Intervention dans la séance de clôture du Sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires, Rome
- Présentation de l'ACM au *European Foundation Center*, à propos des informations juridiques sur une structure juridique, avril 2012
- Présentation de l'ACM à des parlementaires tunisiens par Vicent Garcés, en collaboration avec Ahmed Driss à Tunis, avril 2012
- Présentation de l'ACM aux étudiants d'EMUNI par Françoise Macé et Vicent Garcés à Portoroz, Slovénie, mai 2012
- Participation à Med'Educ, projet de l'association corse Umarinu, mai 2012
- Participation au III<sup>e</sup> Congrès du Dialogue Sud-Nord Méditerranée pour une Vision Commune du Futur - La Société Civile et les pouvoirs publics : Quel partenariat ? à Tunis, juin 2012
- Présentation de l'ACM à Monsieur Godfried Pirotta, Université de Malte, juillet 2012
- Participation au forum IndignaCtion au Luxembourg organisé par le réseau luxembourgeois de la Fondation Anna Lindh, septembre 2012
- Mission au Liban (Beyrouth) et en Égypte (Le Caire et Alexandrie), septembre 2012
- Mission en Grèce, en vue de la préparation de la troisième Assemblée, septembre 2012
- Participation au Sommet des Conseils économiques et sociaux EUROMED, Amman, octobre 2012



Participation à l'Assemblée générale de EMUNI, février 2013

Mission à Bruxelles pour présenter l'ACM aux institutions européennes et internationales (Parlement Européen, AP-UpM, ARLEM, UNESCO, Conférence Islamique, Ligue Arabe, Union africaine, Fondation Bernheim), février 2013

Participation d'une forte délégation et présentation d'un atelier lors du Forum Social Mondial, Tunis, mars 2013

Participation d'une forte délégation de l'ACM lors du Forum de la Fondation Anna Lindh, avril 2013

Stand « ACM » lors du Forum de la Fondation Anna Lindh, Marseille, avril 2013

Participation à une réunion du Panel APM pour le commerce et les investissements en méditerranée, organisé par l'UNCTAD et l'APM, Genève, mai 2013

Participation au Sommet 2013 des Conseils économiques et sociaux EUROMED, Barcelone, novembre 2013

Participation à la *Euro-Mediterranean Policy Conference*, organisé à l'Université de Malte, en novembre 2013

Participation à la 8<sup>e</sup> Assemblée plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, janvier 2014

Discours de Barah Mikail devant la délégation du Parlement européen pour le Maghreb, février 2014

Discours de Geoffroy d'Aspremont devant la VIII<sup>e</sup> session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, janvier 2014

Mission à Barcelone pour rencontrer l'IEMED, le CIDOB, l'UpM, en février 2014

Participation la IX<sup>e</sup> session plénière de la PAM qui s'est tenue à Monaco, janvier 2015

Participation à l'Assemblée générale et la conférence annuelle de EMUNI, Portoroz (Slovénie), février 2015

Discours de Alma Dervishej (Cercle de Tirana) lors du sommet des présidents des parlements de l'UpM, Marseille (France), avril 2015

Participation à l'Assemblée générale et la conférence annuelle de EMUNI, Barcelone (Espagne), mai 2016

Présentation de la Fondation ACM à l'Union pour la Méditerranée, Barcelone (Espagne), mai 2016

Mission auprès des institutions européennes, africaines et arabes, pour présenter la Fondation ACM, Bruxelles (Belgique), mai 2016

Organisation de deux ateliers dans la MEDCOP de

Tanger et la COP22 de Marrakech (Maroc, juillet et novembre 2016), autour de la sécurité alimentaire, les initiatives agricoles responsables et durables, la transition agroalimentaire et le climat

Participation à la rencontre annuelle du Réseau Espagnol de la Fondation Anna Lindh, Barcelone (Espagne), juillet 2016

Participation au Med Forum 2016 de la Fondation Anna Lindh, La Valette (Malte), octobre 2016

Participation au Sommet euro-méditerranéen de Conseils économiques et sociaux et institutions similaires, Vravrona (Grèce), octobre 2016

Participation de la Fondation ACM à la VI<sup>e</sup> Réunion de haut niveau des Parlements des États membres du dialogue 5+5

Réunion avec la Fundación Tres Culturas del Mediterraneo, Séville (Espagne), décembre 2016

Participation au Sénat italien, à la conférence sur radicalisation, organisée par l'APM, Rome (Italie), décembre 2016

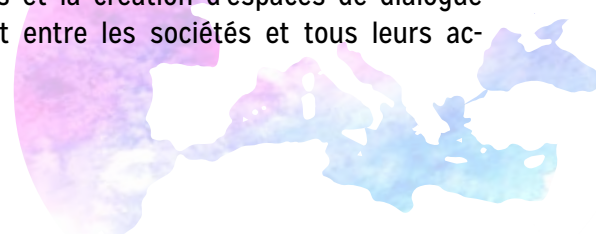
**Présentation de Vicent Garcés, ancien député européen et membre de la Coordination de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) à la réunion de la délégation du Parlement européen à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, Strasbourg, 11 mai 2011**

**L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM)**

**Un aperçu de l'ACM**

– Depuis 2008, un groupe de citoyens et citoyennes de la Méditerranée s'est engagé à participer activement à l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne et d'une communauté méditerranéenne des peuples. Ils se sont dotés d'une charte constitutive fondée sur les valeurs de la démocratie, la liberté, la paix, le respect de la diversité culturelle et la responsabilité environnementale.

– L'ACM vise à favoriser l'émergence de la parole et de l'action citoyenne à travers l'organisation de rencontres et la création d'espaces de dialogue permanent entre les sociétés et tous leurs acteurs.



– Il s'agit d'un processus à moyen et long terme qui prétend réunir les différents secteurs de la société : mouvements citoyens, institutions publiques et privées, entreprises, associations, syndicats, experts, universités, centres de recherche, etc.

### Quelques objectifs de l'ACM

– Le réseau ACM cherche à construire un espace citoyen d'échange d'expériences, de réflexions et d'initiatives. Pour y parvenir, il est nécessaire de dépasser les craintes mutuelles et de donner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à la communauté méditerranéenne des peuples.

– L'ACM contribuera au dialogue entre les sociétés, diagnostiquera les grandes mutations en cours et identifiera les grands défis de l'avenir. Elle permettra de construire des perspectives communes en tenant compte de la diversité géographique et socioprofessionnelle existante et les points de vue divers.

– L'ACM œuvre pour l'intervention citoyenne à l'intérieur d'une nouvelle construction politique, économique et sociale pour le bassin méditerranéen qui soit un espace durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée entre les peuples de la région.

### Rencontre générale de l'ACM à Valence.

– Au mois de juillet 2010 s'est tenue à Valence, Espagne, une réunion de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée consacrée à la thématique « Institutions et citoyenneté en Méditerranée ».

– Plus de 100 personnes venant de 18 pays méditerranéens ont participé, entre autres les membres des Cercles citoyens de la Méditerranée de Grèce, d'Albanie, d'Espagne, du Monténégro et du Maroc, mais aussi des représentants de presque toutes les institutions publiques euro-méditerranéennes.

– Les discussions et les propositions ont concerné les thématiques suivantes :

– l'espace méditerranéen ;

– la citoyenneté en Méditerranée, en termes de droits et responsabilités ;

– la responsabilité individuelle et collective des citoyens et les défis actuels et futurs en Méditerranée ;

– la construction d'un espace durable de paix

### Quelques propositions de l'ACM issues de la réunion de Valence :

– travailler pour rendre possible l'émergence d'une Communauté méditerranéenne des peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et une citoyenneté méditerranéenne ;

– exiger des politiques actives contre le chômage, spécialement parmi les couches les plus jeunes de la population, ainsi que des politiques d'intégration des femmes ;

– promouvoir la mobilité, spécialement celle des jeunes ;

– promouvoir l'éducation, basée sur de nouveaux regards, des regards croisés ;

– protéger et conserver la mer Méditerranée en tant que ressource et en tant que patrimoine.

### L'ACM et les révolutions citoyennes en Méditerranée

– L'ACM a félicité les peuples tunisien et égyptien qui ont ouvert une nouvelle voie pour la renaissance de la citoyenneté, de la dignité, de la liberté et de la démocratie.

– On constate le renouveau du rêve, confisqué depuis des décennies, d'une société plus juste et plus humaine, régie par les règles de l'État de droit établies universellement.

– Les peuples sont passés à l'action. La citoyenneté du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest méditerranéens est au cœur des luttes justes qui traversent les pays des deux rives.

Dans un futur proche, ces luttes vont modifier le

– cadre géopolitique de la Méditerranée, et forceront l'Union européenne et les autres instances internationales à repenser leurs politiques dans la région.

### Quel sens donner à ces révolutions ?

– Aujourd'hui s'exprime clairement la nécessité de donner un sens humain, politique, culturel, économique et environnemental à la communauté des peuples méditerranéens, en participant au vrai dialogue entre les sociétés.

– Les peuples du Sud ont démontré qu'ils sont formés de citoyens, avec des rêves, du courage, de l'enthousiasme et qu'ils méritent de vivre dans le respect de leur humanité.

– L'ACM réitère sa volonté de contribuer à la construction d'un espace durable de paix et de justice, de développement, de solidarité et de prospérité partagée entre les peuples de la Méditerranée.

### Quelques propositions

– L'ACM propose d'appuyer l'émergence de nouveaux modèles de gouvernance qui favorisent l'intégration économique et politique dans le cadre régional, en permettant aux peuples d'avancer dans leur développement en surpassant les craintes mutuelles.

– Il est nécessaire de donner un élan à la paix et à l'intégration régionale en cessant l'appui aux régimes et pratiques corrompus. Il faut instaurer la totale transparence dans les relations entre les deux rives.

– Le développement doit être conçu comme un facteur de démocratisation. Un plus juste équilibre territorial et une plus juste répartition des richesses s'imposent.

– L'Union européenne doit sortir d'une perspective sécuritaire à court terme et aller vers une vision élargie d'un développement durable et partagé avec le Sud de la Méditerranée.

– L'immigration doit être vue comme une oppor-

tunité culturelle et économique si bien qu'on doit promouvoir des synergies avec les immigrants.

### Prochaine réunion générale de l'ACM

La prochaine réunion générale de l'ACM aura lieu dans un des pays de la rive sud de la Méditerranée. Participeront 250 citoyens de toutes les rives de la région afin d'arriver à des propositions concrètes.

Sur le thème « Citoyenneté et démocratie en Méditerranée », toutes les institutions euro-méditerranéennes et africano-méditerranéennes seront invitées à participer. Le débat central sera consacré aux processus des transitions démocratiques.

Le Conseil consultatif de l'ACM se réunira du 20 au 22 mai à Tirana en Albanie en vue de préparer cette réunion.

### *Intervention d'Alma Dervishaj (Cercle de Tirana de l'ACM) au sommet des présidents des parlements de l'UpM, Marseille, France, 6 avril 2013*

*Merci pour votre invitation. Je suis honorée d'avoir la chance de vous parler ; je suis Alma Dervishaj, j'ai 24 ans, je suis juriste et je viens d'Albanie.*

*Je suis venue au Forum Anna Lindh, intitulé « Les citoyens pour la Méditerranée », comme membre de « L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée », un réseau de citoyens comptant des Cercles locaux dans chaque pays de la Méditerranée, et notamment dans les Balkans, comme en Albanie, en Croatie ou au Monténégro.*

*Nous constatons que tous les pays riverains de la Méditerranée sont en situation conflictuelle, subissant une crise économique et sociale dramatique au Sud de l'Union européenne, des processus inachevés vers la transition démocratique dans les pays du Sud de la Méditerranée et des conflits armés à l'Est de la Méditerranée.*

*Dans ce contexte, on a vu l'émergence d'un nouvel acteur social qui est la citoyenneté. Dans chaque pays s'expriment des demandes de citoyens pour améliorer leur situation économique, leurs conditions de travail, leurs droits et la justice sociale, tout en pré-*

*servant les principes et les valeurs de la démocratie, la liberté et la dignité des peuples.*

*L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, dont je suis membre, essaie d'établir des espaces de dialogue pour mieux se connaître, se comprendre, et mettre en place ce que nous appelons la « diplomatie citoyenne » qui permet le dialogue libre et respectueux entre les citoyens de diverses cultures, religions et nationalités.*

*Nous croyons que les institutions publiques et démocratiques, qu'elles soient nationales ou intergouvernementales, doivent être attentives aux demandes citoyennes pour endiguer la perte de crédibilité croissante qu'elles traversent. Elles doivent faire aussi un effort dans la lutte contre les inégalités qui se développent de plus en plus entre nos pays et à l'intérieur de chaque pays.*

*Nous pensons que les parlements de chaque pays et cette assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée doivent prendre en compte les demandes des citoyens parce qu'ils sont la source de la légitimité de la représentation politique démocratique. Il est nécessaire de placer les citoyens au cœur de toutes les politiques pour bâtir une paix durable entre les peuples.*

**Discours de Geoffroy d'Aspremont (Secrétariat ACM) lors de la VIII<sup>e</sup> session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, Marseille, France, 21 janvier 2014**

*Monsieur le président, Madame la vice-présidente de l'APM, Mesdames, Messieurs les parlementaires, Monsieur le secrétaire général,*

*au nom de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée et comme coordinateur de son secrétariat, je tiens à vous remercier pour votre invitation à venir intervenir aujourd'hui devant vous.*

*L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (que je nommerai par son acronyme « ACM ») est un processus citoyen démarré en 2008 et fondé sur des valeurs démocratiques de liberté, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. L'ACM est un réseau citoyen qui ambitionne de favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyennes communes. En effet, nous*

*pensons que c'est par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace méditerranéen. Comme celle de votre Assemblée, notre action s'insère dans l'espace des pays riverains de la Méditerranée.*

*L'ACM est un processus à moyen et long terme qui favorise le dialogue et les rencontres de divers acteurs de la société méditerranéenne, tels que des mouvements citoyens, les institutions publiques et privées, les entreprises, les associations, les syndicats, les experts ou les universités afin de mettre en dialogue les perspectives des citoyens et citoyennes, faire émerger des priorités, des stratégies communes, des propositions concrètes qui pourront servir, entre autres, à orienter l'action politique dans la région méditerranéenne. En d'autres termes, il s'agit de donner corps à la « diplomatie citoyenne ».*

*Dans une première étape, nous avons élaboré un texte fondateur, une Charte constitutive qui présente la nature et les principes de l'ACM ainsi que ses valeurs et ses objectifs.*

*La coordination et le secrétariat de l'ACM sont assumés par des organisations de la société civile avec l'appui d'un Conseil consultatif. De plus, il existe dès à présent une vingtaine de Cercles de citoyens ACM répartis dans presque tous les pays du bassin méditerranéen, qui fonctionnent de façon autonome, organisent des activités ou se réunissent entre eux pour discuter des thèmes qui les touchent.*

*Nous avons organisé jusqu'ici quatre rencontres de l'ACM, regroupant les membres de nos cercles, ainsi que des représentants des institutions euro-méditerranéennes et internationales présentes en Méditerranée. Ces quatre rencontres se sont tenues à Valence (Espagne) en 2010, à Tunis (Tunisie) en 2011, à Vólos (Grèce) en 2012 et à Istanbul (Turquie) en 2013.*

*Cette dernière rencontre de l'ACM à Istanbul a réuni plus de 150 participants provenant de tous les pays de la Méditerranée sur le thème « Dialogues méditerranéens, citoyenneté et conflits ». Des débats, fort animés, sont sortis divers constats et propositions.*

*Cette rencontre a permis un diagnostic citoyen de la réalité méditerranéenne, les participants venus du Sud, de l'Est et du Nord de la Méditerranée ont sou-*

*ligné, entre autres choses, la multiplicité des crises tant économiques et sociales que politiques et environnementales. Ces crises, qui touchent l'ensemble du bassin, ont révélé une forte déconnexion entre les institutions politiques et la citoyenneté, et nous avons constaté une augmentation significative des inégalités économiques et sociales. Également, la question de la violence dans les sociétés en transition et la demande de reconnaissance de la diversité culturelle, notamment linguistique et religieuse, ont été des points essentiels soulevés lors des débats.*

*La rencontre d'Istanbul a permis de formuler un certain nombre de pistes de réflexion pour une action individuelle et collective de l'ensemble des acteurs de la Méditerranée. Les débats ont conduit à plusieurs conclusions porteuses d'initiatives et d'espoirs, basées sur la défense des valeurs de citoyenneté, de démocratie et de paix. Parmi les propositions formulées, j'en mentionnerai quelques-unes :*

- soutenir les transitions démocratiques en Méditerranée ;*
- promouvoir le rôle des citoyens et citoyennes ;*
- assurer l'égalité des droits entre hommes et femmes ;*
- renforcer le rapport entre le citoyen et les institutions politiques ;*
- favoriser la formation à la citoyenneté ;*
- défendre la libre circulation des personnes ;*
- encourager le développement durable ;*
- lutter contre les inégalités.*

*À Istanbul, le Conseil consultatif de l'ACM a émis plusieurs déclarations. La première, sur « la situation des transitions démocratiques dans l'espace Méditerranéen » demande de mettre en place les instruments qui permettront à la citoyenneté de s'organiser, pour faire entendre sa voix de manière indépendante, tant au niveau local que régional, et déterminer les choix fondamentaux qui affectent son avenir.*

*La deuxième porte sur la liberté de circulation dans l'espace méditerranéen. Elle demande que cessent*

*la construction de murs, d'obstacles à la mobilité et de discours contre les migrants ou « les autres ». La mobilité que nous voulons pour nous, nous ne pouvons pas la refuser « aux autres ». Si nous refusons de faire de la Méditerranée un espace humain commun, un espace de mobilité et de solidarité, c'est un horizon d'hostilité et de conflit que nous construirons à coup sûr.*

*La troisième déclaration, sur la crise économique en Méditerranée, demande que, face à la situation actuelle due, entre autres, à la financiarisation de l'économie, à l'inégalité dans la répartition des richesses et à la corruption, cessent le désastre environnemental et les atteintes à la dignité humaine. Cette déclaration demande de soutenir de nouvelles formes de solidarité, d'alternatives économiques et la lutte pour la dignité et l'emploi, particulièrement celui des jeunes, et pour les droits individuels et collectifs des peuples.*

*La quatrième déclaration nommée « Liberté, sécurité individuelle et collective et Paix en Méditerranée » demande que la sécurité, la liberté et la paix soient traités comme des objectifs stratégiques compatibles et développés de manière rationnelle et durable. Nous défendons une gouvernance dans laquelle les autorités, les acteurs publics et privés agissent pour promouvoir des relations entre le Nord et le Sud plus équilibrées et plus solides dans l'intérêt des peuples.*

*L'ACM a exprimé lors de cette rencontre d'Istanbul sa préoccupation pour l'évolution socio-politique dans la région méditerranéenne et les difficultés de la citoyenneté pour tenir sa place centrale dans la gouvernance démocratique escomptée.*

*C'est lors de cette rencontre que l'ACM et l'APM ont signé une convention de collaboration de la plus grande importance pour l'avenir des relations entre les citoyens et les institutions parlementaires. Cette convention et le statut d'observateur accordé par l'APM à l'ACM représentent une grande innovation qui facilitera l'approche et la compréhension des citoyens tant électeurs qu'acteurs politiques et ses représentants dans les chambres législatives. Cette collaboration ente l'ACM et l'APM, prévue dans la convention, va permettre l'échange d'informations, la consultation réciproque, l'organisation commune d'événements, et la possibilité de collaborations au niveau national et régional en Méditerranée.*

*Nous proposons de nous assurer d'une communication permanente pour faciliter les consultations et l'échange d'informations entre l'ACM et l'APM. Nous proposons également des collaborations spécifiques dans les domaines d'intérêt commun à définir plus précisément. Nous espérons que des actions concrètes pourront avoir lieu dès cette année 2014.*

*En novembre 2014, nous organiserons notre cinquième Rencontre, soit à Marseille, soit à Barcelone, sur le thème « Citoyenneté et intégration méditerranéenne ». Nous comptons bien évidemment sur la présence et la collaboration de l'Assemblée parlementaire Méditerranéenne lors de cet événement.*

*Au nom de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, je voudrais exprimer notre désir de renforcer les relations avec l'APM et de créer un lien permanent entre les institutions qui détiennent la légitimité de la représentation démocratique et notre réseau d'action citoyen méditerranéen pour aider à la création d'une Méditerranée de paix, d'égalité, de démocratie, de liberté et de développement.*

*Nous espérons que la collaboration active de l'APM et de l'ACM, à travers différentes initiatives, permettra de « satisfaire le bien commun de tous les peuples de la région Méditerranéenne », comme l'ambitionne la convention signée.*

*Moi-même et Madame Françoise Macé, membre du Conseil consultatif de l'ACM et responsable de programme à la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, fondation qui appuie l'ACM depuis ses débuts, seront présents jusqu'à demain pour répondre à vos questions.*

*Je vous remercie de votre attention.*

**Discours de Barah Mikail, membre du Conseil consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM) devant la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Maghreb, Bruxelles, Belgique, 20 mars 2014**

*Monsieur, le président, Mesdames, Messieurs les députés, Mesdames et Messieurs,*

*je tiens à remercier Monsieur Panzeri, président de la*

*délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Maghreb, ainsi que les membres présents de la délégation pour leur invitation.*

*L'Assemblée des Citoyennes et Citoyens de la Méditerranée, l'ACM, est une initiative née dans l'esprit de Vicent Garcès et Françoise Macé, en 2008. Partant du constat selon lequel l'espace méditerranéen avait vocation à laisser s'exprimer une diversité de voix citoyennes, ils réussirent à se garantir le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer, fondation humaniste de droit suisse basée à Paris. C'est ainsi que, à partir de 2010 et chaque année, l'ACM organisera une rencontre rassemblant près de 200 citoyens issus du bassin méditerranéen. Valence en Espagne (2010), Tunis en Tunisie (2011), Vólos en Grèce (2012) et Istanbul en Turquie (2013) ont pu accueillir successivement ce forum citoyen à travers lequel des personnes issues d'horizons divers et de tous les pays de la Méditerranée, dans un exercice de diplomatie citoyenne, ont pu débattre de leurs points de vue et mettre en perspective leurs visions pour le futur de leur région. Il va sans dire que le « Printemps arabe » a pour sa part prouvé la pertinence de ce projet basé sur la confiance en l'existence d'une citoyenneté méditerranéenne. Si la naissance de l'ACM a précédé les sursauts populaires du monde arabe, la phase décisive que traverse depuis le Moyen-Orient ne fait que donner plus de pertinence à la philosophie de ce projet.*

*L'ACM, qui fonctionne à travers une Coordination formée du CERAI (Valence, Espagne), de l'université de Tirana (Albanie) et du Mouvement européen international (Bruxelles, Belgique) que gère l'Institut MEDEA (Bruxelles) ne trouve cependant sens qu'à travers la citoyenneté méditerranéenne. C'est ainsi que, grâce à l'ACM, une trentaine de Cercles citoyens ont vu jour dans plusieurs villes méditerranéennes. Ceux-ci permettent à des citoyens méditerranéens de se réunir, de discuter librement de leur vision de la Méditerranée, de faire des propositions et d'organiser de multiples activités. Leurs conclusions, et les projets concrets qu'ils conçoivent, sont notifiés à la Coordination. Celle-ci décide alors à quels projets il conviendrait de donner suite par l'apport de modalités concrètes de soutien. Ainsi, nous avons à ce jour soutenu des projets aussi variés que la Mostra Viva, un festival méditerranéen organisé par les membres du Cercle de Valence, et le Riscatto Mediterraneo, un*

événement livresque et de débats organisés par les membres du Cercle de Rome.

L'ACM bénéficie également de la reconnaissance d'institutions publiques méditerranéennes engagées dans le soutien à la société civile. L'ACM a signé des conventions-cadres avec l'Assemblée parlementaire méditerranéenne et Emuni, l'Université euro-méditerranéenne. S'ajoutent à cela les relations étroites qu'elle entretient avec la Fondation Ana Lindh ou l'IE-MED par exemple.

L'ACM est particulièrement fière d'avoir apporté sa contribution à la réflexion sur la citoyenneté méditerranéenne en cette période de conflits menaçant ou déstabilisant l'espace méditerranéen. C'est ainsi que, depuis 2010 jusqu'à sa quatrième Assemblée organisée à Istanbul en novembre 2013, l'ACM a permis d'échanger un grand nombre de points de vue sur la contribution des citoyens à la construction d'un espace régional basé avant tout sur la paix et le développement.

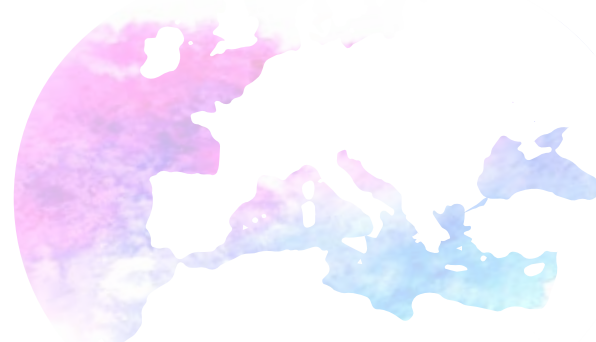
En parallèle, l'ACM veille aussi à exprimer régulièrement son positionnement sur les crises et conflits les plus déterminants de la région. Ceux-ci ne se limitent pas aux seules zones en guerre dans le sens traditionnel du terme. La crise économique et financière, son impact sur les peuples méditerranéens, ou encore la crise de leadership politique à laquelle on assiste parfois, tant dans le monde arabe que dans certains pays de l'Union européenne, sont également des sujets qui font partie des préoccupations des membres de l'ACM.

L'ACM se veut un outil efficace pour les revendications citoyennes méditerranéennes. Elle veille à le faire à travers l'expression de tous les points de vue prévalant dans l'espace méditerranéen. Elle tient en effet à sa vocation non partisane, tant d'un point de vue idéologique que religieux ou politique. Le Conseil consultatif de l'ACM, organe intermédiaire faisant œuvre de boîte pensante pour l'ACM, est d'ailleurs un excellent reflet de cette distance dont est fière l'ACM. La trentaine de membres constituant ce Conseil proviennent en effet tous d'horizons idéologiques et professionnels différents. Ce Conseil est d'ailleurs amené à évoluer constamment, de manière à ce que ses membres représentent une diversité tant en termes d'affiliation nationale, de pensée ou de catégorie d'âge. Il faut en effet insister sur le fait que l'ACM est

persuadée qu'une évolution méditerranéenne saine ne peut se faire qu'avec la contribution de la jeunesse, véritable vecteur pour la définition de l'avenir de la région.

Il ne nous reste ainsi plus qu'à souligner que l'ACM, dans sa volonté de traiter des défis les plus parlants et les plus révélateurs pour l'espace méditerranéen, organisera sa prochaine rencontre citoyenne en novembre 2014 à Marseille, en France, sur le thème de la citoyenneté et de l'intégration en Méditerranée. Les quelque 200 citoyens méditerranéens qui y participeront, avec les institutions publiques euro-méditerranéennes, pourront traiter des défis et enjeux les plus déterminants. C'est d'ailleurs leur réflexion qui, tout en répondant à la vocation de représentativité citoyenne de l'ACM, aura aussi pour objet d'interpeller les décideurs publics soucieux de répondre aux besoins et préoccupations des citoyens.

Pour l'ACM, la citoyenneté méditerranéenne est un enjeu déterminant qui mérite l'attention et la participation de tout un chacun. C'est en ce sens qu'elle apporte sa contribution à la construction d'un édifice dont l'ensemble des bases est encore loin d'avoir été posé. C'est là également que l'ACM souhaite vous interpeller, vous Mesdames et Messieurs les députés, mais aussi au nom des citoyens engagés que vous êtes, de manière à ce que votre potentiel, vos convictions, vos actions et votre influence puissent peser dans l'accompagnement des évolutions citoyennes méditerranéennes. Les temps sont décisifs en effet pour la préservation d'un bien-être commun en Méditerranée qui puisse faire œuvre de modèle dont nous serons tous fiers. Tous les efforts possibles sont requis et bienvenus. Nous savons tous en effet que la conscience citoyenne et le sentiment fort d'appartenance à un espace riche de sa diversité est un fait auquel il serait malheureux de pouvoir déroger. Que la citoyenneté méditerranéenne se fasse ainsi par la contribution de vous tous, de nous, de tout un chacun, à chaque instant, en quelque lieu que ce soit.



**Intervention de M. Vicent Garcés, président de la Fondation Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, lors du débat de haut niveau sur « Migrations, dialogue interculturel et autres affaires sociales » de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée à Tirana, Albanie, le 19 février 2016.**

*Je vous parle au nom de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, un réseau non gouvernemental dans lequel les citoyens et citoyennes d'une vingtaine de pays méditerranéens sont mis en réseau pour favoriser le dialogue, la proposition et l'action citoyenne en Méditerranée. C'est un réseau qui couvre le même espace géopolitique que l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, et où s'exerce ce que nous appelons la « diplomatie citoyenne ».*

*Ce réseau citoyen fait, aujourd'hui, une analyse de la situation en Méditerranée caractérisée par l'inquiétude. Nous sommes très préoccupés en effet par la situation de guerre et de violence dans la Méditerranée, la corruption, l'exclusion sociale, les difficultés pour les jeunes dans la recherche de travail, au point de nous demander quelle forme prendra l'avenir pour nos peuples. Nous sommes en même temps, en tant que citoyens, indignés face aux difficultés que rencontrent toutes les institutions publiques, les parlements et les partis politiques de toute la Méditerranée, pour trouver des solutions aux problèmes économiques et sociaux, aux inégalités et à la violence, qui s'expriment partout. Nous, citoyens, n'oublions jamais que le pouvoir et la légitimité de son exercice viennent des citoyens. C'est pour cela que nous sommes à un moment clé où il nous faut choisir entre l'idée de la paix, des Droits Humains, du développement et de la justice sociale, de la liberté et de la démocratie, du respect à la pluralité et de la diversité... et leur contraire.*

*C'est à nous tous de nous engager pour construire une Méditerranée qui soit un pont de vie pour la civilisation et non un mur de mort contre lequel s'abattront les peuples. Monsieur Vauzelle disait que « nous sommes tous méditerranéens ». C'est un constat que nous partageons. J'ajoute, avec notre ami Paul Balta que « la Méditerranée est le berceau de l'avenir », pour vous dire que nous voulons travailler avec vous, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, afin de construire un avenir lumineux pour les peuples de la Méditerranée.*

**Déclaration de la Transition agroalimentaire en Méditerranée, présentée à la MEDCOP et à la COP22**

**L'heure de la transition agricole et alimentaire a sonné**

**Réveillons-nous !**

*Situation actuelle*

La riche histoire agricole et la diversité des systèmes et des modèles alimentaires ont permis que de multiples civilisations surgissent, fleurissent et grandissent tout autour de la Méditerranée. Les oasis, les jardins, le pastoralisme, les techniques de captation et de gestion de l'eau, la domestication et l'exploitation d'une biodiversité originale, animale et végétale, ont permis aux peuples méditerranéens de se développer dans des milieux naturels très diversifiés et des conditions climatiques parfois peu propices au développement de l'agriculture et de l'établissement humain.

La diversité gastronomique et la cuisine méditerranéenne jouissent encore aujourd'hui d'une grande reconnaissance parmi les nutritionnistes, alors que les agronomes retrouvent dans les oasis millénaires les principes d'une agroécologie post-moderne.

Cependant ce patrimoine, constitué par les produits et les pratiques agricoles et alimentaires méditerranéennes, est loin d'être suffisamment reconnu et mis en valeur. Les produits agricoles et alimentaires mondialisés et standardisés, issus de l'agro-industrie et des grandes chaînes de distribution, ont gagné du terrain. Dans le système alimentaire des peuples méditerranéens, la composante « mondialisée » dépasse aujourd'hui la composante « régionalisée ». Cette avancée du « mondialisé » est une défaite pour les économies locales et nationales : le système alimentaire actuel détruit plus d'emplois qu'il n'en crée ; il distribue localement peu de revenus, affaiblit le développement au lieu de le promouvoir et appauvrit les pays méditerranéens en les endettant au lieu de les enrichir.

Dans les régions méditerranéennes, le modèle agro-industriel de production des aliments (monocultures, forte mécanisation agricole et consommation d'énergies fossiles, transport longue distance des produits...)



s'est imposé et occupe une grande partie de l'espace agricole et des meilleures terres. Il n'a pas cherché à s'adapter aux conditions spécifiques des environnements naturels ni aux habitudes alimentaires des peuples méditerranéens. La prédominance de ce modèle agro-industriel dans l'espace méditerranéen se traduit par l'asphyxie des agriculteurs traditionnels. Elle a des effets négatifs sur le plan social (disparition des emplois dans les économies locales), environnemental (pollution, régression de la fertilité des sols et de la biodiversité) et culturel (perte de la diversité des aliments et des cuisines).

L'alimentation, et tout le système agricole et alimentaire, doit redevenir un moteur central du développement durable et inclusif de nos pays. Il nous faut à la fois retrouver et revaloriser les savoirs et les pratiques agricoles et alimentaires de nos pays et répondre aux grandes questions contemporaines : la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté, la gestion durable des ressources naturelles, la lutte contre le changement climatique et la préservation du patrimoine culturel. Autant de questions auxquelles nous devons apporter des réponses si nous voulons laisser aux générations futures un patrimoine matériel et immatériel qui leur permettra de vivre décemment.

Si nous voulons atteindre tous ces objectifs, il nous faut d'urgence engager une véritable « transition alimentaire ». Pour ce faire, il est nécessaire de mener deux batailles articulées l'une à l'autre : celle de la « reterritorialisation » de la consommation - qui se manifeste par la construction de circuits courts et le développement d'« économies circulaires » - et celle contre les effets négatifs - sociaux, environnementaux et culturels - de la production et de la distribution agro-industrielle des aliments. Cette seconde bataille est synonyme de changement de modèle agricole, de « révolution agro-écologique » et, pour l'agriculture familiale et paysanne, d'un possible accès aux semences, à la terre, aux ressources naturelles, aux marchés, au crédit, aux technologies et aux services agricoles. Ce scénario ne nous ramène pas au passé, il nous projette au contraire vers l'avenir et des modèles agricoles comme des systèmes alimentaires territorialisés, productifs et à haute valeur sociale, environnementale, culturelle et pédagogique.

### Propositions

La Fondation Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (FACM) invite ses membres à travailler en ce sens et à le faire savoir dans les forums nationaux et internationaux. Elle tient à exprimer ses positions, ses propositions et ses demandes en matière de transition alimentaire, comme elle l'a fait à l'occasion de la 22<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP22) de la Convention sur le changement climatique, qui s'est tenue en novembre 2016 à Marrakech et, précédemment en juillet, à la MEDCOP de Tanger, où les régions méditerranéennes se sont rencontrées pour préparer la COP22. Dans le prolongement de l'accord de Paris signé en décembre 2015 pendant la COP21, la COP22 souhaite s'ériger comme « la Conférence des solutions ».

Nous souhaitons participer à la recherche de telles solutions, en collaboration avec tous ceux qui travaillent à promouvoir la transition alimentaire dans les pays méditerranéens. En effet, dans tous nos pays, il existe des acteurs pionniers qui mettent en place des initiatives d'alimentation responsable et durable (IARD), et qui sont déjà engagés sur les chemins de la transition.

Nous proposons donc de :

- détecter, analyser et valoriser les initiatives IARD et, à cette fin, collaborer avec des organisations paysannes et de la société civile, ainsi que des partenaires scientifiques et universitaires engagés dans un même combat pour la transition alimentaire ;
- présenter un grand échantillon méditerranéen de plusieurs centaines d'initiatives IARD, susceptibles de montrer la créativité et la diversité des « solutions » locales, et de contribuer à identifier les « chemins de la transition » vers de nouveaux systèmes agricoles et alimentaires ;
- rédiger un manifeste de la « transition agricole et alimentaire » issu de l'analyse de ces solutions locales et leur donnant une perspective macro-géographique ;
- mettre en marche des collaborations qui permettent d'étendre la base d'initiatives et de solutions pour les prochaines réunions de la COP et d'autres forums internationaux.

**Signataires**

- Agence de Développement de Karditsa (Grèce)
- Agence de Développement de Trikala (Grèce)
- Association Aumeri (Maroc)
- Association d'Éducation aux Médias et à l'Information (Maroc)
- Association des Régions de France (France)
- Association Internationale Amel (Liban)
- Association Jeunesse de Segangan pour la Création et le Développement Durable (Maroc)
- Association Periplus-Culture et Société Euroméditerranéenne (Italie)
- Association pour contribuer à Améliorer la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources naturelles-AGTER (France)
- Centre d'Études Comparées et Internationales (Albanie)
- Centre d'Études Rurales et d'Agriculture International (Espagne)
- Cercle ACM de Beyrouth (Liban)
- Cercle ACM de Chypre (Chypre)
- Cercle ACM d'Istanbul (Turquie)
- Cercle ACM de Nador (Maroc)
- Cercle ACM de Naples (Italie)
- Cercle ACM de Nice (France)
- Cercle ACM d'Oran (Algérie)
- Cercle ACM de Podgorica (Monténégro)
- Cercle ACM de Rabat (Maroc)
- Cercle ACM de Rome (Italie)
- Cercle ACM de Thessalie (Grèce)
- Cercle ACM de Tirana (Albanie)
- Cercle ACM de Tunis (Tunisie)
- Cercle ACM de Valence (Espagne)
- Chambre de Commerce et Industrie de Jenin (Palestine)
- Chambre de Commerce et Industrie de Salfeet (Palestine)
- Citoyens Thessaliens du Monde (Grèce)
- Club Créatif Café Europe (Monténégro)
- Club Tous pour la Protection de l'Environnement (Maroc)
- Compagnie de Développement Pélion (Grèce)
- Confédération Internationale d'Agriculture et Alimentation (Turquie)
- Département de Politique Agricole et Développement Rural de l'Université Agricole de Tirana (Albanie)
- Eating City (Italie)
- Eco-communauté-IASO (Grèce)
- Fédération de Chambres de Commerce, Industrie et Agriculture Palestiniennes (Palestine)
- Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits (Algérie)
- Fondation ACM (Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée) (Espagne)
- Fondation CEAM (Centre d'Études Environnementales de la Méditerranée) (Espagne)
- Fondation de Culture Islamique (Espagne)
- Fondation pour la Jeunesse et le Développement d'Égypte (Égypte)
- Forum Méditerranéen de Recherche-Cercle ACM de Messine et Reggio de Calabre (Italie)
- Huerta Viva de Rojales (Espagne)
- Initiative Écologique pour l'Intervention Environnementale et Sociale de Trikala (Grèce)
- Initiative pour l'Environnement, l'Homme et la Qualité de Vie-ECOSFERA (Grèce)
- Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen-IPEMED (France)
- Institut de Recherche POST (Chypre)
- Instituto Interuniversitario de Desarrollo Local (Universitat de València) (Espagne)
- Laboratoire de l'Espace Rural de l'Université de Thessalie (Grèce)
- Mediterranean Affairs (Italie)
- Mensa Cívica (Espagne)
- Recherche et Évaluation de Solutions Innovantes et Sociales-ESOLIS (France)
- Remomero SARL (Liban)
- Réseau Albanais pour le Développement Rural (Albanie)
- Réseau d'Associations de la Préfecture d'Elassona et d'Émigrants « Perrevia » (Grèce)
- Réseau d'ONG de la Région de Thessalie (Grèce)
- RIFOSAL Research and Training Consortium on Food Safety (Liban)

## Annexe VII

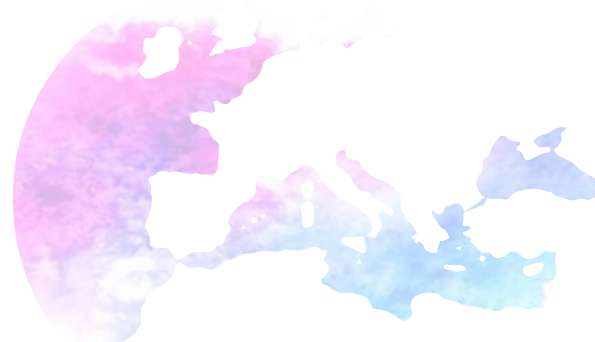
# Parrainage et collaborations

### Parrainages

- Casa Árabe
- Casa Mediterráneo
- Centre d'Études Rurales et d'Agriculture Internationale (CERAI)
- Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH)
- Institut européen de recherche sur la coopération méditerranéenne et euro-arabe (MEDEA)
- Mairie d'Istanbul
- Mairie de Tirana
- Ministère des Affaires étrangères espagnol
- Mouvement Européen International
- Université Européenne de Tirana

### Collaborations

- Anna Lindh Foundation
- Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM)
- Assemblée Régionale et Locale Euro-Méditerranéenne (ARLEM)
- Associazione Peripli Culture e Società Euromediterranee (PERIPLI)
- Centre d'Études Rurales et d'Agriculture Internationale (CERAI)
- Chaire Unesco Alimentations du Monde (UNESCO)
- Citoyens de la Terre
- Comité économique et social européen-Euromed
- Fondation Centre d'Études Environnementales de la Méditerranée (CEAM)
- Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen (IPEMED)
- Institut Européen de la Méditerranée (IEMED)
- Kreativni Club « Café Europa »
- Le petit lecteur
- Les têtes de l'Art
- Mediterranean Affairs
- Mensa Civica
- Mostra Viva del Mediterrani
- Radio Tram-The Underground voice of Alexandria
- Recherche et Évaluation de Solutions Innovantes et Sociales (RESOLIS)
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Université Euro-Méditerranéenne (EMUNI)







**CONTACTE :**

San Francisco de Borja, 20-8  
46007 València (Espagne)  
Tel: 00-34 963 21 95 58

WEB: [www.fundacionacm.org](http://www.fundacionacm.org)  
MAIL: [info@fundacionacm.org](mailto:info@fundacionacm.org)  
FACEBOOK @FundacionACM  
TWITTER @Fundacion\_ACM

Avec le soutien de:



FUNDACIÓN ASAMBLEA DE CIUDADANOS Y CIUDADANAS DEL MEDITERRÁNEO (FACM)  
FONDATION ASSEMBLÉE DES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉDITERRANÉE (FACM)  
MEDITERRANEAN CITIZENS' ASSEMBLY FOUNDATION (MCAF)  
مؤسسة مجلس مواطني و مواطنات المتوسط